

LES INDEMNITÉS DES GREFFIERS REVUES À LA HAUSSE P.3

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

L'état d'urgence levé **LES NOUVELLES DISPOSITIONS** P.4



Marches, agrément de partis, biométrie **LES RÉPONSES DE OULD KABLIA** P.2

Libye **BAIN DE SANG ET CONFUSION TOTALE** P.6

Des centaines d'étrangers
affluent vers Debdeb

1.500

**Algériens
rapatriés**

P.6



Marches, agrément de partis, biométrie Les réponses de Ould Kablia

«Les marches et les réunions publiques sont libres sous réserve de présenter un dossier réglementaire trois jours avant», a déclaré, jeudi, Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, sur les ondes de la radio Chaîne 3.



Amine L.

Le ministre a rappelé que l'organisation des réunions et des manifestations publiques est encadrée par un dispositif juridique, se référant au code pénal, au code de procédure pénale, au décret déterminant les missions du ministère de l'Intérieur en matière d'ordre public, ainsi qu'aux attributions des walis et des présidents d'APC en la matière.

«Les marches ne sont pas interdites, elles sont soumises à autorisation. Pour être autorisées, les marches doivent offrir le maximum de garanties quant aux risques. Le moment ne paraît pas être venu pour autoriser les marches à Alger», a expliqué le ministre. Pour Ould Kablia, les marches interdites des 12 et 19 février initiées par la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) n'étaient pas encadrées. «Les personnes conviées à ces marches appartiennent à des milieux différents et sont d'origines différentes. Il n'y avait apparemment pas d'unité au niveau de ces marches. Il y avait également la crainte que la quiétude des habitants de ces lieux publics soit perturbée surtout en week-end par une marche», a-t-il soutenu. Pour le ministre, les commerçants ont demandé à ce qu'ils ne soient pas dérangés par les marches. «Cela nous oblige à mettre en œuvre des moyens de protection en créant des barrières entre les habitants de Belcourt et d'El Madania et les initiateurs de la marche. Si nous n'avions pas mis des barrages entre eux, il y aurait eu des incidents extrêmement graves. La mobilisation des forces de police va dégarnir d'autres points sensibles de la ville d'Alger. Alger est ciblée par les dirigeants des groupes terroristes, cela leur permettra d'avoir un impact médiatique», a-t-il estimé. Evoquant la marche prévue pour aujourd'hui par la CNCD, l'invité de la radio a affirmé qu'aucune demande n'a été déposée. «Les initiateurs de cette marche, qui sont de courants différents, sont en train de briser l'unanimité de façade qu'ils avaient présentée jusque-là», a-t-il dit. Autre point abordé par le ministre: «L'autorisation d'accès aux médias lourds commence à se faire». Interrogé sur l'octroi des agréments à de nouveaux partis politiques, le ministre a répondu qu'«aucun agrément n'a été délivré pour l'instant». «Cela ne veut pas dire, ajoute-t-il, que de tels agréments ne seront pas délivrés lorsque le moment apparaîtra opportun».

Interrogé sur les blessures subies par certains étudiants présumés imputés à des policiers, durant une récente manifestation organisée devant le siège du ministère de

l'Enseignement supérieur à Alger, le ministre a eu cette réponse: «Avant de parler de sanctions sévères, il faut établir la véracité des faits et des prétendues violences». «Ces étudiants sont restés pendant plusieurs jours. Ils étaient en face de policiers qui n'étaient pas là pour les réprimer mais pour protéger un édifice public. Ces étudiants ne se sont pas contentés de slogans ou de meetings pacifiques mais ont menacé de détériorer les grilles du ministère pour y accéder», a-t-il relaté. Pour lui, il n'y a aucune raison pour que les policiers interviennent lors des manifestations pacifiques. «C'est une instruction constante. Le directeur général de la sûreté nationale et moi-même insistons beaucoup sur cette instruction», a-t-il souligné.

Au sujet de l'enquête ouverte par la DGSN, il a affirmé que l'étudiant qui s'est plaint des actes des policiers serait tombé en tentant d'escalader la grille. «La personne qui dit avoir été blessée n'a pas pu être entendue parce qu'elle n'a pas été identifiée et elle ne s'est pas présentée. Elle n'a donc qu'à se présenter et dire par qui elle a été agressée», a-t-il soutenu.

Sur un autre volet, le ministre a répondu aux préoccupations des citoyens concernant les passeports biométriques. «Nous ne délivrerons plus, en novembre 2011, de passeports classiques. D'ici à la fin de l'année, tous ceux qui ont des passeports qui arrivent à péremption à cette date, auront des passeports biométriques». Interpellé sur le manque d'imprimés des extraits de naissance 12S, le ministre a indiqué que deux millions d'imprimés de ce document ont été distribués à travers les wilayas et les communes. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales est chargé, depuis quelques mois, de trouver les moyens adéquats pour limiter au maximum le nombre de pièces administratives que doit fournir le citoyen pour un quelconque dossier, a affirmé le ministre. Le ministre a souligné qu'une nomenclature de documents sera diffusée prochainement à travers les services décentralisés pour «éviter d'alourdir davantage les dossiers et causer des désagréments aux citoyens». Il a aussi déclaré avoir demandé, aux APW/APC, la création de services de contentieux et des bureaux d'accueil et d'orientation des citoyens ainsi que l'utilisation d'un système moderne et de contact entre le citoyen et l'administration par le biais d'Internet. «Cela fait partie d'un très grand programme de travail qui est en train d'être réalisé. Nous allons le publier très prochainement, au cours d'une réunion avec les walis et les P/APC», a précisé M. Ould Kablia.

Une aile de la CNCD se démarque de la marche d'aujourd'hui

Z. Mehdaoui

La Coordination pour le changement et la démocratie (CNCD) n'est pas concernée par la marche prévue aujourd'hui à Alger. C'est ce qu'ont déclaré, hier, les animateurs de la coordination, à l'occasion d'un point de presse organisé à l'issue d'une réunion qui s'est déroulée à la «maison des Syndicats» à Dar El Beida, à l'est d'Alger.

Selon M Saadli du SATEF, «la CNCD n'a jamais décidé d'organiser des marches répétitives dans la capitale. La CNCD ne renonce pas pour autant à l'occupation de l'espace public dans le but de provoquer le changement», a déclaré le responsable du SATEF, quand il a été questionné si la CNCD n'a pas commis d'erreur stratégique en s'engageant dans des marches populaires alors qu'il fallait d'abord s'organiser et faire un travail de sensibilisation.

Parlant au nom de la CNCD, M Saadli est revenu sur le «clash» qui a eu lieu, lors de la dernière réunion avec notamment le RCD et certaines associations d'étudiants proches de ce parti.

«Nous avons remarqué que certains voulaient donner une idéologie à la CNCD», dira le responsable du SATEF en soulignant que

«le peuple ne veut pas d'instrument politique».

Le conférencier a indiqué que la CNCD a été créée, après les émeutes de janvier dernier par des syndicats et la Ligue algérienne des droits de l'Homme (LADDH) et ce, dans le but de «ne pas laisser les jeunes tout seuls sur le terrain».

Saadli ajoute que la coordination a permis à tous les partis de rejoindre la CNCD pour que cette dernière devienne réellement un instrument au service du peuple.

«Nous n'avons eu aucun problème ni avec le MDS, ni le CCDD, ni le FFS» a déclaré Saadli qui ajoute que le problème c'est «la tentative de corporatisme de la CNCD» en faisant bien évidemment, allusion au RCD, sans le nommer.

Le conférencier a déclaré que le retrait de certains de la CNCD ne change rien au combat et aux objectifs tracés au départ.

A ce sujet, le jeune Amine d'«Algérie pacifique» a indiqué hier que les membres de la CNCD, au terme de leur réunion, ont décidé de créer une commission de travail qui devrait élaborer une plateforme de revendications et qui va être soumise aux citoyens. Tout comme le conférencier a annoncé également, que la CNCD va préparer des marches populaires à travers toute l'Algérie,

ou compris à Alger, durant le mois de mars. «Le peuple est pacifique», a-t-il tonné.

«Nous voulons continuer le combat pour le changement, une Algérie plurielle, démocratique et pour la liberté d'expression», dira pour sa part Nassera Dutour du collectif des familles de disparus.

Interrogé sur la réaction de la CNCD sur la levée de l'état d'urgence, la LADDH s'est montrée sceptique. Aïssa Rahmoune de la Ligue algérienne des droits de l'Homme a rappelé que la levée de l'état d'urgence était une revendication de la LADDH, depuis 19 années. Il s'est interrogé, par ailleurs, sur l'utilité de la levée de l'état d'urgence alors que les marches populaires sont toujours interdites dans la capitale. Le conférencier a souligné en outre, des réserves quant à l'article qui traite de la lutte contre le terrorisme et la subversion. «Est-ce que ce n'est pas une manœuvre pour instaurer des lois encore plus répressives?» s'est-t-il interrogé en soulignant que la transition est incomplète.

Il y a lieu de noter que l'autre groupe de la CNCD qui a quitté la coordination, s'est réuni jeudi dernier, au siège national du MDS à Alger pour, semble-t-il, préparer la marche d'aujourd'hui qui débutera de la place des Martyrs.

ANALYSE

El Yazid Dib

La lubie de Kadhafi

Kadhafi est une étrangéité qui vogue dans un cosmos créé

par ses propres fantasmes. Il n'est ni président, ni roi. Sinon il aurait jeté sa démission ou remis son trône, disait-il à son peuple. «Je suis un guide, je suis là pour l'éternité», il leur affirme qu'ils doivent le sacraliser en qualité de gloire arabe, musulmane, africaine et américano-latine. Enfin une espèce de messie tiers-mondialiste. Il n'arrive pas à comprendre ce qui se passe dans la cavité de son peuple. Il semble que la surdité l'a atteint à tel point qu'elle cause en son livre vert des blogs noirs indéchiffrables par les clefs dont il est le seul à en avoir possession. Le système de lecture lui refuse l'accès.

Sa révolution, pour ce peuple, est une partie ternie de l'histoire post-69. Les raisons génésiaques à son soulèvement se sont toutes estompées. Le roi Idriss est parti. Il est vite remplacé par un autre s'appelant autrement. Son Etat n'est pas une constitution. Son parlement n'a pas de partis. L'expression populaire, à son sens, ne se débite qu'à travers la voix du maître. Du guide. Une tentative à la Ayatollah. Agissant sous la pression de livres jaunés d'histoires légendaires, le guide veut défier l'«ultériorité». Il veut forcer le sort à lui réserver contre vents et marées une issue des plus mythologiques. Khadafi compte devenir une marque de

révolution. Il ne veut donc pas qu'elle soit déposée. L'exclusivité. Il a fait de cette pauvre contrée une hérésie,

une blague à dimension étatique. Kadhafi ne rougit pas. Il a une tête osée. Un visage dur. Shih. Son bégalement laisse transvaser un récit vers un délire personnel pris pour un régime politique. Il le fait croire, à coup de barils, à tous les courbeurs d'échine. Contre un baril de plus, il obtient une motion de soutien.

La révolution version Facebook aura lieu également en Libye. Kadhafi est en phase de mener son dernier combat. L'ultime, qui lui reste de ce reliquat de 1969. Le monde a changé. Les révolutions aussi. Son discours menaçant et belliqueux laisse apparaître «la danse de l'égorgé». Il s'est dit «fusil à la main, je mourrai en héros». Même l'héroïsme d'antan n'est plus de mise. Le temps des Patrice Lumumba, Ernesto Che Guevara, Nelson Mandela, Fidel Castro et autres, est une page, certes merveilleusement héroïque, mais tournée.

Comme dans chaque corps arabe repose l'âme d'un prince, le dirigeant arabe s'attelle toujours sans parvenir à vouloir par mystification, duperie ou parodie, à égaler qui le tonnage emphatique de Bourguiba, qui l'auréole historique de Gamal Abdenasser, qui l'apogée épique d'Omar El Mokhtar, qui le charisme nationaliste de Boumediene.

Tirage du N° 4936
118.794 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80
Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**Fin de la grève
Les indemnités
des greffiers revues
à la hausse**

Houari Saaidia

La quasi-totalité des cours du pays a vu jeudi le retour des greffiers à leurs postes après les acquis obtenus à l'issue des réunions qui avaient eu lieu, mardi et mercredi derniers, entre la tutelle et les représentants de la corporation. Le décret exécutif instituant le régime indemnitaire des personnels des greffes des juridictions a été promulgué et paru au Journal officiel daté du jeudi 23 février.

La reprise du travail est intervenue à l'appel de la « Coopération nationale des fonctionnaires des greffes de la justice ». Le procès-verbal ayant sanctionné ces « négociations », établi mercredi dernier et signé, côté tutelle, par le SG du ministère de la Justice et, côté corporation, par les délégués des greffiers issus des 36 cours, soulignait en conclusion que « la tutelle s'est engagée à exécuter ses promesses et les fonctionnaires de la justice, pour leur part, se sont engagés à retourner au travail incessamment ». Cependant, dans nombre de tribunaux, notamment au Centre et à l'Est, l'appel à la suspension du débrayage est resté sans effet. De fait, il y avait un flottement dans les rangs des greffiers, des voix qui appelaient à la poursuite de l'action de protestation. Des réunions ont eu lieu avec les « récalcitrants » afin de leur expliquer les nouvelles dispositions et, dès le début d'après-midi, la situation convergeait à la reprise générale du service.

La tutelle a déjà donné son accord pour six points revendiqués par les greffiers et s'attelle à étudier cinq autres en concertation avec d'autres instances compétentes. L'acquis le plus important, et le plus immédiat également, décroché par les greffiers concerne les salaires. En effet, ils ont obtenu des augmentations indemnitaires appréciables, qui vont se traduire, dès le mois de mars prochain, par une amélioration de l'ordre de 80% du salaire net, tous postes et grades confondus. En clair, par un calcul arrondi, il ressort que les greffiers toucheront, dès le mois prochain, entre 10.000 et 16.000 DA de plus. Soit, par exemple, un salaire mensuel de 27.000 DA pour le nouveau commis greffier - le plus bas de l'échelle - lequel faisait

jusqu'à 17.000 DA. Et entre 35.000 et 38.000 DA, selon plusieurs indices dont l'ancienneté, pour le divisionnaire dont le net à payer oscillait entre 20.000 et 22.000 DA à peu près.

Mieux, les greffiers vont percevoir un bon rappel, l'équivalent de plus de 30 mois de ces augmentations de primes et d'indemnités, puisqu'il est bel et bien précisé dans le nouveau décret exécutif 88-11, du 22 février 2011, paru au Journal officiel à la date du 23 février 2011 portant régime indemnitaire des personnelles des greffes des juridictions, que ce régime est à effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2008. Mieux encore, ces primes et indemnités ne vont pas « sauter » en fin de carrière, puisqu'il est précisé dans le même texte qu'elles seront versées à l'épargne retraite. Il est à noter qu'il a été instauré quatre nouvelles primes et indemnités, à savoir : la prime d'astreinte judiciaire (mensuelle, 40% du salaire de base), la prime de rendement et de qualité d'exécution des tâches (mensuelle, de 0 à 30%), l'indemnité sur la responsabilité personnelle (mensuelle, 40%) ainsi que la prime de caisse pour le personnel chargé du recouvrement des frais de justice et autres taxes (trimestrielle, entre 5.500 et 1.500 DA, selon le poste).

D'autre part, l'Etat s'est engagé à régulariser la situation au profit des fonctionnaires occupant des logements de fonction par une cession de ces biens immeubles, faire bénéficier les greffiers des différentes formules de logements attribués par l'Etat, assurer le transport pour ce personnel dans le cadre des œuvres sociales en commençant par les grandes cours en attendant sa généralisation progressivement, le maintien d'une relation avec le seul syndicat élu par la corporation et, sixièmement et enfin, la diligence d'enquête sur les cas d'abus de mauvais traitement déplorés par certains greffiers dans l'exercice de leur fonction. Concernant les cinq revendications en cours d'étude, il s'agit de la révision du statut des greffiers, notamment en ce qui concerne le système disciplinaire et la promotion, l'accès aux postes supérieurs, l'indépendance de la gestion des personnels des greffes, indemnisation sur les heures supplémentaires, la prime de zone (le Sud), entre autres.

**La grève suspendue aujourd'hui
Le statut des paramédicaux promulgué
dans un mois au plus**



M. Aziza

La grève illimitée des paramédicaux, lancée depuis le 8 février dernier, sera suspendue officiellement aujourd'hui, après la tenue du conseil national du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP). Le statut tant réclamé par cette corporation sera promulgué d'ici 15 à 30 jours, selon les engagements du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière.

La suspension de la grève a été décidée ce jeudi suite à l'annonce de la prise en charge effective des principales revendications des paramédicaux par la tutelle. Un

accord a été conclu par les deux parties à l'issue d'une réunion qui a regroupé, jeudi dernier, le premier responsable du secteur de la santé, Djamel Ould Abbas, et les responsables du SAP, au siège du ministère.

Le secrétaire général du syndicat des paramédicaux, Lounès Ghachi, que nous avons contacté hier, a fait part de la satisfaction des membres du syndicat quant aux engagements pris par la tutelle. « On s'est mis d'accord sur plusieurs points, entre autres la promulgation du statut des paramédicaux d'ici 15 à 30 jours », a-t-il affirmé. Les paramédicaux

se sont dits confiants puisque, cette fois-ci, c'est le ministre en personne qui les a reçus. Et de préciser qu'un PV conjoint portant sur les engagements en réponse aux revendications des paramédicaux a été signé.

Les engagements portent également sur la promulgation du décret exécutif portant création d'un Institut supérieur de formation paramédicale et d'un l'Institut supérieur de formation de sages-femmes. Notre interlocuteur ajoute qu'une commission mixte (ministère de la Santé et SAP), a été installée pour étudier la question du régime indemnitaire.

**Partagés entre la reprise et la poursuite de la grève
Cafouillages dans le mouvement
des étudiants des grandes écoles**

M. M.

Le mouvement des étudiants en graduation et post-graduation, issus de l'ancien système universitaire, connaît un grand cafouillage après la décision du Conseil des ministres, lors de sa réunion du 22 février dernier, « d'abroger le décret présidentiel du 13 décembre 2010 ».

Les avis sont franchement partagés sur l'attitude à adopter concernant cette promesse désormais officielle d'annuler les dispositions mettant à égalité des cycles de formation différents. C'est le cas des étudiants de l'Ecole nationale supérieure en Statistique et en Economie appliquée (ENSSEA) dont l'assemblée générale de jeudi dernier, n'a pas abouti à une décision consensuelle. Une partie des étudiants veut la reprise, alors qu'une autre insiste sur la poursuite du mouvement de grève jusqu'à la « publication du nouveau décret abrogeant celui de décembre 2010 », selon un représentant du comité de l'ENSSEA, au sein de la Coopération des étudiants des grandes écoles.

Les sceptiques considèrent que la décision du Conseil des ministres « n'est que du bla-bla ». Ils en veulent pour preuve, que le dernier Journal Officiel (n°12), datant du 23 février, ne porte « aucune mention sur l'annulation du décret portant sur l'équivalence ingéniorat avec le système LMD ». L'autre ten-

dance, y voit, au contraire, « un engagement officiel, puisque émanant du Conseil des ministres, présidé par le président de la République ».

Après deux reports successifs des examens, à l'ENSSEA une autre date a été retenue pour le 6 mars prochain. Mais vu cette nouvelle donne, les choses pourraient se compliquer encore, notamment avec la nouvelle contestation, venant cette fois des étudiants du système LMD, qui veulent le maintien dudit décret. Des représentants d'autres instituts et écoles sont restés injoignables hier.

Pour rappel, dans sa réunion du 22 février, le Conseil des ministres a décidé « d'abroger le décret présidentiel du 13 décembre 2010 » et d'avaliser « les recommandations de la Conférence nationale des chefs d'établissements universitaires ». Réunie le 17 février, la Conférence avait « confirmé la validité du diplôme d'ingénieur d'Etat délivré par les établissements d'Enseignement supérieur »; « confirmé le maintien des formations de magister pour les diplômés de l'ancien système de formation universitaire jusqu'à son extinction normale »; « inscrit comme priorité l'élaboration des textes devant régir les correspondances entre l'ancien système et le système «LMD», tel que prévu par la loi d'orientation de février 2008 », et « recommandé l'abrogation des dispositions nouvelles mises en place en décembre 2010 ».

**Raina
Raïkoum**
Kamel Daoud

**La théorie
des 3 discours + 1**

Désormais, une tradition s'installe. Celle dite des quatre discours face à la foule devenue un peuple et qui

veut un pays, pas une concession. Quatre discours prononcés généralement en deux semaines, par le dictateur du moment sélectionné par la Révolution. Dans le premier, cerné par le feu et la colère, confronté à des départs d'émeutes et à d'insolentes révoltes, le dictateur Ali Baba se présente au peuple par le biais de sa télé à lui et accuse : « Les terroristes, les islamistes et la main étrangère et des bandes de délinquants et de casseurs ». Tous les maux du diable sont convoqués : Ben Laden, la menace d'El Qaida, les hallucinogènes, la drogue, la CIA ou les « Services occidentaux ». Le dictateur dissout alors le gouvernement, donne du sucre et de la semoule et rentre chez lui, confiant dans son avenir, certain que le peuple, généralement peureux et obéissant, n'ira pas plus loin.

Dans le second, Ali Baba se représente à la télé et fait le 2^{ème} discours après les premiers rapports des Moukhabarate sur la violence de la protestation, l'élargissement de sa géographie et les premiers bilans des morts qui scandalisent les Occidentaux : « Je vous ai compris », lance, magnanime, le Ali Baba, « La police ne va plus vous faire du mal. Je dissous le Parlement et je rétablis la liberté d'aller sur la lune sans agrément et j'organise des élections dans deux ans et vous m'aimez car vous aimez ce pays ». Le discours en appelle à l'amour, la culpabilisation, les ancêtres et le sacrifice du dictateur qui a sacrifié sa vie à rendre le peuple heureux, c'est-à-dire lui-même, sa femme, son frère et ses fils. Puis le dictateur rentre chez lui mais en jetant des regards derrière son dos pour voir s'il n'y a personne qui veut lui prendre la télécommande. Son ministre de la Défense est surveillé, son ministre de l'Intérieur est inquiet, son directeur de Banque Centrale est invité à manger et sa TV lance des chants patriotiques et zoome

sur les injazate (les réalisations glorieuses).

Dans le 3^{ème} discours, le dictateur se représente à la télé encore une fois, mais avec

un costume fripé, moins de gardes du corps fidèles, sans sa femme qui a déjà pris un avion et des bijoux, et avec moins d'assurance : « J'organise les élections demain à la 1^{ère} heure. Je ne me présente pas. Ni mon fils. Ni mon frère. Je rends l'argent et le pays que je n'ai pas volé et je vous tends la main ». L'émeute est devenue une Révolution, les places publiques sont devenues des maquis, les alliés s'enfuient, les diplomates basculent, le Palais est cerné, lui qui a cerné le pays depuis toujours, et même les cuisiniers ne sont pas venus au matin. Le 3^{ème} discours est celui de la fin, de l'armée qui décide sur décision du peuple. C'est le moment jamais envisagé où le temps une corde au cou et la fortune un lacet de chaussures. Ali Baba sait. Désormais.

Généralement, il existe un 4^{ème} discours. Il n'est jamais diffusé. On y voit un homme qui tremble en arrangeant le micro, qui regarde sans comprendre une histoire qui n'est plus la sienne et qui est poussé du dos par des militaires pendant qu'il téléphone à des présidents amis pour réserver une chambre solo pour une nuit de transit. Le 4^{ème} discours ne sera jamais diffusé. Il est remplacé par un avion et un communiqué de démission. La foule est remplacée par le peuple, la terre par un pays, l'avenir est remplacé par une promesse et le chant est si haut qu'il en devient un galon.

Parfois, l'ordre des trois discours n'est pas respecté : le boucher de Tripoli l'a démontré mais l'esprit reste le même : déni, accusations, menaces, excuses, supplication, débandade. Ah, qu'ils sont sublimes les temps nouveaux ! L'Histoire n'est plus dans les livres mais dans les rues. Au pas de la porte. Mangeuse d'hommes mais accoucheuse de l'avenir. Aujourd'hui, tout le monde peut avoir une histoire nationale et pas seulement les dictateurs !

L'état d'urgence levé Les nouvelles dispositions

Yazid Alilat

Voilà, c'est fait ! La levée de l'état d'urgence en Algérie est effective depuis jeudi dernier. Vingt et un ans après son entrée en vigueur. Annoncée au début du mois de février par le président Bouteflika lors d'un Conseil des ministres, la décision de la levée de l'état d'urgence a été adoptée au cours du dernier conseil, tenu mardi dernier. Il ne restait plus alors que sa publication au Journal officiel, ainsi que d'autres textes relatifs au volet sécuritaire, dont la participation de l'Armée nationale populaire à la lutte contre le terrorisme et sa reconversion également dans la lutte contre la subversion.

La première ordonnance abroge le décret législatif du 6 février 1993 portant prorogation de l'état d'urgence institué par décret présidentiel du 9 février 1992. Ainsi, jeudi en début d'après-midi, l'annonce est tombée. L'ordonnance n°11 du 23 février 2011, portant levée de l'état d'urgence, stipule notamment dans son article 1er qu'« est abrogé le décret législatif n° 93-02 du 6 février 1993 portant prorogation de la durée de l'état d'urgence, instauré par le décret présidentiel n° 92-44 du 9 février 1992 ».

Dans la foulée, trois autres décisions, déjà annoncées lors du Conseil des ministres de mardi dernier, sont également promulguées. La première est relative à « la poursuite de la lutte contre le terrorisme et la subversion », avec un nouveau texte de mise en œuvre de l'engagement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui stipule également, selon les termes du communiqué du Conseil des ministres, que « la conduite et la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion sont prises en charge par l'Etat-major de l'ANP ». Le décret sur la lutte contre le terrorisme, publié dans le JO n°12, stipule ainsi en son article 1er que « les unités et formations de l'Armée nationale populaire sont mises en œuvre et engagées dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion », alors que l'article 2 précise que « le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire est chargé du commandement, de la conduite et de la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion sur toute l'étendue du territoire national ».

Par ailleurs, l'ordonnance modifiant et complétant la loi relative à la participation de l'ANP à des missions de sauvegarde de l'ordre public, hors des situations d'exception, a également été promulguée et publiée dans le même numéro du JO. Elle stipule notamment que « les unités et formations de l'Armée nationale populaire peuvent être mises en œuvre pour répondre à des impératifs de lutte contre le terrorisme et la subversion. Les dispositions relatives à la mise en œuvre des unités et formations de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre le terrorisme et la subversion seront précisées par voie réglementaire ».

MAINTIEN DE LA «RÉSIDENTE SURVEILLÉE»

Dans le domaine judiciaire, mais toujours dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la subversion, l'ordonnance portant code de procédure pénale n°66-155 du 8 juin 1966 a été complétée par une seconde ordonnance, notamment en son article 1er et en son article 2, qui souligne que « l'article 125 bis 1, alinéa 9 » stipule que « (l'inculpé) doit demeurer dans une résidence protégée, fixée par le juge d'instruction, et ne la quitter que sur autorisation de ce dernier. Le juge d'instruction charge des officiers de la police judiciaire de veiller à l'exécution de cette obligation et d'assurer la protection de l'inculpé. Cette mesure n'est ordonnée que pour les infractions qualifiées d'actes terroristes ou subversifs ; elle est d'une durée maximale de trois (3) mois, et peut être prolongée deux (2) fois pour une durée maximale de trois (3) mois à chaque prolongation. Quiconque révèle toute information relative à la localisation du lieu de la résidence, protégée et fixée par la présente mesure, encourt la peine prévue pour la divulgation du secret de l'instruction. Le juge d'instruction peut, par décision motivée, ajouter ou modifier l'une des obligations ci-dessus énumérées ».

La levée de l'état d'urgence est ainsi adossée à des mesures autrement plus draconiennes en matière de lutte contre le terrorisme et la subversion.

● ORDONNANCE PORTANT LEVÉE DE L'ÉTAT D'URGENCE

(...) Est abrogé le décret législatif n° 93-02 du 6 février 1993 portant prorogation de la durée de l'état d'urgence instauré par le décret présidentiel n° 92-44 du 9 février 1992.

Art. 2. - La présente ordonnance sera publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 23 février 2011.

● CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

(...) **Article 1er.** - La présente ordonnance a pour objet de compléter l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale.

Art. 2. - L'article 125 bis 1 de l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, susvisée, est complété et rédigé comme suit :

« Art. 125. bis 1 - Alinéa premier : (sans changement).

Le contrôle judiciaire astreint (l'inculpé) à se soumettre, selon la décision du juge d'instruction, à une ou plusieurs obligations découlant des mesures ci-après énumérées : Les points de 1 à 8 (sans changement) 9) - Demeurer dans une résidence protégée, fixée par le juge d'instruction et ne la quitter que sur autorisation de ce dernier.

Le juge d'instruction charge des officiers de la police judiciaire de veiller à l'exécution de cette obligation et d'assurer la protection de l'inculpé.

Cette mesure n'est ordonnée que pour les infractions qualifiées d'actes terroristes ou subversifs ; elle est d'une durée maximale de trois (3) mois, et peut être prolongée deux (2) fois pour une durée maximale de trois (3) mois à chaque prolongation.

Quiconque révèle toute information relative à la localisation du lieu de la résidence protégée fixée par la présente mesure, encourt la peine prévue pour la divulgation du secret de l'instruction.

Le juge d'instruction peut, par décision motivée, ajouter ou modifier l'une des obligations ci-dessus énumérées ».

Art. 3. - La présente ordonnance sera publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

● LA PARTICIPATION DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE À DES MISSIONS DE SAUVEGARDE DE L'ORDRE PUBLIC HORS LES SITUATIONS D'EXCEPTION

Article 1er. - Les dispositions de l'article 2 de la loi n° 91-23 du 6 décembre 1991, susvisée, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit :

« **Art. 2.** - Sans préjudice des dispositions prévues aux articles 91 et 93 de la Constitution, les unités et formations de l'Armée nationale populaire peuvent être mises en œuvre, pour répondre à des impératifs :

- (sans changement)
- (sans changement)
- (sans changement)
- de lutte contre le terrorisme et la subversion.

Les dispositions relatives à la mise en œuvre des unités et formations de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre le terrorisme et la subversion, mentionnées au 4ème tiret ci-dessus, seront précisées par voie réglementaire ».

● LA MISE EN ŒUVRE ET L'ENGAGEMENT DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA SUBVERSION

(...) Le Président de la République, décrète :

Article 1er. - Les unités et formations de l'Armée nationale populaire sont mises en œuvre et engagées dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion, conformément aux dispositions de l'article 2 (alinéa 2) de la loi n° 91-23 du 6 décembre 1991, modifiée et complétée, susvisée.

Art. 2. - Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire est chargé du commandement, de la conduite et de la coordination des opérations de lutte contre le terrorisme et la subversion sur toute l'étendue du territoire national.

Art. 3. - Les conditions et modalités d'exécution du présent décret seront définies par arrêté conjoint du ministre de la défense nationale et du ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Art. 4. - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Levée de l'état d'urgence Un signe positif pour la Maison-Blanche



Le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des Affaires politiques, M. William Burns, a qualifié jeudi à Alger de «très positives» les mesures prises récemment par l'Algérie concernant notamment l'emploi et le logement.

«Nous considérons comme très positifs les engagements qui ont été pris de donner plus d'opportunités en ce qui concerne l'emploi, le logement et l'éducation», a déclaré M. Burns à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Il a rappelé que son pays s'était déjà prononcé sur la levée de l'état d'urgence, en estimant qu'il s'agissait d'un engagement «positif et très clair». «Nous espérons que toutes ces mesures seront concrétisées très rapidement», a-t-il dit, soulignant que les Etats-Unis d'Amérique considèrent «prioritaires» leurs relations avec l'Algérie qui dispose d'un «énorme potentiel» de développement.

M. Burns a, par ailleurs, relevé que sa visite en Algérie intervient alors que «la région toute entière connaît de profonds changements», affirmant que «les peuples sont en quête de liberté, de dignité et d'opportunités». «La consécration de ces aspirations prendra des formes différentes selon les sociétés», a-t-il indiqué. «Nous souhaitons que la réponse à ces aspirations soit la plus ouverte, la plus sérieuse, la plus claire et le plus tôt possible», a-t-il ajouté.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé que la visite de Burns en Algérie s'inscrit dans le cadre de la concertation autour de plusieurs volets de la coopération bilatérale aux plans politique, sécuritaire et économique. «Nous saisissons l'occasion de la visite du responsable américain en Algérie pour nous concerter sur tous les volets de la coopération bilatérale dans les domaines politique, sécuritaire et économique», a indiqué M. Medelci dans une déclaration à la presse au terme de l'entretien qu'il a eu avec M. Burns. Il a qualifié cette visite de «très positive» et s'inscrivant dans le cadre de l'échange de visites entre les deux parties. Il a ajouté que «la conjoncture que traverse la région et la visite du responsable américain en Egypte et en Tunisie nous permet d'évaluer la situation dans ces pays précisément, et dans d'autres pays arabes qui passent par des moments particuliers». Par ailleurs, la Maison-Blanche a indiqué que le président américain Barack Obama «félicite» le gouvernement algérien après la levée jeudi de l'état d'urgence. «Je félicite le gouvernement algérien pour avoir pris une mesure importante aujourd'hui en levant officiellement l'état d'urgence», déclare M. Obama dans un communiqué de la Maison-Blanche. «Il s'agit d'un signe positif montrant que le gouvernement algérien écoute les préoccupations et répond aux aspirations de son peuple et nous sommes impatients de voir les prochaines mesures qui seront prises pour permettre aux Algériens d'exercer pleinement leurs droits universels, dont la liberté d'expression et d'association», ajoute le président américain. Les Etats-Unis continueront à coopérer avec l'Algérie dans cette perspective, assure M. Obama.

Energie

Sonatrach signe avec Anadarko

Un contrat a été conclu entre Sonatrach et le groupe algéro-américain Anadarko pour l'exploitation du gisement «El Merk», situé à 350 km au sud-est de Hassi Messaoud.

Mokhtaria Bensaâd

Le développement de cet important gisement va produire, d'ici fin 2013, plus de 160.000 barils d'hydrocarbure par jour pour un coût estimé à près de 4,5 milliards de dollars. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le groupement algéro-américain «Berkin». Il s'agit d'un projet dont les travaux ont atteint à ce jour près de 67%. Il comporte, notamment, la réalisation d'une usine de traitement de pétrole, de condensât et de GPL avec des systèmes de stockage, des canalisations de transport d'hydrocarbures ainsi qu'une base vie et une base industrielle.

Sonatrach détient 51% du capital de ce groupement. Le gisement contient des réserves prouvées de 1,2 milliard de barils de pétrole et de condensât, et devra produire, dès sa mise en service, 127.000 mbj de pétrole et de condensât et 30.000 mbj de GPL, a indiqué Bada Lahcen, directeur du projet, cité par l'APS.

La réalisation du projet a été confiée au groupement international «Petrofac» qui assure la construc-

tion de l'usine de traitement des hydrocarbures, partie la plus complexe et la plus importante du projet. Six autres contractants, dont deux nationaux, interviennent également dans cette opération. Il s'agit des sociétés algériennes «Kahrif» et «GCB», de deux entreprises italiennes (Bonatti et Bentini), du français «Siemens» et du groupement «ABB (Asia Brown Boveri)-Petrojet-Sarpi». Sonatrach et Anadarko exploitent, par ailleurs, depuis 1998, un autre gisement situé dans le bloc 404 à Hassi Berkine. Avec l'entrée en production du gisement «El Merk», le bassin de Berkine produira à lui seul près de 400.000 mbj, un volume qui ne sera pas loin des 420.000 mbj extraits actuellement de «Hassi Messaoud», plus grand champ pétrolier du pays, selon Moussa Houache, administrateur.

Toujours dans le cadre des investissements dans le secteur des hydrocarbures, la zone industrielle d'Arzew (35 km à l'est d'Oran) a été dotée dernièrement de systèmes de télésurveillance intelligents pour renforcer les moyens de sécurisation des installations et complexes d'hydrocarbures. Ces

systèmes assurent une couverture sécuritaire globale grâce à des équipements technologiques modernes. Les différentes réalisations et la série de projets, visant à renforcer la sécurité industrielle dans cette zone, notamment des caméras de pointe acquises récemment, ont été présentées à l'occasion de la célébration de la journée de nationalisation des hydrocarbures. Il s'agit de caméras fixes aux entrées de la zone et d'autres mobiles dotées d'une mémoire de haute capacité d'enregistrement pour suivre divers mouvements à son entourage et d'autres équipements intelligents pour des contrôles minutieux. Une démonstration du fonctionnement de cet équipement a été présentée jeudi. L'assistance a suivi, dans l'une des salles des opérations de sécurité industrielle dans la zone, la projection de films vidéos montrant des modèles de ces équipements contrôlant le mouvement diurne et nocturne, en plus de la surveillance de la bande côtière d'une longueur de 16 km, située dans le territoire de la zone industrielle qui s'étend sur une superficie d'environ 2.700 hectares.

Skikda

Grève à la SOMIK

A. Boudrouma

Les travailleurs de la maintenance industrielle de Skikda (SOMIK), ont maintenu jeudi, leur vaste mouvement de grève, initié mercredi après un bref sit-in tenu la veille et durant lequel ils ont exprimé un certain nombre de revendications socio professionnelles, assorties de l'exigence du départ du P-DG et de six proches collaborateurs. La plateforme de revendications visée par la section syndicale UGTA de la SOMIK, adressée au P-DG de Sonatrach, porte sur l'intégration de la SOMIK à la société mère Sonatrach, au même titre que les autres entreprises implantées dans la zone industrielle. De même qu'elle porte sur la régularisation des contrats de travail tant pour ceux arrivés à expiration que pour ceux encore en cours de validité, l'arrêt des licenciements et la réintégration des travailleurs suspendus, le règlement des droits des travailleurs en suspens, l'intégration à la société des travailleurs activant dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, ils exigent de dépêcher une commission d'enquête pour demander des comptes aux responsables et l'éradication de la bureaucratie dans les promotions des travailleurs. Malgré la tentative de conciliation, menée conjointement par l'inspection du Travail et le responsable de l'UGTA de la wilaya, les travailleurs n'ont pas voulu reculer, particulièrement sur le départ du P-DG. Le responsable de l'inspection du Travail, au sortir de la rencontre avec les travailleurs, estime déraisonnable cette revendication sachant que l'entreprise traverse une crise financière que n'importe quel autre responsable ne pourra régler et que le maintien de la position des travailleurs entrainera sûrement l'aggravation de la situation de la SOMIK. Cet avis est d'ailleurs partagé par le secrétaire de l'Union de wilaya UGTA qui juge que même si les revendications socio professionnelles paraissent légitimes et peuvent trouver une issue, il n'en demeure pas moins que la réclamation du départ du directeur et de son staff paraît irréaliste. Toujours est-il que de l'avis de

certains travailleurs qui nous ont contactés, la coupe est pleine et la pression exercée par le mode de gestion en vigueur à la SOMIK est selon eux, devenue intenable. «Jugez-en. On soumet les travailleurs à une sorte de torture jouant sur la durée du contrat qui devient extensible en fonction de la personne; plus celle-ci est soumise plus son contrat s'allonge, pour les autres sa durée n'excède guère un mois qui n'est en réalité qu'un délai d'observation du travailleur...».

D'autres travailleurs nous ont lancé «venez voir par vous-même et vérifiez qu'il n'y a aucun débordement dans notre mouvement malgré les tentatives de division qui ont eu lieu ce jour (jeudi dernier NDLR) où l'on n'a pas dépêché le transport du personnel pour nous obliger à nous débrouiller par nous-mêmes, de rejoindre la SOMIK». Actuellement la grève se poursuit et les travailleurs ont décidé de maintenir une veille à la SOMIK, durant le week-end, «afin d'empêcher toute tentative d'entrée, aux responsables de la SOMIK», ont-ils souligné.

Le baril de pétrole a frôlé les 120 dollars jeudi

Pressions sur l'Opep

Moncef Wafi

Alors que les cours du pétrole continuent de grimper, malgré les assurances de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, le baril de light sweet crude s'échangeait à 92,92 dollars, un niveau record depuis 2008, alors que celui du Brent de la mer du Nord s'affichait en hausse de 1,06 dollar, à 106,80 dollars. Jeudi matin, le baril de pétrole Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, a frôlé les 120 dollars, à 119,79 dollars, avant de se replier.

Cette évolution dans les prix est due principalement aux événements en Libye, où l'arrêt d'une grande partie de la production est ressenti durement par les raffineurs européens, qui se voient contraints de payer le prix fort pour trouver du brut de qualité, facile à raffiner. Pourtant, l'Opep ne prévoit pas pour l'heure d'accroître sa production en l'absence d'une quelconque pénurie sur les marchés. Se voulant rassurant, l'Organisation a fait savoir, par la voix du ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaimi, qu'elle serait prête à augmenter sa production en cas de pénurie. Traçant un parallèle avec la situation en 2008 qui a vu les prix du baril s'affoler, le ministre saoudien affirmera que «l'offre et la demande sont à égalité, les capacités de production excédentaires sont importantes, et la volatilité que nous voyons résulte de troubles

temporaires». Pourtant, ces propos ne rassurent pas trop les pays consommateurs qui suivent de près les évolutions de la production pétrolière libyenne. Ainsi, Repsol, dont la production nette atteignait 34.777 barils de pétrole par jour en Libye en 2009, a déjà annoncé qu'il suspendait son activité. ENI, qui produit 244.000 barils équivalents pétrole et gaz par jour en Libye, soit environ un quart des exportations libyennes, a pris la même décision. Total, pour sa part, a commencé à suspendre certaines capacités de production en Libye, et l'Iran a également annoncé l'arrêt de ses activités pétrolières dans le pays.

Ces suspensions de production interviennent également sur fond d'incertitudes sur la capacité des ports libyens d'assurer le transport des hydrocarbures. Devant ces incertitudes, les gros clients de la Libye, dont l'Europe, qui importent environ 80% du 1,3 million de barils/jour exportés par la Jamahiriya, se tournent vers d'éventuels fournisseurs alternatifs pour faire tourner leurs raffineries. Ainsi, l'Arabie Saoudite, premier producteur mondial de pétrole avec 12,5 millions de barils/jour, a dit être en «discussions actives» avec des raffineurs européens dépendant de l'approvisionnement en brut libyen, en leur demandant «quelle quantité et quelle qualité de pétrole ils souhaitaient».

Le Nigeria et l'Algérie sont également cités par les ana-

lystes comme pouvant combler le déficit libyen : mais si pour le premier pays, sa situation de crise pourrait le disqualifier, la solution Algérie pourrait être la bonne si l'OPEP décidait d'augmenter sa production. Rappelons que l'Algérie dépasse déjà son objectif de production fixé par l'Opep à 1,2 million de bpj, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), une organisation qui représente les intérêts des pays consommateurs. «S'il y a avait une diminution de l'offre en raison de perturbations dans des pays producteurs, les pays de l'Opep, comme l'Arabie Saoudite, accroîtront leur production», a assuré Ali al-Nouaimi à l'issue de la dernière réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF), rassemblant les principaux pays consommateurs et producteurs de la planète.

Dans ce contexte, les appels à une hausse de la production se multiplient. «L'Opep semble ne pas être conscient du fait que les prix élevés du pétrole risquent de faire dérailler la reprise économique mondiale et de saper la demande future pour son propre or noir», déplorait le Centre for Global Energy Studies. Or, les Etats-Unis ont également appelé à une action rapide de l'Opep : «L'accroissement de la production est, on l'a vu dans le passé, une réponse qui permet de corriger une hausse des prix, a expliqué le secrétaire américain adjoint à l'Energie, Daniel Poneman.

Boumerdès

Deux terroristes abattus

K. R.

Au cours d'une vaste opération de ratissage menée par les forces de l'ANP au niveau des maquis de Aïn el-Hamra relevant de la commune de Bordj-Menaïel, à 30 km au sud-est de Boumerdès, deux terroristes ont été abattus dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. Selon nos informations, les deux terroristes sont tombés dans une em-

buscade tendue par les éléments de l'armée aux environs du village de Aïn el-Karma, une localité située à cheval entre les communes de Bordj-Menaïel et Cap Djinet. Par ailleurs, deux armes de type kalachnikov ont été récupérées par les militaires. Il est à noter que cette opération de ratissage a été déclenchée à la suite d'informations faisant état de mouvements suspects de membres des groupes armés de l'ex-GSPC.

Tizi Ouzou

Sept condamnations pour trafic d'armes

Nait Ali H.

Le tribunal criminel près la Cour de Tizi Ouzou a prononcé jeudi, des peines de 05 à 20 ans de prison, dans le procès de 9 personnes poursuivies pour tentative d'adhésion à un groupe armé terroriste, fabrication d'une arme à feu de cinquième degré, détention de munitions et d'équipements de guerre et vente illicite d'armes à feu et de munitions.

Ainsi H. Ahmed a écopé d'une peine de 10 ans de réclusion criminelle, S. Rachid, R. Akli et B. Nabil ont été condamnés à 05 ans de prison. Le même tribunal a également condamné à 20 ans de prison 3 terroristes en fuite jugés par contumace sur le même dossier. Tandis que 2 autres prévenus ont été acquittés. Le principal accusé H. Ahmed a reconnu avoir acheté 2 armes à feu, un pistolet automatique et un Kalach-

nikov avec des munitions pour la somme de 47 millions de centimes. Son arrestation est intervenue après que sa sœur, exerçant comme infirmière, ait porté plainte contre lui, le 08 avril dernier suite à des menaces de mort proférées contre elle. Les autres prévenus ont, tour à tour, nié les charges retenues contre eux. Le représentant du ministère public a requis la peine de 20 ans de prison à l'encontre du principal accusé.

Tlemcen

100 kilos de kif saisis

Un quintal de kif traité a été saisi par les gardes-frontières dans la nuit de jeudi à vendredi, au niveau de la commune de Sidi Boudjnane relevant de la daïra de Bab El-Asa (wilaya de Tlemcen), a-t-on appris du commandement du 2^{ème} groupement régional de la gendarmerie nationale. Cette quantité que les trafiquants tentaient d'introduire

dans le territoire national était dissimulée dans des sacs transportés à dos de mulet. Les trafiquants ont toutefois réussi à prendre la fuite, a indiqué la même source. La même brigade a avorté durant la même période et dans la même localité une tentative de trafic de 3.500 litres de mazout et cinquante kilos d'arachides, a ajouté la même source.

Libye

Bain de sang et confusion totale

Au 11^e jour de la révolte contre le pouvoir, la situation en Libye reste toujours confuse. Selon l'AFP, les forces loyales au régime libyen de Mouammar Kadhafi ont tiré hier, sur des manifestants à Tripoli, faisant au moins deux morts, après la prise de contrôle de l'est du pays par l'opposition.

Djamel Belaïfa

Réunion de l'ONU, propositions de sanctions, d'embargo total et de mise en place d'une zone d'exclusion aérienne. A travers le monde, les initiatives se multiplient pour tenter de stopper le bain de sang. Mais alors que la région orientale pétrolière est aux mains de l'opposition armée qui pourrait marcher sur Tripoli, les forces pro-Kadhafi, déployées autour de mosquées pour empêcher les protestations, ont tiré sur des manifestants notamment à la sortie des mosquées, selon les témoins. «Les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur des manifestants sans distinction. Il y a des morts dans les rues de Soug Al-Jomaa», a indiqué à l'agence française, un habitant. D'autres témoins de quartiers de la banlieue/est, comme Ben Achour et Fachloun, ont signalé des «tirs nourris sur tous ceux qui se trouvent dans la rue». Des scènes similaires se déroulent à Ghout Achaal, à l'ouest de la ville. «Ils tirent sur des civils sans armes qui sortent des mosquées», a déclaré à l'AFP un habitant du quartier résidentiel de Ben Achour. Dans le quartier populaire de Fachloun, au moins deux manifestants ont été tués par des «miliciens» pro-Kadhafi, selon un témoin. Des centaines d'autres personnes, à Tajoura, manifestaient contre le régime. La télévision libyenne, citant des sources médicales, a néanmoins démenti des morts à Tripoli. Les partisans de Kadhafi sont concentrés à Tripoli, où la milice Khamis disposerait de 9.000 combattants, de chars et d'avions, selon des informations non confirmées. A Tobrouk, un millier de personnes, brandissant des drapeaux de la monarchie du roi Idriss Senoussi qui s'est imposé comme un symbole de l'insurrection, ont manifesté. «Libye libre, Kadhafi dehors», «Le peuple veut la chute du régime», ont-ils lancé. Musratha, troisième ville du pays, à 150 km à l'est de Tripoli, a été désertée par les loyalistes à Kadhafi, mais des combats ont eu lieu sur une base aérienne proche et qui ont fait de nombreux morts, selon un habitant cité par l'AFP.

KADHAFI ACCUSE AL QAÏDA

A l'ouest de Tripoli, dans la ville de Zawiyah, les combats entre opposants et partisans du régime ont fait «plus de 35 morts, peut-être même 50», a par ailleurs affirmé à l'AFP, le porte-parole de la Ligue libyenne des droits de l'Homme. C'est aux habitants de cette ville que s'est adressé jeudi, M. Kadhafi. Il a accusé Al-Qaïda d'orchestrer l'insurrection en donnant selon lui, des «pilules hallucinogènes» aux opposants. L'un des fils du leader libyen, Seïf el-Islam, a affirmé que sa famille resterait, coûte que coûte, en Libye, et a averti que le régime ne permettrait pas à une «poignée de terroristes» de contrôler une partie du pays. Il a affirmé que les villes d'El Beida et de Derna étaient aux mains de «terroristes» qui ont établi «deux émirats islamiques, des États fantômes», tandis que Benghazi était en proie à un «chaos complet». Dans l'ouest, deux villes posent problème, a indiqué Seïf Al-Islam: Musratha, la 3^e ville du pays, située à 150 km, à l'est de Tripoli, et Zawiyah, à 60 km à l'ouest de la capitale. Les insurgés, «peu nombreux» dans ces villes «ont volé des chars appartenant à l'armée, ils ont des armes, des mitrailleuses et des munitions», a-t-il déclaré, confirmant qu'ils avaient tenté hier de s'emparer de l'aéroport de Musratha. «Mais ils ont été repoussés», a-t-il ajouté. «Le Sud et le Centre sont sous notre contrôle. Il n'y a pas de problème, tout va bien (...) Tripoli et ses environs sont calmes, vous pouvez vous y promener», a-t-il par ailleurs assuré.

A l'étranger, l'indignation s'amplifie contre le pouvoir libyen, de plus en plus isolé après avoir été lâché par ses pairs arabes

et plusieurs proches et diplomates, dont les ambassadeurs libyens à Paris et à l'Unesco, ainsi que Kadhaf al-Dam, proche conseiller et cousin de M. Kadhafi.

L'UE ET L'OTAN ACCENTUENT LA PRESSION

Hier, l'Union européenne (UE) et l'Otan ont accentué la pression sur le régime libyen en se concertant sur l'évacuation des étrangers encore en Libye, voire sur les moyens de faire respecter une zone d'exclusion aérienne, si l'ONU l'autorise. Les pays européens préparent des «plans d'urgence» pour contrôler l'espace aérien libyen mais «l'Union européenne a d'abord besoin d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies» donnant son aval, a déclaré un diplomate européen à la presse, en marge d'une réunion des ministres de la Défense de l'UE en Hongrie. «C'est l'une des options» sur la table, a confirmé le ministre hongrois de la Défense, Csaba Hende, à propos d'une zone d'exclusion aérienne, en évoquant les «moyens» dont disposait l'Otan, sans préciser lesquels, pour interdire à l'aviation libyenne de bombarder les opposants. L'idée d'une telle zone avait été évoquée dès mercredi par Washington et jeudi par Paris. Tout comme les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, au niveau national, l'Alliance atlantique dispose de sa propre flotte d'avions-radars AWACS, basée en Allemagne. De son côté, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, le Danois Anders Fogh Rasmussen, venu discuter de la coopération UE-Otan, n'a pas écarté une telle option mais il s'est refusé, devant la presse, à «tout commentaire à ce stade», soulignant qu'il a appelé à une réunion d'urgence, aujourd'hui, du Conseil de l'Atlantique Nord, qui regroupe les ambassadeurs des 28 pays alliés, «afin de discuter de la Libye», a-t-il dit, par ailleurs. Il restait encore, hier, en Libye «de 2.000 à 3.000» citoyens des pays de l'UE, selon la responsable de la diplomatie européenne, la Britannique Catherine Ashton. «L'UE va accélérer la mise au point des sanctions, visant le régime de Mouammar Kadhafi pour stopper les violences en Libye aussi vite que possible», a-t-elle déclaré. Ces sanctions vont d'un embargo sur les armes aux interdictions de séjour de dirigeants libyens, en passant par un gel de leurs avoirs. La haute représentante de l'UE a tenu à souligner cependant, que «personne jusqu'à présent ne parlait d'une action militaire» contre la Libye, bien qu'une zone d'exclusion aérienne nécessite, à l'évidence, de recourir à des moyens militaires. Le principe des sanctions avait été adopté cette semaine par les Européens, mais il reste à en fixer les modalités. A la demande de Paris et Londres, le Conseil de sécurité de l'ONU devait examiner un train de sanctions contre la Libye hier, à partir de 20H00 GMT, et l'UE souhaitait d'abord en attendre les résultats. Paris et Londres ont proposé au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution prévoyant «un embargo total sur les armes, des sanctions et une saisine de la CPI pour crime contre l'humanité», selon la chef de la diplomatie française Michèle Alliot-Marie. Face au chaos, les évacuations dans des conditions difficiles par terre, mer et air continuent, plusieurs pays européens, au premier rang desquels l'Italie s'inquiétant d'une crise humanitaire du fait de l'exode de dizaines de milliers d'étrangers et de Libyens. Le Programme alimentaire mondial de l'ONU a averti que la chaîne d'approvisionnement en nourriture en Libye «était en danger de s'effondrer». Les importations alimentaires n'arrivent plus dans les ports et la distribution en est compromise en raison des violences.



Des centaines d'étrangers affluent vers Debdeb 1.500 Algériens rapatriés

Quelque 1.500 ressortissants algériens ont été rapatriés de Libye jusqu'à maintenant, à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays. Une cellule d'accueil, chargée d'aider les rapatriés à regagner leurs lieux de résidence en Algérie, a été mise en place au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediène.

Ainsi, 1.300 ressortissants algériens ont été rapatriés à bord de vols d'Air Algérie, alors que quelque 200 autres ont regagné le pays depuis mercredi à travers le poste frontalier de Debdeb. La wilaya d'Ilizi a indiqué que «toutes les dispositions ont été prises par les pouvoirs publics pour faciliter le retour des ressortissants algériens établis en Libye, au nombre de 8.000 environ». Il s'agit notamment de la mise en place d'un dispositif sanitaire et l'aménagement de sites d'hébergement pour les accueillir, ainsi que les étrangers fuyant la Libye, a assuré la même source. Les sites ont été aménagés au niveau de la commune de Debdeb et de In Amenas pour accueillir le flux de personnes en provenance du territoire libyen.

Selon le secrétaire d'Etat auprès du ministère des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Halim Benatallah, l'opération va se poursuivre

pour rapatrier «en urgence» tous les ressortissants algériens désireux de rentrer au pays.

Par ailleurs, plusieurs Algériens travaillant en Libye ont gagné l'Egypte par le poste frontalier d'Al-Saloum, parmi un groupe de ressortissants égyptiens et arabes qui ont été évacués, suite aux événements survenus en Libye. Plus d'une dizaine de ressortissants algériens sont arrivés jeudi au siège de l'ambassade d'Algérie au Caire, après avoir gagné l'Egypte par le poste frontalier d'Al-Saloum. Ces Algériens, dont la majorité travaillait dans l'est de la Libye, ont été pris en charge par l'ambassade d'Algérie au Caire en vue de faciliter leur retour au pays. D'autres Algériens sont en route pour se rendre vers les frontières égyptiennes, ont-ils déclaré à l'APS, précisant que d'autres sont bloqués dans les régions sud de la Libye en raison du manque de moyens de transport et de l'interruption des télécommunications et de l'approvisionnement.

Saïd Cheraba, un jeune originaire de Bordj Menaiel, employé au sein de la Société des infrastructures routières Juba, dans la région de Djalo (400 km au sud de Benghazi), a confié que la situation était très difficile en Libye, surtout durant les premiers jours des affrontements.

«Plusieurs compagnies ont été incendiées et pillées et des étrangers ont été menacés. Les responsables de notre société nous ont demandé de procéder au déplacement des équipements vers une région située dans le désert. Mais après avoir récupéré les équipements, ils nous ont abandonnés», a-t-il dit.

Par ailleurs, un groupe de 260 ressortissants égyptiens, ainsi que 11 Irakiens et 3 Syriens, fuyant la Libye en raison de la dégradation sécuritaire dans ce pays, ont rejoint le territoire algérien jeudi soir, via le poste frontalier de contrôle de Debdeb, selon une source de la wilaya.

Ce premier contingent, sur le millier d'Égyptiens attendus dans les prochains jours à partir de la ville libyenne frontalière de Ghadamès, a été pris en charge au fur et à mesure de leur arrivée par les services de la police des frontières de Debdeb, où toutes les conditions ont été réunies pour faciliter leur passage.

Des représentants diplomatiques des ambassades d'Angleterre, d'Indonésie et d'Égypte étaient présents hier au niveau du poste de contrôle aux frontières de Debdeb, pour accueillir leurs ressortissants fuyant la Libye, et procéder à leur rapatriement vers leurs pays d'origine, selon la même source.

Tunisie

Une marée humaine réclame le départ du gouvernement Ghannouchi

Plus de 100.000 Tunisiens, selon la police, ont réclamé hier le départ du gouvernement de transition dirigé par Mohammed Ghannouchi, devant la Kasbah, épicentre de la contestation, où de nouveaux cortèges de manifestants affluaient encore en début d'après-midi. Devant la place de la Kasbah, noire de monde, des policiers ont avancé le chiffre de «plus de 100.000 manifestants» tandis que des hélicoptères de l'armée survolaient cette zone située au cœur de Tunis. Selon des membres du Croissant-Rouge et des manifestants, il s'agit de la plus grande manifestation depuis la chute de Ben Ali le 14 janvier.

Répondant à des appels à la mobilisation relayés sur Facebook et profitant du fait que la journée de vendredi soit un jour férié, des Tunisiens sont venus affirmer que leur «révolution» qui a chassé du pouvoir le régime de Ben Ali «ne sera pas usurpée». Des manifestants scandent «Ghannouchi dégage», «Ça suf-

fit avec les mises en scène», «Honte à ce gouvernement». D'autres brandissent des banderoles où l'on peut lire «Ghannouchi, ton insistance montre que tu caches ta mauvaise foi». «Révolution jusqu'à la victoire», «En avant les braves de la liberté», «Nous arracherons la répression de notre terre», «Ghannouchi prend tes chiens et démissionne», «Non à la confiscation de la révolution», scandaient d'autres manifestants qui traversaient l'avenue centrale Habib Bourguiba en direction de la Kasbah. «Nous sommes là aujourd'hui pour faire tomber le gouvernement», lance Tibini Mohamed, un étudiant de 25 ans.

Le Premier ministre a déplacé ses bureaux fin janvier de la Kasbah après une première manifestation, au cours de laquelle des Tunisiens avaient campé près d'une semaine devant ses locaux. Il avait alors transféré son cabinet au palais présidentiel de Carthage, dans la banlieue sud de Tunis. Mohammed

Ghannouchi a été le Premier ministre de Ben Ali de 1999 jusqu'à sa chute le 14 janvier dernier sous la pression populaire. Après la formation, le 17 janvier, d'un gouvernement d'union nationale dans lequel l'équipe sortante avait conservé la majorité des postes, des milliers de personnes avaient manifesté quotidiennement pour obtenir leur démission. Sous la pression de la rue, M. Ghannouchi avait remanié le gouvernement de transition épuré des principaux caciques de l'ancien régime le 27 janvier.

Depuis, des élections libres ont été annoncées pour dans six mois mais le pouvoir de transition n'a pas fixé de date ni donné de précisions sur le type de scrutin qu'il comptait convoquer. Mais devant l'insécurité, ajoutée au mécontentement social face à l'absence d'amélioration dans le quotidien des Tunisiens depuis la chute de Ben Ali, la mobilisation de la rue ne faiblir pas.

BOUMERDÈS

Campagne de vaccination des marins

Plus de 3.000 professionnels de la mer, entre pêcheurs et professionnels exerçant des activités liées à la pêche dans la wilaya de Boumerdès, ont été vaccinés durant ces trois derniers jours contre la diphtérie et le tétanos, a-t-on appris du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. Cette campagne de vaccination, première en son genre au niveau de la wilaya, s'est déroulée, de mardi à jeudi, à la station de pêche maritime du port

de Dellys. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne co-organisée par la direction du secteur et son homologue de la santé, est-il indiqué. Cette action sanitaire vise, selon ses organisateurs, à prémunir la population marine contre ces deux maladies fort répandues parmi les professionnels de la mer, de par les facteurs de risque caractérisant le milieu marin, tel le fort taux d'humidité favorisant la transmission de

ces pathologies, sachant que les marins pêcheurs sont exposés quotidiennement à des risques de fractures et de blessures en raison de la nature de l'activité qu'ils exercent, signale-t-on. Cette prestation (vaccination) des gens de la mer s'effectuait auparavant au niveau des structures ordinaires de santé publique, avec ce que cela induisait pour les concernés comme perte de temps et autres désagréments, rappelle-t-on à la direction de la pêche.

BOUIRA

Un mort et un blessé sur la route

Farid Haddouche

Un accident de la circulation s'est produit dans la journée d'avant-hier sur l'autoroute au lieudit «Ouled Bouchia», et s'est soldé par la mort d'un passager et de blessures à un autre. Deux voitures qui se sont télescopées sont à l'origine de ce drame.

Les victimes ont été dirigées vers les services des

urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira. Certainement, ce sont les dernières perturbations climatiques qui ont rendu la circulation routière très difficile pour les usagers. Et c'est pour cette raison qu'ils se doivent d'être très vigilants et d'éviter l'excès de vitesse, qui est trop souvent, pour ne pas dire toujours, l'une des principales causes des accidents de la route.

Un train percute deux citoyens

F. Haddouche

Dans la localité d'El-Marhanja, qui relève de la commune de Lakhdaria, à 45 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, Bouira, un train a percute mortellement deux citoyens en fin de semaine. Les victimes ont été transportées vers le centre hospitalier de Lakhdaria et une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider

les véritables circonstances dans lesquelles s'est produit ce tragique accident. Il faut noter que plusieurs villages sont traversés par la ligne ferroviaire, et parfois il arrive que des accidents de ce genre aient lieu de manière dramatique. Comme c'est le cas il y a quelques mois de cela, lorsque dans le village de Bouakache, qui fait partie de la région est de la wilaya de Bouira, le conducteur d'un camion fut percu-

té par un train de passage. La victime a été gravement blessée par le choc, mais a eu la vie sauve grâce à sa prise en charge immédiate et son transfert vers le centre hospitalo-universitaire de la ville de Tizi-Ouzou. Eventuellement, dans les localités où la traversée de la ligne ferroviaire est inévitable et incontournable, il y a lieu de réfléchir à installer des passages à niveau gardés, pensent des citoyens.

TIPASA

Les scouts s'impliquent

La création d'espaces citoyens pour «encourager le dialogue et l'expression entre les jeunes de la wilaya de Tipasa» a été au centre d'une rencontre organisée, jeudi, au complexe culturel et sportif de la commune, en présence du commandant des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Nouredine Benbraham. Intervenant à cette occasion, M. Benbraham s'est dit «très optimiste concernant cet-

te initiative qui vise à créer des espaces citoyens où les jeunes vont se retrouver pour dialoguer avec les responsables locaux (...). Selon lui, cette expérience, qui est au stade de balbutiement, sera suivie par d'autres rencontres plus ciblées qui se tiendront au niveau des quartiers et en présence des responsables locaux. L'objectif, a-t-il ajouté, est «de créer des espaces citoyens, crédibles et surtout libres de toute

tutelle», un programme dans lequel les SMA comptent s'impliquer afin de rendre espoir aux jeunes, «qui ont beaucoup de choses à dire et qui ne demandent qu'à être écoutés», a-t-il précisé. Pour les animateurs de cette rencontre, ces espaces «seront utiles» puisqu'ils permettront de regrouper les jeunes des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et du mouvement associatif local.

LAGHOUAT

La fibre optique pour bientôt

Les communes de la wilaya de Laghouat, non encore raccordées au réseau de fibre optique, le seront «avant la fin juin prochain», a annoncé jeudi le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi. «L'opération concernera les communes de Tadjerouna, Taouiala, El-Haouita, El-Beida et Hassi-Delaâ, et permettra la généralisation du réseau de fibre optique à l'ensemble des communes de la wilaya», a précisé M. Benhamadi à l'issue de sa visite de deux jours dans la wilaya.

Lors de son inspection de l'Agence commerciale d'Algérie Télécom

de Laghouat, M. Benhamadi a indiqué que le réseau de téléphonie locale «sera élargi avant la fin du premier semestre 2011» pour couvrir l'ensemble des nouveaux quartiers et concentrations d'habitations de la wilaya, afin de permettre à toute la population de bénéficier des services de la téléphonie et de l'Internet. Le ministre a fait état, en outre, de l'inscription d'un projet de recette principale de poste et de deux bureaux postaux dans les quartiers du 1er Novembre et El-Sadikkia, à Laghouat, en vue d'atténuer la pression sur les autres structures postales de la ville. Au cours de sa visite, il a inauguré un

nouveau bureau de poste dans la commune de Tadjerouna (90 km à l'ouest de Laghouat) et visité le bureau de poste du quartier El-Gaâda, à Aflou (110 km de Laghouat), qui a été rouvert après avoir fait l'objet de travaux d'aménagement et de restauration. M. Benhamadi a relevé, en outre, une faiblesse dans la qualité de la couverture en matière de télécommunications et un déficit en personnel au niveau des bureaux postaux. A ce propos, il a appelé les responsables de ces structures à oeuvrer à la création de nouveaux emplois et prendre les mesures appropriées pour remédier à cette situation qui pénalise le citoyen.

M'SILA

Plus de 700 dossiers déposés quotidiennement par des chômeurs

Plus de 700 dossiers de jeunes porteurs de projets de micro-entreprises sont déposés quotidiennement auprès de l'antenne de M'sila de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a-t-on appris de ses responsables. Les jeunes postulants sont souvent contraints d'attendre leur tour à l'extérieur en raison de l'exiguïté du siège de l'agence, a affirmé le responsable de l'antenne, précisant que ce fait nécessite le recours à plusieurs agents de sécurité pour organiser le flux et l'enregistrement des dossiers. Cet engorgement est per-

ceptible depuis janvier dernier, au lendemain de l'annonce de la levée du gel des aides pour certaines catégories de micro-entreprises, dont notamment celles activant dans le secteur des transports, selon la même source.

Le personnel de l'agence ne ménage aucun effort pour prendre en charge les demandes formulées en dépit de cette affluence, a-t-on encore affirmé, relevant que les caisses de sécurité sociale, qui «éprouvent du mal à suivre ce rythme», ont sollicité de l'ANSEJ de «mieux réguler le flux des demandeurs d'at-

testations de non-affiliation», pièce nécessaire au dossier.

Il reste, a-t-on assuré, que de longs délais d'études de ces dossiers sont observés au niveau des banques, dont la majorité se trouve dans d'autres wilayas. Par ailleurs, les postulants au dispositif de l'ANSEJ se félicitent des récentes mesures arrêtées en Conseil des ministres, concernant notamment la réduction du montant représentant l'apport personnel. Depuis janvier dernier, l'antenne de M'sila de l'ANSEJ a réceptionné plus de 27.000 dossiers de jeunes promoteurs.

BLIDA

Les employés de la laiterie en grève

Tahar Mansour

Plus de 400 employés de la laiterie de Béni Tamou ont observé, mercredi et jeudi, deux journées de grève, renouvelable, pour exiger la réintégration de 20 de leurs collègues licenciés par les propriétaires, selon leur propos. Certains de ces employés auraient plus de 21 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise, qui a longtemps approvisionné plusieurs wilayas du centre en lait et produits laitiers. Les employés mécontents affirment que «c'est une décision abusive qui ne prend pas en compte les textes en vigueur interdisant le licenciement d'employés sans l'accord des

comités de participation». En outre, les travailleurs de la laiterie réclament l'abrogation de l'article qui fait que les employés de la laiterie sont sous contrat de travail pour une période de cinq années seulement, qui est contenu dans l'accord 16/73. L'augmentation des salaires de 10 à 20% est une autre revendication des employés qui exigent son «application à partir du 1^{er} janvier 2011, comme stipulé dans l'accord conclu entre les patrons et l'UGTA». Enfin, c'est une ambulance au sein de l'usine qui est demandée par les grévistes pour l'évacuation des blessés lors d'accidents divers qui arrivent sur les lieux de travail.

Des bénéficiaires de logements protestent



Plusieurs dizaines de pères de famille, dont les noms étaient portés sur la fameuse liste des 406 logements sociaux lors de son affichage au mois de septembre 2010, se sont massés avant-hier devant la wilaya et le siège de l'APW mitoyen. Ils s'insurgent contre le fait que l'administration ait mis trop de temps pour afficher la liste défi-

nitive et ne comprennent pas qu'elle soit toujours en attente, bien que l'étude des recours - plus de 1400 - aurait été terminée, selon ce que les citoyens affirment. Ils ont refusé de quitter les abords de la wilaya avant d'être reçus par le P/APW, pour lui remettre un écrit qu'il devrait transmettre aux autorités compétentes. T. M.

Colère des anciens travailleurs de l'usine d'amiante

Ils étaient plusieurs dizaines à se rendre ce jeudi devant les portes closes de l'ancienne usine d'amiante de Meftah pour réclamer leur réintégration au sein de l'entreprise. En effet, après la décision de fermeture de l'usine d'amiante pour cause de danger sur la santé publique, rien n'aurait été fait, selon eux, pour leur garantir leurs droits.

Et ils se retrouvent, depuis 2009, au chômage et dans une

situation sociale catastrophique. Ils affirment que l'usine dispose toujours de moyens qui lui permettraient de se tourner vers d'autres activités qui absorberaient une bonne partie des chômeurs à Meftah. Ils étaient donc là avec des banderoles pour réclamer des autorités compétentes de se pencher sur leur cas et de prendre les mesures nécessaires afin qu'ils puissent travailler de nouveau. T. M.

Saisie de kif et de boissons alcoolisées

C'est au cours d'une patrouille de routine que les gendarmes relevant de la brigade de L'Arba remarquèrent un jeune homme qui avait devant lui plusieurs bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la commercialisation.

Quand il les vit s'approcher de lui, il abandonna tout ce qu'il avait et s'enfuit.

Sur place, les gendarmes découvrirent, outre les boissons alcoolisées, une importante quantité de kif traité que le dealer s'appropriait à découper en petits morceaux pour les revendre, au vu du cutter et de plus de dix lames trouvées là.

Dans sa fuite, le trafiquant fit tomber son portable que les enquêteurs récupérèrent. Et c'est grâce au numéro de la puce que le dealer fut identifié et activement recherché. Quand les gendarmes se rendirent au domicile du suspect, ce dernier les aperçut et se sauva entre les maisons de son quartier, faisant tomber cette fois-ci son permis de conduire, qui permit son identification sans erreur possible. Il fut finalement arrêté et présenté auprès du procureur de la République près le tribunal de L'Arba, qui le plaça en détention préventive. T. M.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 rabî el aouel 1432				
El Fedjr 06h57	Dohr 13h01	Assar 16h11	Maghreb 18h42	Icha 20h00



Les dérapages tant redoutés en raison de la persistance de la crise qui ne cesse de secouer l'union de wilaya de l'UGTA à Constantine ont fini par avoir lieu en fin d'après-midi de mercredi dernier.

UGTA : dérapages

A. El Abci

En effet, plusieurs sections syndicales, qui s'étaient rassemblées au siège de l'union, ont pris d'assaut le bureau du SG de l'union de wilaya, Abdelkader Mehdi, et l'ont conduit dehors sans ménagement, arguant qu'il n'est plus responsable du syndicat à Constantine depuis sa suspension par le patron de la centrale Sidi Saïd.

Ainsi, la conférence des cadres syndicaux de la wilaya, qui avait lieu pour fêter le double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, s'est transformée en une véritable bagarre entre les partisans de Mehdi et ses adversaires, qui exigeaient son départ, conformément aux décisions de la centrale. Ces derniers l'accusant de tous les maux, dont notamment la «rébellion» aux décisions de la centrale syndicale et son entêtement à «occuper le fauteuil», malgré tout. Ainsi le congrès de wilaya a été retardé de dix mois, ce qui a poussé à des dégradations de la situation syndicale, mais aussi sociale, engendrant par la même occasion des di-

visions et des mécontentements avec pour résultat des poursuites judiciaires. Des dizaines de participants se sont dirigés vers le bureau du SG de l'union de wilaya Mehdi, l'ont malmené et expulsé manu militari, causant au passage même des dégâts. Ce dernier, après avoir quitté les lieux de cette manière cavalière, a fait savoir qu'il ne manquera pas de déposer une plainte contre les auteurs de cette agression caractérisée, accusant à son tour le responsable de la commission chargée des préparatifs du congrès de wilaya de s'être fait aider de personnes étrangères au syndicat dans l'utilisation de la violence. Le lendemain, soit jeudi dernier, les sections syndicales partisans de Mehdi sont venues au siège du syndicat. Mais, les portes de la maison du syndicat ont été fermées. Les portes du syndicat ont failli être défoncées par les protestataires, n'était-ce l'intervention de la police qui a réussi, après négociations, à les disperser.

Beaucoup d'entre eux ont tout de même déclaré que «ce n'est là que partie remise et qu'ils reviendraient le dimanche matin».

Des centaines de locaux «boudés»

Une bonne majorité des 600 locaux à usage professionnel déjà réalisés, sur les 1.200 inscrits au profit des jeunes sans emploi dans la wilaya de Constantine, continuent d'être boudés par leurs bénéficiaires notamment pour des «défauts» importants dans la construction.

Beaucoup de ces bénéficiaires considèrent en effet que la mise en oeuvre du programme «100 locaux par commune» destiné à accueillir des activités des jeunes au chômage a été prise à la légère par un outil de construction «visiblement plus intéressé par la réalisation de projets plus juteux», comme le dénonce un jeune de Constantine, déçu par l'état de «délabrement» que présente déjà l'espace commercial «neuf» qu'on lui propose. Amers, ils affirment avoir constaté, dans ces locaux «plusieurs défaillances techniques pouvant même mettre en péril la vie des occupants». Certains refusent catégoriquement de franchir le seuil de ces boutiques «à risque» et citent, à l'appui, «un rapport technique réalisé par un bureau d'études qualifié». Ce constat avait été approuvé par les responsables locaux qui ont promis, il y a plus d'une année, des corrections techniques. Celles-ci n'ont jamais été effectuées remettant à plus tard l'exploitation de ces locaux que d'aucuns jugent par ailleurs «monotones» à cause d'une certaine propension à l'uniformité. De plus, selon un procès-verbal de constat établi à la demande des bénéficiaires, les murs de nombreux locaux, notamment ceux des cités Daksi-Abdesalem, Boudraâ-Salah et Ciloc, présentent de graves malfaçons visibles à l'oeil nu. Boudés par leurs attributaires, ces locaux présentaient des signes de «dégradation très avancée» dès leur attribution, selon les témoignages recueillis auprès de dizaines de jeunes promoteurs, qui gardent encore à l'esprit le «parcours du combattant» qu'ils ont dû accomplir pour décrocher le fameux «sésame» auprès de différents organismes de soutien à l'emploi.

«J'ai comme l'impression que je vais avoir des démêlés avec la justice», anticipe carrément Youcef M.,

promoteur d'une petite entreprise de photographie d'art, qui dit avoir signé des engagements qu'il n'arrive pas à honorer à cause de multiples contraintes «impossibles à surmonter». Ce jeune spécialiste photo, qui n'a pas encore développé le moindre cliché, mais qui ne désespère pas d'une réhabilitation du local qu'il a difficilement obtenu à Boudraâ-Salah, reçoit déjà des mises en demeure de sa banque. Cameraman de formation, comme beaucoup d'autres jeunes bénéficiaires de locaux à usage professionnel, il estime avoir été «piégé» par l'octroi d'un bien qui «n'a finalement servi à rien». Selon beaucoup de jeunes approchés par l'APS, ces locaux doivent donner lieu à un «profond lifting» pour pouvoir servir à quelque chose. C'est que cette mesure, salutaire en soi, venue faciliter l'accès à un local opérationnel, est devenue pour beaucoup une source de tracas qui n'a pas manqué de compliquer davantage la situation de jeunes, déjà mis à rude épreuve par les difficultés liées à la gestion de toute entreprise. Les services de la DLEP, chargés du suivi, soutiennent, pour leur part, que les locaux à usage professionnel réalisés à Constantine ont été remis «clés en main».

S'il y a des problèmes, «ils sont forcément liés à l'environnement de ces locaux, en matière notamment d'accès, de voirie ou encore d'amenée d'électricité», avance-t-on au niveau de cette structure technique, renvoyant la balle aux élus, car estimant qu'il s'agit-là de problèmes relevant de la responsabilité de la commune.

De leur côté, les élus locaux, par la voix du président de l'APC, M. Abdelhamid Chibane, même s'ils reconnaissent avoir «eu vent» du mécontentement de certains jeunes promoteurs, assurent n'avoir enregistré «aucune plainte» à ce sujet. Voilà, souligne-t-on, un «renvoi de balle» aux antipodes des préoccupations d'entrepreneurs en herbe, qui ne rêvaient que d'une activité qui leur soit propre dans le cadre d'une action de l'Etat généreusement mise en oeuvre pour leur apporter une aide concrète et dont, assurément, ils se félicitent.

Découverte d'un fœtus

Mercredi dernier, en début de soirée vers 20 heures, une macabre découverte a été faite par des passants, dans le quartier de Sidi Mabrouk inférier. Ces derniers ont alerté les policiers du 17^e arrondissement, leur signalant la présence d'un fœtus, dans une des ruelles du quartier. Après les constats d'usage, les éléments de la protection civile ont procédé à l'enlèvement du fœtus et son évacuation vers la morgue du centre hospitalier universitaire Docteur Benbadis, tandis que la police déclenchait une enquête pour identifier la mère.

Quatre blessés sur les routes

Trois accidents de la circulation, qui ont causé des blessures à quatre personnes, ont été enregistrés jeudi dernier. Le premier est survenu aux environs de 16 heures sur la route nationale 79, à hauteur de l'agglomération de Ibn Ziad, au lieu-dit «Benachour». Le conducteur du véhicule a été évacué vers l'hôpital El-Bir de Constantine. A 17 heures 45, deux voitures se sont télescopées à Bounouara sur la route nationale n°20. Le passager, qui a été blessé lors du choc, a été soigné sur place puis évacué vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El-Khroub. Le dernier accident enfin a eu lieu vers 18 heures sur la route nationale n°03, à proximité de la ville de Zighoud Youcef. Ce sont également deux voitures qui se sont heurtées, provoquant des blessures à deux passagers, qui ont été soignés puis évacués vers l'hôpital de cette ville.

Malgré le curage des avaloirs

Les dernières intempéries et les fortes pluies, qui se sont abattues sur la ville, ont provoqué beaucoup d'inondations dans les rues de la ville, presque noyées par une forte quantité d'eau de pluie, les avaloirs ne fonctionnant toujours pas. Cette situation a fait réagir la direction exploitation et assainissement de la SEACO, qui souligne que depuis le 22 février dernier, plusieurs interventions urgentes ont été lancées à travers la ville. L'entreprise signale que pas moins de 117 regards et 218 avaloirs ont été curés à l'aide de moyens manuels et hydromécaniques. Il est précisé que ces interventions ont eu lieu notamment à l'est et à l'ouest de la ville, là où il y a le plus d'inondations, à El-Khroub, Aïn Abid, Ibn Badis, Aïn Smara, Didouche Mourad, Hamma Bouziane, etc. Mais d'aucuns affirment que «ces opérations sont on ne peut plus aléatoires et insuffisantes, dans la mesure où les eaux de pluie continueront à charrier une multitude de déchets qui, en s'engouffrant dans les regards, les bouchent instantanément». A. C.

Didouche Mourad La colère des habitants de Sidi Arab

A. E. A.

Les habitants de la cité de Sidi Arab, dans la commune de Didouche Mourad, n'ont pas hésité, mardi dernier, à retenir sur place le maire de leur ville, le chef de daïra et d'autres cadres de l'exécutif de wilaya qui les accompagnaient, pour faire pression en vue d'une prise en charge rapide du problème de glissement de terrain dont souffrent leurs maisons.

En effet, selon ces habitants, l'installation depuis quelques années d'une carrière de glaise rouge est à l'origine d'un phénomène de glissement de terrain très préjudiciable, qui s'est répercuté sur leurs demeures. Des dégâts importants ont été ainsi provoqués aux habitations. Les autorités, alertées, avaient en ce temps-là mis sur pied une commission de wilaya qui devait procéder à l'examen de la situation et rendre ses conclusions. Toutefois, les habitants, pour faire accélérer les choses et mécontents du temps que prenait l'enquête de cette commission, ont profité d'une visite du maire de la commu-

ne de Didouche Mourad, du chef de daïra et de certains de leurs collaborateurs dans le village pour les «retenir». Contre leur libération, ils exigeaient la présence du wali en personne. Selon le maire, M. Boucheham, qui a pris contact avec le chef de l'exécutif pour lui communiquer les exigences des habitants, le wali a proposé de les recevoir en son cabinet. «Proposition qui a été refusée au début, dira-t-il, mais au fur et à mesure du temps qui passait et du dialogue établi avec eux pour les convaincre, ils ont finalement accepté le rendez-vous du wali». Ainsi, les habitants accompagnés du maire ont été reçus deux fois par le wali. Le mardi pour la nomination d'une commission formée de représentants de l'APC, de la daïra et du CTC, et de la direction des Mines. Celle-ci a pour mission d'envisager le logement des habitants dont les maisons menacent réellement de s'effondrer et ce, après études du CTC, d'une part, et l'entame d'études supplémentaires par celui-ci, pour envisager de diminuer au maximum les effets du glissement du terrain en question sur les habitations.

La CNAS s'explique

A. Mallem

Invité jeudi matin sur le plateau de l'émission «Préoccupations», M. Nekhoul, directeur de la CNAS de Constantine, a annoncé l'acquisition par la caisse de nouveaux équipements pour renforcer les prestations médicales au bénéfice des assurés sociaux d'une dizaine de wilayas de l'Est couvertes par son organisme. Le plus important de ces équipements est un laboratoire central d'analyses médicales qui va ouvrir incessamment. Il citera également l'acquisition de 7 nouveaux fauteuils dentaires. Dans la foulée, il a annoncé que ceux du centre Kadour Boumeddous vont être renouvelés incessamment. Ne restera alors que les centres de Didouche Mourad et Zighoud Youcef dont l'équipement nécessite une extension des locaux. Le directeur de la CNAS a assuré, en outre, que son organisme entretient d'excellentes relations avec ses partenaires dans le cadre de l'opération tiers payant, à savoir les officines pharmaceutiques du SNAPO, celles de l'ENDIMED ainsi que le conseil de l'ordre des pharmaciens, en signalant l'informatisation à grande échelle des services de la caisse. Passant aux chiffres, le directeur de la CNAS a annoncé que la caisse se compose de 8.500 fonctionnaires, pour la wilaya de Constantine, pour la gestion de 21 centres de paiement, 5 centres de santé, un centre régional d'imagerie médicale, trois pharma-

cies et un jardin d'enfants, et compte actuellement 665.125 affiliés (assurés sociaux). L'effectif du tiers payant, catégorie qui comprend notamment les malades chroniques et les retraités, est de 84.735 bénéficiaires dans la wilaya de Constantine. Ces derniers sont tous titulaires de la carte Chiffa. Cette même opération engage 324 pharmacies privées et 14 de l'Endimed. Interrogé par des auditeurs à propos de certaines défaillances constatées au niveau du contrôle médical, du remboursement des consultations, de la délivrance de la carte Chiffa, M. Nekhoul a déclaré: «Malgré la diminution des effectifs de la caisse par suite de la sortie en retraite de 350 agents qui n'ont pas été remplacés, les travailleurs s'acquittent honorablement de leurs tâches et il faut leur rendre justice». Abordant enfin le programme de dépistage du cancer du sein chez les femmes de plus de 45 ans, il a assuré que cette opération se déroule normalement à raison de 17 patientes par jour, nombre «techniquement possible». Répondant à des réclamations faites par des auditeurs à propos des rendez-vous, le directeur de la CNAS assurera que la procédure est assurée au moyen d'un logiciel qui opère sur les dix wilayas rattachées à Constantine. «Malheureusement, ce logiciel a été piraté et le système a connu quelques difficultés qui ont été vite applanies», a assuré M. Nekhoul.

Assainissement

Des contrats signés avec sept entreprises

Avant-hier jeudi, au cours d'une cérémonie protocolaire qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la mairie, en présence du wali, de l'exécutif de l'APC et des autorités locales, ainsi que des responsables de l'ANSEJ et de la CNAC, 7 jeunes, qui ont créé des entreprises d'assainissement dans le cadre de ces deux dispositifs d'emploi, ont procédé à la signature de contrats avec l'APC de Constantine, pour le ramassage des ordures ménagères et l'éradication des décharges sauvages sur le territoire de la commune.

Le président de l'APC, M. Abdelhamid Chibane, qui a apposé sa signature sur chacun des 7 contrats, a tenu à souligner que cette opération, la première dans son genre, a été conçue et réalisée en l'espace de 14 jours seulement. Et d'ajouter que les projets dont viennent de bénéficier ces jeunes entrepreneurs vont constituer un apport supplémentaire aux actions entreprises depuis un mois par les services de

la commune dans le domaine de l'assainissement. «Je pense que le défi que nous avons lancé pour redonner cette année à la ville de Constantine son lustre d'antan, dans le domaine de la propreté, sera tout à fait réalisable», a assuré le maire, qui a précisé que d'autres contrats vont suivre avec des entreprises spécialisées dans la création d'espaces verts.

Le wali, M. Nouredine Bedoui, a estimé, quant à lui, que c'est là une initiative très encourageante, non seulement pour les jeunes concernés, mais aussi pour les autorités locales car elle va répondre aux attentes des citoyens. «Je crois que c'est une bonne idée que nous allons généraliser aux 12 communes de la wilaya à partir de la semaine prochaine», a déclaré le chef de l'exécutif. Le wali a estimé en effet que «ce n'était pas du tout normal que des jeunes promoteurs créent des entreprises et restent des mois

sans rien faire. Nous nous devons de les accompagner», a-t-il assuré et cela est de la responsabilité de tous les intervenants publics. C'est une obligation qui découle des dernières orientations adoptées par les pouvoirs publics et décidées au cours du dernier Conseil des ministres sur la prise en charge des problèmes des jeunes dans le secteur de l'emploi, a déclaré le wali. Ce dernier a aussi évoqué le défi à relever en facilitant et multipliant le nombre des PME à tous les niveaux et dans toutes les spécialités.

«Aujourd'hui, a expliqué le wali, nous comptons 32 PME du genre, et si chacune est en mesure de créer des postes d'emploi, cela ouvre de nouvelles perspectives dans la lutte contre le chômage des jeunes, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'entreprises spécialisées qui vont activer dans des domaines précis: l'assainissement, la création d'espaces verts, etc. A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 rabie el aouel 1432

El Fedjr 05h43	Dohr 12h47	Assar 15h57	Maghreb 18h27	Icha 19h46
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Proxi mité

**Arzew:
les travailleurs
de l'Agence spatiale
veulent une
augmentation
des salaires**

Le maintien de l'ancien système de rémunération pour les travailleurs dits de «soutien» de l'Agence spatiale algérienne d'Arzew (ASAL) a été dénoncé par le collectif des travailleurs, qui a décidé de saisir le Premier ministre. En effet, depuis la promulgation des lois et règlements régissant les travailleurs de la République, dont l'ordonnance n°5-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique et le décret présidentiel n°07-304 du 29 septembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, la situation n'a pas changé d'un iota pour ce personnel regroupant tous les agents d'administration, de technique et d'encadrement. Depuis l'application des statuts particuliers dans tous les secteurs en 2008, les travailleurs de soutien de l'ASAL restent le seul corps qui n'a pas encore bénéficié d'amélioration en matière d'augmentation de salaires.

Ces travailleurs des PTIC sont toujours régis par le système de rémunération en vigueur depuis 2002. Dans une lettre adressée au Premier ministre, les travailleurs affirment que toutes les démarches ont été entreprises depuis dix mois pour remédier à la situation et bénéficier de cette augmentation à l'instar de leurs confrères chercheurs et cadres supérieurs de l'Etat, mais la seule réponse qui leur a été donnée est que le dossier est au niveau des services du Premier ministre. Les concernés se disent écartés et méprisés et demandent l'aide du Premier ministre afin de bénéficier de cette augmentation. **K. Assia**

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 12 & 13

**Réouverture
imminente
de l'avenue
de St-Eugène
à la circulation**

TRANSPORTS EN COMMUN

**Une campagne
pour faire respecter
le cahier des charges**

HÔPITAL DE AÏN EL-TURCK

**Pose avec succès
de prothèse totale
du genou
sur deux patients**



Tranche de Vie

Par El-Guellil

Des stabilisations



grève car ils veulent toucher plus et les contrôleurs aériens sont en pleine partie de poker, car eux aussi veulent gagner plus. Devant un tel contexte instable, les deux terroristes songent à changer leurs plans et décident de commencer par le musée du Moujahed à Oran. Ils se dirigent vers le guichet de la seule compagnie et l'employé leur vend des billets pour un

vol qui a été annulé. Morts de faim, ils décident alors d'aller manger quelque chose. Deux sandwiches. Pris de douleurs atroces, ils se retrouvent aux urgences sans être pris en charge. Là aussi, il y avait un mouvement de contestation. Ils arrivent tant bien que mal à se faire hospitaliser. Ils sortent de l'hôpital et se retrouvent tout près du stade où se jouait un derby. Une bande de supporters dont l'équipe avait perdu, qui détruisaient tout sur leur passage, leur cassent la figure. Ils sont transportés à l'hôpital d'où ils sont tout de suite libérés car il n'y avait pas d'urgentistes dans les urgences en débrayage. Ema, Tom, afin d'oublier tout ça, décident alors de se payer une petite bouffe, reprendre des forces, question de se remettre sur pied. Décidés de manger saint, ils optent pour le petit-lait. Un verre de labène, un autre verre de labène. Ils font le plein. Les agents de ben laben du Mossad ont été retrouvés gisant sous un arbre, asséchés par une diarrhée aiguë. Dans leur poche un message destiné à leur chef, qu'ils n'avaient pas pu transmettre : «Ce pays est miné par ses propres enfants. Tout acte de sabotage est inutile».

Adrar

P.14

**Des denrées
alimentaires
et de l'emploi
pour la wilaya**

Chlef

**Le préfabriqué
à la peau dure**

Tlemcen

**L'aéroclub
en quête d'un avion**

TÉLÉPHONES UTILES ORAN

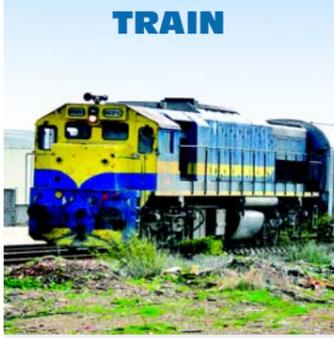
Ass.des consommateurs: 041 29 65 59
 Algérie Télécom: -Dérangements: 12
 -Renseignements: 19
 Hôpital d'Oran: 041 41 39 26
 041 41 39 28
 Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53
 041 47 89 54
 041 47 89 34
 SAMU: 041 40 31 31
 Protection civile: 041 41 34 00/05
 14
 Sûreté de wilaya: 041 32 44 70
 Police secours: 17
 Télégraphe: 13
 Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92
 Aéroport d'Oran: 041 51 11 53
 041 59 10 31/40
 Air Algérie: 041 42 72 05 /06/07
 Sonelgaz: 041 35 30 60
 041 35 30 71
 Gare ferroviaire: 041 40 15 02
 SEOR: 041 35 50 40
 041 53 04 42
 777
 Mobilis: 505
 Nedjma: 333
 Taxi Aziz services: 015.540.540
 041.41.76.59/60
 Ali Taxi 041.34.63.64
 041.34.59.01
 0555.05.55.95
 0555.05.55.94

TÉLÉPHONES UTILES ALGER

Air Algérie: 021.50.94.98
 021.50.92.34
 Air France: 021.73.16.10
 021.70.27.20
 021.98.04.04
 www.airfrance.dz
 Aigle Azur: 021.50.91.91
 Gare routière: 021.49.71.51 à 54
 SAMU: 021.23.50.50
 Urgences Médicales: 115
 Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50
 Gendarmerie: 021.76.41.97
 Centre antipoisson: 021.96.49.43
 Dépannage Gaz: 021.68.44.00
 Dépannage Electricité: 021.15.20.23
 Protection Civile: 021.71.14.11

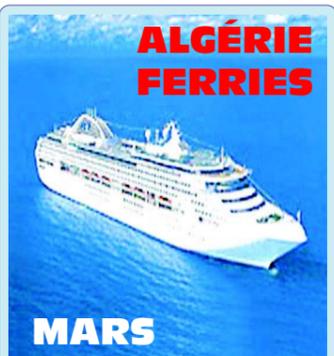
TÉLÉPHONES UTILES CONSTANTINE

ASS. des consommateurs: 031.96.47.65
 Algérie Télécom: - Dérangements: 12
 - Renseignements: 19
 Hôpital: 031.92.49.16
 031.64.29.72
 SAMU: 031.64.12.12
 13.13 / 14.14
 Protection civile: 031.66.97.56
 031.92.14.14
 14
 Sûreté de wilaya: 031.92.64.81
 Police-Secours: 17
 Gendarmerie : 031.92.64.71
 031.92.80.36 / 26
 Aéroport: 031.81.01.01 / 09
 Air Algérie: 031.92.70.70
 031.93.14.81
 Réservation: 031.93.23.13/56
 Wilaya: 031.92.92.20
 031.92.79.01
 Sonelgaz: 031.94.02.47/48
 L'Agence des eaux: 031.82.36.69
 031.82.38.50
 Gare ferroviaire: 031.64.19.88



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ALGER - ORAN	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ORAN - TLEMCEN	
07h35	09h56
MLEMCEN - ORAN	
10h30	12h49
ORAN - MAGHNA	
12h50	16h22
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
MLEMCEN- GHAZAOUET	
16h30	19h42
GHZAOUET- TLEMCEN	
04h30	07h40
ORAN - CHLEF	
16h15	18h29
CHLEF - ORAN	
05h40	07h56
ORAN - RELIZANE	
16h40	18h18
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17
ORAN - SBA	
17h15	18h38
SBA - ORAN	
06h15	07h31
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h15
09h30	10h34
05h05	06h05



ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mer 02- 18h00	Jeu 03 - 07h00
Dim 06- 18h00	Lun 07 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Jeu 03- 19h00	Ven 04 - 07h00
Lun 07- 19h00	Mar 08 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mer 09- 12h00	Jeu 10 - 16h00
MARSEILLE / ORAN	
Mer 09- 12h00	Jeu 10 - 13h00

AIR ALGÉRIE

SAMEDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	12h15
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	15h15
Oran - Alger	15h45
Oran - Alger	19h30
Oran - Bejaïa	07h00
Oran - Bechar	11h05
Oran - H.Messaoud	07h45
Oran - Annaba	16h05
Vol	
Arrivée	
Alger - Oran	07h15
Alger - Oran	11h45
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h00
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	19h30
Bejaïa - Oran	10h20
Bechar - Oran	15h35
H.Messaoud - Oran	12h45
Annaba - Oran	20h35
DIMANCHE	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h00
Oran - Alger	12h45
Oran - Alger	18h45
Oran - Alger	20h15
Oran - Constantine	19h00
Oran - Timimoun	08h35
Oran - Tiaret	10h25
Oran - Batna	14h40
Vol	
Arrivée	
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	12h15
Alger - Oran	15h00
Alger - Oran	16h15
Alger - Oran	18h15
Alger - Oran	19h30
Constantine - Oran	17h55
Timimoun - Oran	13h55
Tiaret - Oran	09h55
Batna - Oran	18h40

INTERNATIONAL

Samedi	
Vol	Arrivée
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Lyon	08h50
Paris-Orly - Oran	15h55
Lyon - Oran	14h10
Dimanche	
Vol	Arrivée
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Marseille	07h45
Oran - Jeddah	17h30
Oran - Alicante	15h55
Oran - Barcelone	17h20
Paris-Orly - Oran	15h55
Marseille - Oran	17h20
Alicante - Oran	19h15
Barcelone - Oran	21h10
Jeddah (j+1) - Oran	06h40



VOL	
ARRIVÉE	DÉPART
Paris-Orly - Oran	17h20
Marseille - Oran	11h45
VOL	
DÉPART	ARRIVÉE
Oran - Paris-Orly	18h40
Oran - Marseille	12h45

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi	
17h20	18h20
Jeudi	
10h20	11h10

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage		
Billets	Achat	Vente
1 USD	71,27	75,63
1 EUR	101,11	107,31
1 CAD	72,03	76,48
1 GBP	115,16	122,20
100 JPY	87,41	92,80
1 SAR	19,00	20,17
1 KWD	256,28	272,05
1 AED	19,40	20,59
100 CHF	7.621,05	8.091,28
100 SEK	1.117,87	1.186,86
100 DKK	1.322,84	1.404,44
100 NOK	1.251,18	1.328,37
Chèque de voyage		
Achat	Vente	
1 USD	72,00	75,63
1 EUR	102,14	107,31
1 CAD	72,76	76,48
1 GBP	116,33	122,20
100 JPY	88,29	92,80
100 CHF	7.698,42	8.091,28
100 SEK	1.129,22	1.186,86

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR
 Alger : 021.49.70.84
 Oran : 041.58.77.56
 Mostaganem: 070.91.38.03
 Tlemcen: 070.87.96.35

TRANSPORTEUR SAFIR
 Oran - Alger: 061.20.20.45
 Constantine: 072.45.78.62
 El Eulma: 072.90.40.89
 El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS
 Groupage marchandises
 Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31
 070.92.87.28 - Alger:021.51.33.44
 Fax: 021.51.47.27

TRANSPORT EXPRESS MISSOUM
 Agent de Fret agréé
 Transport marchandise
 Bennes + Plateaux -
 0773.80.58.17

BRYA EXPRESS
 Alger : 021.45.21.60
 Oran : 041.32.33.46
 Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

MÉTÉO	
SAMEDI	DIMANCHE
ORAN	
Ensoleillé Max.19-Min.8	Plutôt ensoleillé Max.19-Min.7
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.19-Min.7	Ensoleillé Max.19-Min.7
MLEMCEN	
Ensoleillé Max.19-Min.6	Ensoleillé Max.19-Min.6
MASCARA	
Ensoleillé Max.18-Min.4	Ensoleillé Max.19-Min.4
TIARET	
Ensoleillé Max.14-Min.2	Ensoleillé Max.16-Min.4
CHLEF	
Ensoleillé Max.17-Min.7	Peu nuageux Max.17-Min.7
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.23-Min.7	Ensoleillé Max.25-Min.7
ALGER	
Plutôt ensoleillé Max.19-Min.7	Averses Max.17-Min.5
CONSTANTINE	
Légère pluie Max.11-Min.4	Légère pluie Max.13-Min.3
ANNABA	
Pluie Max.14-Min.8	Pluie Max.16-Min.7

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► Samedi 26 février à 15h
«Zahret el Hayet»



Auteur: Hadri Houari
Mise en scène: Hadri Houari
Les faits de cette pièce se passent dans la forêt entre «Hassoun» le pollueur et la «fleur» qui parle au nom des autres fleurs. Les multiples agressions qu'elle subit de la part de «Hassoun» qui la pollue, l'arrache et la tue; d'autres individus se plaignent comme l'abeille et l'eau. Un cri de détresse est lancé, demandant de l'aide, demandant au secours à qui vent bien l'entendre. Qui va sauver la nature? (Ass/Es-Salem)

► Samedi 26 février à 17h
«Hob fi Khodaa»

Auteur: Larbi Meflah
Mise en scène: Kadda Chalabi
Résumé: Amar et Halima n'ont pas pu résister devant le plan diabolique proposé par leur fils Kamel, une stratégie qui permettra à la famille de marier leur fille Djamilia à un homme riche leur donnant l'opportunité d'avoir une grande fortune et beaucoup d'argent, et se débarasser définitivement d'un vendeur de poids chiches qui garde toujours l'espoir de se marier avec Djamilia. «D'une pierre deux coups», ce plan est plein de surprises. (Coop El Otmania)

► Dimanche 27 février à 19h00



Troupe Folklorique avec les groupes «Ahallil» «Noussour» «Alouane» T.R.O.

► Mardi 1er mars à 15h
«El-Assad Ouel Hattaba»

Auteur: Mourad Senouci
Mise en scène: Samir Bouanani
Résumé: un lion, imbu de sa force physique, apprend que tous les animaux de la forêt ne cessent d'exprimer leur admiration pour l'intelligence et la bonté de l'homme. Cette information irrite le lion et le met en colère, et pour prouver à tout le monde qu'il reste le plus fort, le plus beau et le plus intelligent, il décide d'aller à la recherche de l'homme pour mettre fin à ses jours... T.R.O.

► Mercredi 02 mars à 18h
«Jeu Du Mariage»



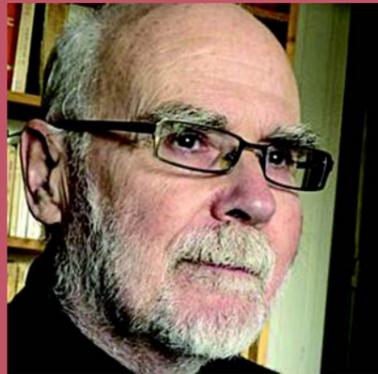
Auteur: Mourad Senouci
Mise en scène: Ghaouti Azri
Résumé: un mariage de convenance que le père a préparé avec un gentilhomme inconnu. Silvia, la fille, prend le rôle et l'habit de sa servante Lisette pour observer et juger son futur époux. (T.R.O.)

Centres Culturels Français

La philosophie devant la science

► Dimanche 27 février à 17h au CCF d'Alger
► Mardi 1er mars à 10h au Pôle Imama (Tlemcen)
Quelle est la rigueur (scientifique ?) du discours philosophique? Comment la science met-elle la philosophie en demeure de penser ?

Le discours scientifique est défini par la nature des modes d'enchaînement de ses propositions. Il en va de même pour la philosophie. Leur parenté est évidente mais leur différence est encore plus profonde. Et pourtant chacun exerce sur l'autre une fascination. Alain Cugno est un ancien élève de l'ENS de St-Cloud, agrégé de philosophie et Docteur d'Etat.



Par Alain Cugno, agrégé de philosophie et Docteur d'Etat. Parmi ses publications : «L'existence du mal», (Seuil, 1992), «La libellule et le philosophe» (L'Iconoclaste, 2010).

Mes têtes de sardines

► Samedi 26 février à 15h au CCF d'Oran



► Mardi 1er mars à 16h au CCF de Tlemcen
Spectacle jeune public

A l'intérieur de leur étrange bocal, des Sardines sont à portées de main comme les poissons d'un aquarium. Un dompteur réalise de vrais morceaux de bravoure : il plonge les mains dans cette boîte magique, manipule les têtes, leur donne des objets, leur parle et réussit même à se joindre à elles !

► Jeudi 3 mars à 18h au CCF d'Oran
► Samedi 5 mars à 19h30 au CCF de Tlemcen
► Lundi 7 mars à 19h au CCF d'Alger

Avec Laurent Cirade et Paul Staïcu
Mise en scène Agnès Boury, Création lumière Philippe Quillet
Après avoir tourné pendant plusieurs années leur précédent spectacle dans le monde entier, Paul Staïcu et Laurent Cirade (du quatuor à corde), nos deux virtuoses du piano et du violoncelle, nous embarquent dans un nouveau délire théâtral hors normes et sans paroles où, dans un rythme toujours endiablé, s'enchaînent les situations décalées toutes aussi surprenantes qu'irrésistiblement drôles.

Spectacle musical comique DUEL



Simone de Beauvoir et LE DEUXIÈME SEXE



Dimanche 06 mars à 17h à au CCF d'Alger
Mardi 8 mars à 17h30 au CCF Annaba
Jeudi 10 mars à 18 h au CCF de Tlemcen
par Sylvie Chaperon, historienne et maître de conférences à l'Université de Toulouse Mirail
Dès sa sortie en 1949, «Le Deuxième Sexe» fait bruyamment parler de lui. Les grandes revues intellectuelles lui consacrent leur chronique littéraire. Les quotidiens ouvrent leurs colonnes à des dizaines d'articles et de comptes rendus, souvent signés par de grandes plumes : François Mauriac, Julien Benda, Julien Gracq, Emmanuel Mounier, Roger Nimier, pour n'en citer que quelques-unes.

Théâtre : Le médecin malgré lui

► Jeudi 10 mars à 15h à la Maison de la culture de Mostaganem
► Samedi 12 mars à 19h au CCF de Tlemcen

Mise en scène : Valérie Aubert. Avec Magalie Calmel, Fabrice Hervé, Pascal Reverte, Vincent Reverte et Samir Siad.
Une femme battue par son mari décide de se venger. Elle fait croire que ce dernier est médecin, mais qu'il ne le reconnaît qu'après avoir été rossé de coups de bâtons.



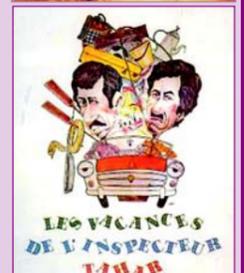
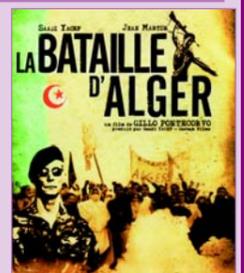
CINÉMATHÈQUE D'ORAN

► Samedi 26 février
-14h30 : «Les vacances de l'inspecteur Tahar» de M. Haddad Alg-1973
-16h30 : «Fille de neige» de Kodotchbinkov Pavel (1968)

► Dimanche 27 février
-14h30 : «La bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo (Alg/it 1966)
-16h30 : «Mascarades» de Lyes Salem alg 2008

► Lundi 28 février
-14h30 : «Mel Watni» de F. Belhadj, Alg 2007
-16h30 : «Gourbi Palace» de Bachir Deraï (Alg 2006)

► Mardi 1er mars
-14h30 : «Filles de neige» de Kodotchbinkov Pavel (1968)
-16h30 : «Les vacances de l'inspecteur Tahar» de M. Haddad, Alg-1973)



Gosto-Théâtre présente

► Du 17 au 28 février

«Café du bonheur I»

«Le Gourbi Ya Mon Ami»

- Un cafetier coléreux
- Un musicien-chanteur silencieux
- Un jeune chômeur désespéré et désespérant
- Un client bavard et exubérant
Avec : **Amri Kaouane** **Nour-Eddine Saoudi**
Mohamed Boualleg **Khalil Aoun**

► Samedi 26 février à 15 h

Dans le même espace qui soutient la création artistique :
Le Palais de la Culture.

► 28 février à 19h30

Au Centre Culturel de la Radio Algérienne

La Faculté des Sciences Sociales de l'Université d'Oran
Le Centre d'Etudes Maghrébines en Algérie
et le Centre Culturel Français d'Oran

Présentent dans le cadre de:

«La conférence d'Oran»

«LA PALESTINE, UN TERRITOIRE FRAGMENTÉ ET OCCUPÉ POUR UN PEUPLE EN QUÊTE D'UN ÉTAT»

Souiah Sid Ahmed

Professeur au département de Géographie à l'Université Cergy-Pontoise (Paris)

Un peuple en quête d'un état

Dimanche 27 février à 09h30

Salle de conférences de la Bibliothèque
Faculté des sciences sociales –
Université d'Oran – IGMO

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المرکز الوطني للبحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية
Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Conférences

«Vers une histoire symétrique de l'Algérie de la période coloniale ?»
Animée par Emmanuel BLANCHARD, MC à l'Université de Versailles, France

«Un renouveau de l'histoire sociale de l'Algérie (période 1830-1960) ?
Essai de bilan du séminaire
"Populations et rapports sociaux en situation coloniale"»
Animée par Sylvie THENAULT, Chargée de recherche au CNRS, France

Organisées par l'équipe de recherche /CRASC :
«La résistance algérienne entre histoire et mémoire, 1945-1962»

Mercredi
02
Mars
2011
09h00
Au siège du CRASC

Réouverture imminente de l'avenue de St-Eugène à la circulation



La réouverture de l'avenue Hamou Mokhtar (ex-av. de Saint Eugène) à la circulation est imminente, ont annoncé, jeudi, des responsables locaux lors d'une sortie sur site effectuée par la commission mise en place pour le suivi du projet d'avancement des travaux du tramway.

Ph.: B. H. Karim

K. Assia

En effet, la circulation se fera en sens unique à partir du rond-point de Dar El Beida vers l'intersection avec le boulevard Ahmed Benabderrezak, marquant le début de la rue Mohamed Boudiaf (ex-rue de Mostaganem). Les travaux de revêtement de la chaussée pour rouvrir cette artère à la circulation sont à un taux appréciable. Les services en charge de l'opération sont en train de poser la deuxième couche de bitume, un ma-

tériau de qualité, lequel transformera l'artère en voie carrossable, indiquent les responsables. Sur place, les membres de la commission, composée des représentants de la direction des transports, de la police, de l'APC d'Oran et de l'entreprise Tramnour chargée de la réalisation du tracé du tramway, ont tenté de cerner quelques difficultés liées à la réouverture de ce tronçon, un véritable soulagement pour les automobilistes, surtout après le lancement, dans les prochains jours, du projet au niveau de la rue Mohamed Boudiaf.

Dans ce registre, les membres de la commission ont insisté sur l'impact de cette réouverture à sens unique sur le trafic routier, notamment au centre-ville. Pour ce qui est du projet de réalisation du futur tramway, trois rames ont été réceptionnées ces jours-ci et sont à présent au niveau du garage de Sidi Maârouf. En prévision du projet, les services concernés procèdent à présent à l'installation des différentes canalisations afin de pouvoir passer à l'étape supérieure qui est la mise en place des rames.

Arrêt technique de la station de dessalement de Béni-Saf

Des perturbations dans l'AEP à Oran/ouest et la corniche

Sofiane M.

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) a annoncé jeudi, des perturbations en alimentation en eau potable dans plusieurs quartiers et localités de la région ouest de la wilaya (Boutlélis, Misserghine, Aïn El Kerma, Aïn El Beida et la cité 200 logements) et de la corniche oranaise (Aïn El Turck, Bousfer, El Ançor).

Cela en raison d'un arrêt technique pour des travaux d'entretien et de maintenance de la station de dessalement de Chatt El Hilal à Béni-Saf, wilaya d'Aïn Temouchent. Cette station de dessalement, d'une capacité de production de 200.000 m³/j, apporte par l'adduction de Tafna, près de 180.000 m³/jour à la wilaya d'Oran. Outre les

localités de la région ouest et celles de la corniche oranaise, de nombreux quartiers de la ville seront directement pénalisés par cet arrêt technique de 24 heures et notamment les quartiers Cholet, Protin, Eckmühl, Haï El Louz (ex Amandiers), Cité Petit et la cité EPLF. Les perturbations pourraient également toucher d'autres zones de la ville en cas du prolongement de l'arrêt technique.

La SEOR pourra, en effet, recourir au transfert des eaux de la région-est, via le siphon d'Aïn El Beida, pour alimenter les zones touchées par les perturbations. Il est à noter que les besoins en eau de la wilaya avoisinent les 350.000 m³/j. Ce volume est à priori suffisant pour alimenter régulièrement la population oranaise. Cependant la SEOR rencontre des difficultés sur le

terrain à cause du taux élevé de déperdition de l'eau qui avoisine, selon certaines estimations, les 40% soit plus de 110.000 m³ d'eau qui s'évaporent quotidiennement dans la nature.

Pour remédier à cette situation, la société de l'eau et de l'assainissement (SEOR) a tracé un nouveau programme, au titre de l'année 2011, pour la rénovation de 24,5 km de canalisations d'eau potable dans une cinquantaine de sites retenus à travers la ville. Il s'agit de la rénovation des conduites d'eau potable dans plusieurs quartiers de la ville: Sidi El Houari, Haï Louz (Rond-point Bouakeul et «Tir au pistolet»), l'avenue de l'ANP et le 3^{ème} bd périphérique (coopératives El Wihda et Lotfi). La SEOR a aussi mis en place un dispositif pour repérer les fuites d'eau.

Un programme d'urgence pour l'éradication des fosses septiques

J. Boukraâ

À défaut du réseau d'assainissement, le nombre des fosses septiques est en augmentation dans plusieurs localités périphériques de la wilaya d'Oran. Ce nombre n'est pas connu exactement, voire non identifié. Nous retrouvons ces fosses généralement dans les quartiers illicites, des bidonvilles, voire dans certaines cités inachevées. Interrogées sur les raisons du recours à la fosse septique, certaines familles résidant dans des constructions illicites, ont expliqué qu'elles n'avaient pas le choix, que la demande d'installation des réseaux d'assainissement était assujettie au permis de construire et à l'acte de la propriété. Le danger guette cette population, notamment en période de grande chaleur. Dans ce registre et devant l'épineux problème d'évacuation des eaux usées et la prolifération des fosses septiques, représentant un danger potentiel, la wilaya, en collaboration avec les services con-

cernés et à leur tête la direction de Hydraulique, a tracé un programme d'urgence pour l'installation du réseau d'assainissement, dans plusieurs localités et éradiquer ces fosses qui sont source de danger. Ainsi, la wilaya a débouqué une enveloppe budgétaire estimée à 40 milliards de centimes pour la réalisation du réseau d'assainissement dans la commune d'El Ançor et notamment dans la localité de Sidi Hamadi. Dans la localité d'Enedjma (ex Chteibo), relevant de la commune de Sidi Chahmi et pour une population de quelque 80.000 habitants, 9.000 fosses septiques ont été recensées. Cette commune a aussi bénéficié d'une enveloppe financière pour l'installation du réseau d'assainissement. A Oran, sur un total de 300.000 foyers, selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (2008), 45.000 sont dotés de fosses septiques. Un petit calcul fait ressortir que 15% de la population n'est pas raccordée au réseau d'assainissement. La fosse septique est un des élé-

ments constitutifs d'une installation d'assainissement non collective, elle reçoit uniquement les eaux sanitaires et les eaux ménagères. Son procédé a pour objectif de liquéfier les matières sous l'action des bactéries naturellement présentes dans les effluents, un travail qui demande plusieurs mois pour les matières fécales et les déchets de cuisine.

Une forte quantité d'eau canalisée est nécessaire pour chasser les déchets alimentant la fosse. Les eaux sortant de la fosse septique ne sont pas épurées et des germes bactériens s'y installent. L'entretien des fosses septiques nécessite une main-d'œuvre nécessairement spécialisée. Une fosse septique mal entretenue peut déborder et toute la matière qu'elle contient risque de se déverser en surface. Les germes se trouvant à l'air libre peuvent engendrer des épidémies de typhoïde et autres graves infections, sans parler des risques des MTH. Autre problématique, les fosses septiques non ventilées, avec le temps, risquent de provoquer des explosions.

Des dizaines de malades pénalisés Perturbations au service de radiothérapie de l'EHS Emir Abdelkader

Salah C.

Selon des parents de jeunes malades orientés vers le centre anticancéreux d'El Hassi, l'admission pour des examens de radiothérapie ne s'effectue plus depuis plusieurs jours et nombre d'entre eux sont condamnés à demeurer à Oran durant des jours avant de retourner bredouilles vers leur ville ou village. Jeudi, ils étaient des dizaines à attendre le ministre de la Santé, qui devait effectuer une visite au niveau de cet établissement spécialisé, pour lui exposer cette situation pénalisante, d'autant qu'il s'agit de pathologies nécessitant une prise en charge immédiate.

Ils estiment que les plus hautes autorités de l'Etat doivent être informées de cette négation afin de prendre les mesures qui s'imposent. Approchée, une source médicale de l'établissement a confirmé cet état de fait en expliquant que cela est dû à l'absence d'un

produit utilisé dans la radiothérapie et dont le dernier arrivage, pourtant un don en provenance d'Allemagne au profit de l'établissement, est bloqué au port d'Alger depuis plusieurs jours.

Ce don devait arriver au port d'Oran, selon notre source, mais reste bloqué à Alger pour des questions de procédure. Rappelons que les produits pharmaceutiques ainsi que tous les consommables sont soumis à des contrôles minutieux. Les parents rétorquent: «Soit ! Nous adhérons à cette procédure qui vise à éviter tout risque après usage, mais il y a urgence et ce produit doit être mis à la disposition dans les plus brefs délais». Pourtant, au plan des équipements de radiologie, le centre a été équipé d'une seconde radio plus performante. Notons enfin que l'établissement reçoit les malades de plusieurs wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest.

Pour faire face aux MTH 1,5 million de dollars pour l'acquisition de sulfate d'alumine

J. Boukraâ

Dans la nature, l'eau n'est pas toujours source de vie, loin s'en faut. Elle véhicule en particulier nombre de micro-organismes, bactéries, virus et protistes en tout genre, qui y vivent et s'y développent, ainsi que nombre de parasites dont les hôtes ont besoin d'eau pour vivre ou se reproduire. Or, de tels organismes peuvent engendrer des maladies parfois graves lorsqu'ils pénètrent dans le corps humain. Pour faire face à cette situation, une enveloppe financière estimée à 1,5 million de dollars a été débloquée par les services concernés pour l'acquisition de 5.000 tonnes de sulfate d'alumine destinées au traitement de l'eau potable. Cette quantité de produit chimique devra être fournie pour la société des Eaux et de l'Assainissement d'Oran (SEOR).

En effet, l'eau est le vecteur de transmission privilégié de ces maladies que l'on dit hydriques. Il est démontré que seul l'approvisionnement en eau salubre et l'aménagement d'installations sanitaires appropriées pour toutes les populations, peuvent réduire sensiblement la prévalence de ces maladies.

Dans ce cadre, environ 93.766 tests chlore, 10.076 analyses physico-chimiques et 3.579 analyses bactériologiques ont été effectués en 2010, dans le cadre du contrôle de la qualité de l'eau. Ainsi, la SEOR a décidé d'une démarche visant une amélioration qualitative, et ce par la certification de l'eau à la norme ISO 9000 et qui est au cœur de ses préoccupations. Les maladies à transmission hydrique (MTH) représentent un groupe important de maladies et constituent une tragédie humaine silencieuse. La nature et la propagation de ces maladies sont liées à divers facteurs, comme la mauvaise qualité de l'eau, le manque d'hygiène et autres cross-connexion.

Pour faciliter l'intervention des équipes techniques de la SEOR, grâce à la détection rapide des débordements, des fuites et des cross-connexion, la société a cartographié, dans une première phase, 1.083,83 km de canalisations d'assainissement, soit près de 72% du réseau de la ville. Il s'agit en fait d'une cartographie automatique ou assistée par ordinateur du réseau d'assainissement.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Chetouane Halima, 72 ans,

07 rue Ahmed Benali, Oran.

Laceb Ouardia, 63 ans,

rue Castors Familiaux, Maraval

Bouachria Keltoum, 63 ans,

20 rue Othmani Kheira, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 rabie el aouel 1431

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h57	13h01	16h11	18h42	20h00



Lutte sans merci contre les bidonvilles

Houari Barti

La guerre aux bidonvilles à Oran sera non seulement poursuivie, mais aussi renforcée davantage pour redonner à la wilaya l'image qui lui sied. Un engagement qui devra se traduire, au cours des toutes prochaines années, par l'éradication totale et définitive de l'habitat précaire qui gangrène la 2e ville du pays. C'est en tout cas l'objectif que s'est fixé la nouvelle équipe administrative de la wilaya d'Oran menée par le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, qui en a fait une de ses premières priorités.

« Nous serons intraitables sur ce dossier. Tous les bidonvilles vont être éradiqués avant 2012. Il a été décidé de ne reloger que les familles recensées en 2007. Les indus occupants qui se sont installés au niveau des bidonvilles après 2007 ne sont pas concernés par les opérations de relogement », promet le wali d'Oran.

Il semble, en effet, que la wilaya d'Oran ait enfin pris le taureau par les cornes pour mettre fin à ce fléau qui, non seulement enlaidit l'image

de la capitale de l'Ouest, mais aussi et surtout fait office de barrage, depuis plusieurs années maintenant, à toute la demande locale de logement dite « conventionnelle ». A chaque fois, les efforts de l'Etat visant à satisfaire la demande locale en logements sociaux sont engloutis par ces « opportunistes » de tous bords qui viennent à Oran, mettent les autorités devant le fait accompli en érigeant des taudis en zinc pour réclamer quelques mois après des logements décentes. Et le tour est joué. Entre-temps, des milliers d'Oranais qui sont vraiment dans la nécessité attendent leur tour depuis des décennies. Leur seul tort, c'est qu'ils n'ont jamais osé squatter l'espace public pour exercer une quelconque pression sur les autorités locales. Ils préfèrent louer chez le privé au prix fort, ou pour les plus chanceux se faire héberger par des proches. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui à Oran que pour mettre fin à l'hémorragie de l'offre en logement social, il faudrait d'abord mener une guerre sans merci à la « mafia du bidonville ».

A écouter le wali d'Oran dans ses

différentes interventions sur ce dossier, deux facteurs plaident aujourd'hui pour un dénouement proche de ce casse-tête des bidonvilles. Primo, les autorités locales disposent aujourd'hui de données fiables et complètes à la faveur du recensement effectué en 2007. Second facteur, et il est aussi important, c'est que la wilaya dispose désormais des moyens de sa politique. Pas moins de 8.000 logements RHP (Résorption de l'habitat précaire) ont été demandés par la wilaya d'Oran pour soutenir son quota, qui est de 32.000 logements.

A Oran, l'on recense aujourd'hui pas moins de 8.000 constructions illicites et maisons de fortune. Ces maisons sont réparties sur trente bidonvilles. Le plus grand nombre des constructions illicites a été recensé au niveau des communes de Sidi Chami, Es-Sénia et haï Bouamama (ex-El-Hassi).

Cependant, le nombre exact des familles recensées en 2007, et qui vont être relogées après éradication de leurs taudis, n'a pas encore été arrêté. Les dossiers de ces familles vont être étudiés au cas par cas avant leur relogement.

Soixante familles l'occupent

Le bidonville d'El-Ançor prend de l'ampleur

Une soixantaine de familles occupent un bidonville érigé plus de dix ans auparavant aux abords de la commune côtière d'El-Ançor, dans la daïra de Aïn El-Turck. Leur nombre n'excédait pas la vingtaine lorsque cet îlot de masures est venu enlaidir le paysage de cette partie du littoral Ouest vers la fin des années 1990. Il s'agissait, pour la grande majorité, de familles issues de l'exode rural ayant

fui le terrorisme qui prévalait dans leurs régions d'origine. Elles ont été peu à peu imitées par d'autres familles dans le besoin ne disposant pas d'un logement. Selon les déclarations d'un père de famille demeurant sur les lieux depuis plus de cinq années, « un recensement a été effectué par les services de la municipalité territorialement compétente en 2003 pour un éventuel relo-

gement. Mais à ce jour, rien de concret n'a été entrepris ». Le bidonville en question s'est transformé entre-temps en un véritable petit village, où des familles, sans eau ni électricité, tentent de survivre dans les conditions les plus sombres.

Celles-ci interpellent les autorités en soulignant la nécessité d'éliminer les familles fraudeuses.

R. B.

Transports en commun

Une campagne

pour faire respecter le cahier des charges



K.Assia

Une campagne de sensibilisation sur le respect de l'activité du transport en commun sera lancée cette semaine au niveau de la wilaya d'Oran. L'opération est pilotée par la direction des transports et consiste à sensibiliser les opérateurs sur le respect du cahier des charges nouvellement élaboré, lequel réglemente l'activité du transport des voyageurs et celui des marchandises.

Cette campagne d'information vise à renseigner les opérateurs sur les différentes clauses relatives à l'organisation, au règlement intérieur et ex-

térieur, l'hygiène, entre autres. Autant d'éléments que l'opérateur doit respecter dans l'exercice de l'activité en attendant l'élaboration du plan de circulation et du plan de transport de la ville qui, eux, pourront mettre un terme à l'anarchie qui secoue le secteur. Les transporteurs doivent en effet être à l'écoute des usagers en donnant une bonne image, notamment pour ce qui est du respect et surtout du civisme.

Les chauffeurs seront contraints de porter un uniforme qui les différencieront du reste des voyageurs. Outre ce nouveau document, les intervenants doivent également respecter la

tarification, notamment pour les cas des enfants âgés de 5 à 10 ans où il est question de payer la moitié du tarif actuel. Pour les enfants de plus de dix ans, c'est le tarif de 15 DA qui est autorisé. Rappelons que les transporteurs demandent la réactivation du projet d'élaboration du plan de transport et celui de la circulation de la ville, et ce, dans le but de régler de manière définitive le problème de saturation de certaines lignes et le déficit relevé dans d'autres, en plus du désengorgement du transport. A noter que 1.130 opérateurs assurent le transport des voyageurs au niveau de la wilaya d'Oran.

De nouveaux projets pour la commune d'Oran

Djamel B.

Sur les 38 opérations de souffrance inscrites au profit de la commune d'Oran durant les deux exercices écoulés, 29 ont déjà été lancées, apprend-on de sources proches de la Division de l'urbanisme et de la planification (DUP) de la commune d'Oran. Il ne reste que neuf opérations qui sont actuellement en cours de lancement. Nos sources assurent, en outre, que 5 nouvelles opérations ont été inscrites fin 2010. Ces projets concernent, entre autres, la création du réseau d'assainissement à la cité policière pour un montant de 1,4 milliard de centimes, l'aménagement urbain, notamment le revêtement du centre-ville en béton imprimé pour 3 milliards de centimes et l'installation du chauffage au niveau de 28 établissements scolaires pour 5 milliards de centimes. Pour l'exercice en cours, et dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), la commune d'Oran a bénéficié de l'inscription de 14 grandes opérations, tous secteurs confondus, pour un montant avoisinant les 35 milliards de centimes. La majeure partie de ces opérations a été inscrite à l'issue des sorties du wali à travers les secteurs urbains, et ce en fonction des besoins des habitants. A ce

titre, il a été décidé de prendre en charge l'élargissement et l'aménagement de quatre grandes artères, la réalisation de plus de 2.000 avaloirs (4 milliards de centimes), la rénovation de l'éclairage public au niveau de trois secteurs urbains (9 milliards de centimes), en attendant de généraliser l'opération à tous les secteurs urbains, soit la rénovation de quelque 30.000 points lumineux. D'autres opérations concernent la réalisation d'annexes de l'état civil à El-Mokrani, la rue de Mostaganem, Sidi El-Houari et Bouamama, un centre culturel à El-Makarri, deux agences postales à Es-Seddikia et El-Othmania. Concernant les projets inscrits sur budget de wilaya, nos sources rappellent la rénovation du réseau d'assainissement à El-Barki, la réalisation d'un marché « parisien », un centre de lutte contre la toxicomanie, un complexe islamique, l'aménagement d'une forêt urbaine à Akid Lotfi, la réalisation d'une aire de jeu sur un hectare à Oran-Est d'un montant de 2,7 milliards de centimes, la réhabilitation de groupes scolaires, l'aménagement d'une forêt urbaine à El-Hamri suite à la récupération de 4 hectares du cimetière chrétien, la réhabilitation de la voirie à Médioni et El-Hamri, entre autres.

Hôpital de Aïn El-Turck

Pose avec succès de prothèse totale de genou sur deux patients

Les équipes médicales d'orthopédie-traumatologie et d'anesthésie-réanimation de l'établissement hospitalier Dr Medjbeur Tami de Aïn El-Turck ont procédé, les 10 et 11 du mois en cours, à la pose avec succès de prothèses totales de genou (PTG) sur deux patients, apprend-on auprès du Dr Maghraoui, médecin chef du service d'orthopédie-traumatologie au niveau de cet établissement hospitalier. Selon notre interlocuteur, depuis le mois de mai 2010 à ce jour, 13 malades ont bénéficié également de

ce type d'intervention par la pose de prothèses totales de la hanche, dont 10 sans ciment.

A ce titre, le Dr Maghraoui a tenu à souligner que ces interventions n'auraient pu être réalisées sans le concours effectif du Professeur Khaznadar, médecin chef du service d'orthopédie-traumatologie du centre hospitalier et universitaire d'Oran (CHUO) et de son assistant, le Pr Medjahed, ainsi que du soutien sans réserve du premier responsable de l'EH de Aïn El-Turck, M. Belgherras Mustapha.

D. B.

Campagne de maintenance et de nettoyage du site historique «Portus Magnus»

Une campagne de grande envergure a été entamée récemment pour le nettoyage et la maintenance du site historique «Portus Magnus», situé à Béthioua (est d'Oran), a-t-on indiqué auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC). Les travaux de maintenance de ce site comportent l'enlèvement des pierres taillées et leur nettoyage, la maintenance des citernes et le désherbage, selon la même source, qui a indiqué que la protection des sites historiques d'Oran est une affaire qui concerne tout le monde et que les associations qui activent dans le domaine de la protection du patrimoine matériel sont appelées à participer à ce genre d'opération. Des agents d'entretien, encadrés par une équipe de spécialistes relevant de

l'antenne précitée, ont procédé à cette opération qui cible les différents sites historiques. Toutes les réserves archéologiques se trouvant dans ce site ouvert, qui s'étend sur une superficie de 30 hectares, à l'instar de colonnes, chapiteaux, moulins, jarres et autres, seront touchées par l'opération, a-t-on signalé. Selon des sources, ce site archéologique comporte les ruines d'une ville qui remonte à la période romaine, considérée comme l'un des importants ports construits à cette époque, classé au niveau national en 1952 puis en 1967, suite à une opération de recensement des monuments effectuée au lendemain de l'indépendance.

Le musée Ahmed Zabana de la ville d'Oran conserve une panoplie de mosaïques découvertes au niveau de ce site historique.

ADRAR

Des denrées alimentaires et de l'emploi pour la wilaya

Bentouba Saïd

Le ministre de la Solidarité nationale, Saïd Barkat, en visite à Adrar ce lundi, a fait état de 20 860 postes de travail qui sont octroyés à la wilaya d'Adrar. Celle-ci a bénéficié de 24 bus de transport scolaire et trois avions militaires de type cargo chargés de 67 tonnes de marchandises et produits pour les démunis de la wilaya. Le ministre a organisé une rencontre avec la société civile, tenue ce lundi au siège de la wilaya. L'on saura ainsi que quatre bus ont été attribués à la daïra de Bordj Badji Mokhtar et 04 autres pour la direction de l'action sociale destinés aux clubs sportifs et les handicapés. Enfin, les 16 bus restants sont destinés pour les communes éloignées et ksour de la wilaya.

Les cargos contiennent, selon le ministre, 40 tonnes de denrées alimentaires pour 600 familles, 1 200 couvertures, 15 chaises roulantes pour adultes et 05 pour enfants, 10 machines à coudre, 2 000 chaussures, 1 000 trousseaux scolaires et des habits pour enfants. Les 20 860 emplois accordés à la wilaya sont répartis entre 10 780 allocations forfaitaires de solidarité, 7 850 indemnités d'activité d'intérêt général, 1 000 postes dans le programme d'insertion des diplômés, 25 chantiers dans le type Immo, 05 projets dans le développement solidaire et 2 000 micro crédits et 20 projets «Blanche Algérie». Les vieux bénéficieront de 10 170 allocations durant cette année 2011. On note que, durant la rencontre du ministre avec la société civile, des jeunes cadres ont dénoncé la marginalisation et les passe-droits dans la nomination dans les fonctions supérieures pour les cadres habitants dans le Sud. Les jeunes cadres ont insisté pour transmettre ce message au président de la République par le ministre.



La délégation s'est rendue au centre des handicapés de la wilaya. Des denrées alimentaires ont été distribuées aux démunis de la commune de Bouda en présence du ministre. Le nombre des démunis dans la wilaya d'Adrar est de 26 700 familles, a-t-on appris du directeur de la communication au niveau du ministère, Nouri El Hachemi. Il est à noter que le problème du transfert des malades cancéreux vers les hôpitaux du Nord reste soulevé. Les malades appellent le ministère pour mettre fin à leurs souffrances, en dotant la direction de l'action sociale d'une enveloppe budgétaire en relation avec les prix des billets d'avion entre Adrar et Alger.

Mercredi dernier, le ministère de la Solidarité Saïd Barkat a effectué une autre visite à Adrar, un autre avion cargo de produits alimentaires a atterri à l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar. La délégation s'est rendue chez les nomades de la daïra, qui ont soulevé l'absence d'une école pour la scolarisation de leurs enfants. Les habitants de cette localité du grand Sud algérien, limitrophe au Mali, ont bénéficié d'un quota de 500 micro crédits. Il est à noter qu'aucun moyen de transport n'a été mis à la disposition de la presse écrite durant la visite du ministre à Adrar et pour la visite à Bordj Badji Mokhtar. Les journalistes ont été mis à l'écart.

CHLEF

Le préfabriqué a la peau dure

Abbad Miloud

Lors de la session hivernale de l'Assemblée populaire de wilaya tenue mardi passé et après la communication relative à l'habitat et l'urbanisme, un élu a abordé le dossier du préfabriqué. Il a déclaré : «Le problème des logements réalisés en préfabriqué depuis 30 ans persiste jusqu'à aujourd'hui. Ceux qui ont demandé l'aide financière directe fixée à 70 millions de centimes sont les riches. Le nombre de demandeurs arrêté au 31-12-2010 est de 1082. Généralement, ils ont construit auparavant et veulent une extension de leur habitation. Pour les pauvres citoyens, le problème

persiste car l'aide citée est nettement insuffisante. Nous proposons la programmation d'une session consacrée au problème du préfabriqué qui doit être débattu en toute objectivité et franchise...»

Pour rappel, lors de la session ordinaire de l'APW tenue le début du mois de juin passé, la commission de l'habitat et des équipements publics a souligné, dans le document présenté en plénière, l'état de délabrement avancé des logements en préfabriqué, les maladies contractées par les occupants et la demande insignifiante de l'aide financière directe dont le montant est de 70 millions de centimes. L'on peut lire dans le document deux

passages : «Le parc des logements préfabriqués réalisés suite au séisme du 10 octobre 1980 est dans un état très vétuste et constitue une menace sérieuse pour la santé des occupants», puis «le parc des logements en préfabriqué est constitué de 18.315 unités. Ces logements sont dans un état de délabrement avancé... Le rythme du remplacement du préfabriqué est extrêmement faible...».

Après la lecture du document et lors du débat, pas moins de 20 élus sont intervenus et ont dénoncé la durée de vie de ces logements qui est largement dépassée, ce qui engendre des maladies dont le nombre ne cesse d'augmenter.

TLEMCCEN

L'aéroclub en quête d'un avion

Allal Bekkai

L'aéroclub de Tlemccen a lancé, en ce début de mois de février, un programme d'instruction destiné à la 5^e promotion de stagiaires pour l'obtention de la licence de pilotes privés avion (PPL), selon son président Maître Tahar Sari. A ce titre, 9 matières sont dispensées aux élèves de l'ACT, à savoir la réglementation aéronautique, le principe du vol, la connaissance générale des aéronefs, les performances et préparation de vols, les performances et limites humaines, la météorologie, la navigation, les pro-

cédures opérationnelles et les communications radio. L'aéroclub a acquis, dans ce cadre, un simulateur de vol dans le but d'aider et perfectionner les élèves pilotes dans leur formation. Mais il se heurte à un écueil technique de taille en l'absence d'un avion qui permettrait aux 40 stagiaires théoriques déjà diplômés (2010) d'entamer les cours pratiques. Aussi, l'ACT souhaite une contribution dans ce sens des pouvoirs publics, d'autant qu'il est envisagé d'organiser, selon Me Sari, «Le rallye des Zianides» sous le haut patronage du wali dans le cadre de la manifestation culturelle mondiale de 2011.

MOSTAGANEM

Un commerce de tous les dangers

Ayache Djamel

Des dizaines d'enfants parfois de moins de 10 ans s'adonnent à la vente du pain traditionnel à proximité de la RN11 reliant Mostaganem à Oran, en s'exposant à de véritables dangers, vu le trafic routier très dense, principalement celui des poids lourds qu'enregistre quotidiennement

cet important axe routier. Le danger réside lors du stationnement et aussi du démarrage sans aucun respect du code de la route des véhicules qui s'arrêtent pour s'approvisionner en pain. Un carambolage s'est produit il y a de cela deux années, lorsqu'un véhicule sortant de la chaussée et en voulant entamer le double voie a été violemment heurté par un autre véhi-

cule, deux morts ont été enregistrés en plus de plusieurs blessés dans des cas similaires. L'autre danger auquel sont exposés les vendeurs de pain c'est lors de la traversée de la double voie pour rejoindre l'autre voie. «J'ai failli écraser deux bambins il y a quelques jours, qui ont traversé la route, ils avaient à peine 8 ans», nous dit un chauffeur d'un ramassage scolaire.

HENNAYA

Menace de paralysie

Khaled Boumediène

Le premier vice-président Maa-mari Mourad, le 2^{ème} vice-président Kadour Fouad et le 3^{ème} vice-président Amar Bensabeur Jallal, membres de l'exécutif communal de l'Assemblée populaire communale (APC) de Hennaya (10 kilomètres au nord de Tlemcen) ont présenté, jeudi dernier, au chef de la daïra de Hennaya leur démission. En effet, l'on apprendra des vice-présidents de cette localité que «le maire actuel, entrave toute tentative de redynamisation, de développement ou de relance des activités de cette commune qui sombre dans une léthargie totale». Il est également reproché au premier magistrat de la ville «des pratiques de division entre les élus et la partialité dans la gestion des affaires de la commune».

Ainsi, en gelant leur activité au

sein de l'exécutif communal, ces élus viennent de conforter le mouvement de protestation organisé dernièrement par les citoyens de la commune devant le siège de l'APC, qui ont exigé le départ pur et simple du maire. Rappelons que le chef de la sûreté de Tlemcen, Salah Noursi, a fait la promesse de prendre en charge leurs doléances. Les manifestants ont empêché le P/APC de quitter son bureau en signe de protestation contre «la gestion anarchique et défaillante de la collectivité locale». L'on s'attend probablement à une décision importante dans les prochains jours des autorités de la wilaya sur le cas de l'APC de Hennaya, qui s'achemine inexorablement vers une paralysie totale de ses activités. Une affaire suivie par les habitants de la ville de Hennaya, en quête de la moindre information.

RELIZANE

Les relais de l'autoroute arrivent

Des relais seront prochainement réceptionnés sur l'autoroute Est-Ouest, a annoncé, jeudi à Relizane, le ministre des Travaux publics M. Amar Ghoul. Inspectant une de ces aires de repos à Yellel, le ministre a souligné que ces relais sont réalisés «selon des normes internationales» en termes de superficie, d'équipement et de qualité des prestations. Il a précisé à cet égard que «des efforts sont consentis par l'entreprise «Naf-tal» et le ministère de l'Energie et des Mines, l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) et les autorités locales pour concrétiser ces projets visant le confort des usagers». Selon les explications fournies au ministre, la réception de l'aire de repos de Yellel, prévue sur une superficie de 45 hectares, dont la première phase des travaux portant sur les terrassements et la réalisation des postes de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, est déjà achevée et attendue pour juin prochain. M. Amar Ghoul s'est enquis à l'entrée-est de la ville de Relizane des travaux de dédoublement de la route nationale (RN 4) sur 6,2 km et d'un échangeur qui seront achevés fin mars prochain. Un exposé a été présenté au ministre sur les projets concrétisés au titre du plan quinquennal écoulé, et comprenant la rénovation de 30 km de routes nationales, la réhabilitation de 284 km de chemins de wilaya (CW) et de 504 km de chemins vicinaux, outre la réalisation d'une voie d'évitement à Relizane sur 15 km. Il a également pris connaissance de la nature des projets qui seront réalisés au titre du plan quinquennal 2010-

2014, pour lesquels est allouée une enveloppe de plus de 10 milliards de dinars. Le ministre a insisté sur l'extension et la réhabilitation du réseau de chemins communaux, l'élimination des points noirs et la promotion de certains CW dotés de normes en routes nationales. S'agissant des études de dédoublement de voies reliant respectivement Tiaret à Relizane et Mostaganem et Mascara à Relizane et Mostaganem, en cours de réalisation dans le cadre d'un projet national des autoroutes, M. Amar Ghoul a exhorté les responsables concernés à coordonner leurs travaux avec leurs homologues des wilayas concernées pour finaliser ces études. Le ministre des Travaux publics a également visité l'échangeur de la RN7 et un viaduc dans la commune de Bendaoud qui sera réceptionné au mois de juin prochain, avant de s'enquérir de l'état du projet de réhabilitation et d'extension du CW 13 reliant Relizane à Sidi Khettab sur une distance de 18 km et le dédoublement de la route reliant Relizane à l'autoroute Est-Ouest sur 5 km. M. Amar Ghoul a également participé à Relizane aux festivités de célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens, prononçant à l'occasion une allocution devant des travailleurs et des représentants de la société civile dans laquelle il a mis en exergue les récentes mesures prises par le Conseil des ministres. Il a affirmé, notamment, que les programmes d'habitat «seront à même de loger tous ceux qui ont besoin d'un logement».

La direction du commerce de la wilaya de Tiaret nous écrit

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer en lieu et place de l'article «Se lever tôt pour un sachet de lait» de votre correspondant à Tiaret et ce, à la page 14 de votre publication du 26 janvier 2011 sous le n°4911, la mise au point suivante.

La Direction du Commerce, qui a la charge de réguler les marchés, s'est toujours acquittée de ses tâches en étroite collaboration que ce soit avec les opérateurs économiques concernés ou les médias locaux pour une large information des consommateurs sur tout ce qui touche à leur quotidien surtout dans la disponibilité et la qualité des produits et services.

A partir de ce constat, notre direction aurait souhaité que votre correspondant se rapproche de nos services pour s'assurer que le lait pasteurisé au niveau de la ville de Tiaret et le reste du territoire de la wilaya est largement disponible et que Giplait Sidi Khaled dispose d'une couverture de 60 jours de poudre de lait pour assurer les besoins laitiers des consommateurs.

Les mises en vente dans ce segment de marché de 257.503 litres de lait pasteurisé, au cours de la période allant du 19.01.2011 au 26.01.2011, par Giplait Sidi Khaled, montrent bien que ce produit n'a souffert d'aucune indisponibilité même dans les temps de crise (novembre-décembre 2010 en particulier).

Il faut aussi vous signaler que des réunions quotidiennes sont tenues avec les responsables de Giplait Sidi Khaled et il n'a jamais été question de manque de moyens ou de poudre de lait comme il est rapporté par votre correspondant, ils ont même précisé que les propos avancés leur sont totalement étrangers.

Chronique de la révolution tunisienne. Acte 1. Scène 2.

Par A. Benelhadj

Suite et fin

2.- LES IMPACTS GÉO-ÉCONOMIQUES

On a très longuement insisté – à raison – sur la place occupée par les activités économiques (en particuliers touristiques) en Tunisie et en Egypte. Cependant, on a eu tort de ne considérer les événements politiques qu'exclusivement sous l'impact (négligé) qu'il allait avoir sur l'économie des deux pays cités. Le tourisme tunisien contribue à hauteur de plus de 6% au PIB et emploie quelque 400.000 personnes (environ 8.5% de la population active), avait procuré en 2010 des recettes de l'ordre de 1,8 milliard d'euros. Il a connu une chute de 40% en janvier. Les images d'actualité montrent les complexes touristiques désertés par leurs clients européens prestement évacués vers leurs pays. Les tourisms tunisien et égyptien sont fragiles à la fois parce dépendant de clientèles étrangères qu'ils ne contrôlent pas et aussi parce que ces activités sont monothématiques.

Toutefois, si le tourisme tunisien peut espérer compenser partiellement les contrecoups de la «révolution du jasmin», il ne sera pas de même du tourisme égyptien qui est surtout un tourisme d'hiver. Plus d'un million de touristes étrangers a quitté l'Egypte. Un manque à gagner d'un milliard de dollars pour le pays et sur la période, l'économie égyptienne a perdu 3.1 Mds\$. Le Crédit agricole français a estimé les pertes du pays au rythme de 310 millions de dollars par jour. L'impact sur le taux de croissance de ce pays sera élevé : 3,7% au lieu des 5,3% attendus. On mesure l'importance de ces chiffres quand on sait que 40% des Egyptiens tentent de survivre avec moins de l'équivalent de deux dollars (1,4 euro) par jour. Les agences de notations Moody's et Standard & Poor viennent de baisser la note de ce pays. Cette attitude va avoir pour conséquence l'augmentation des coûts financiers de l'Egypte dont le budget et l'économie n'avaient pas besoin, précisément en ces circonstances. Au lieu de l'aider les bayeurs de fonds internationaux l'enfoncent comme ils ont enfoncé les «PIIGS».

La Tunisie est le premier exportateur industriel d'Afrique en valeur absolue — elle est ainsi passée devant l'Afrique du Sud en 1999 — alors que près de 70% des exportations du secteur sont le fait d'entreprises bénéficiant depuis 1972 d'un statut offshore leur donnant le droit de travailler pour le marché européen. Les secteurs du textile et de l'agroalimentaire représentent 50% de la production et 60% de l'emploi de l'industrie manufacturière. Par exemple, un soutien-gorge sur trois en France est de fabrication tunisienne. [11]

Comme nous l'avions précédemment souligné, l'ouverture à l'Est (PECO), la dynamique économique et commerciale des pays émergents (d'Asie surtout) ainsi que la crise financière internationale ont gravement affecté l'économie et la société tunisienne, expliquant pour une part le bouleversement qu'elle vient de connaître. La situation économique des deux pays est dans un contexte d'urgence et l'impact de leur libération pourrait se retourner contre les efforts déployés pour se libérer, faisant le jeu à la fois des Ben Ali et des Mubarak, mais aussi de ceux qui dans le monde et dans le voisinage se réjouiraient de l'échec de ces mouvements populaires : les «Je vous l'avais bien dit...» habituels des bénéficiaires des régimes disparus qui espèrent toujours revenir. Il ne faut pas oublier que les dictateurs partis, les dictatures et les groupes sociaux qui en profitaient sont toujours là, introduits dans tous les rouages de l'administration, de l'économie et des services de sécurité. Et même toujours aux commandes en Egypte.

L'impératif est de faire face tout de suite. Viendront en leurs temps les restructurations stratégiques. C'est dans ce contexte qu'il conviendrait de situer le rôle qui devrait ou pourrait être celui de l'Algérie, peuple et gouvernants.

LE MAGHREB ET LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE POUR HORIZON

«Tu dois donc tu peux» (Kant)

Si on laisse de côté les formules diplomatiques convenues, ni le gouvernement algérien ni son opposi-

tion ne se sont placés à la hauteur qui convient dans la crise tunisienne.

Pressés par des questions subalternes, les uns en restant prudemment dans une sorte de quant à soi frileux et les autres ont raté une occasion unique de défendre leurs valeurs et leur point de vue dans un cadre plus large que les querelles domestiques qui au fond n'intéressent personne, pas même ceux qui en France ont des comptes à rendre avec l'histoire.

Pourtant, il aurait été habile et plus efficace de la part de l'opposition, non de s'attaquer de manière frontale et tout compte fait stérile au «système», mais de brandir le soutien des Algériens au peuple tunisien. Les «décideurs» auraient sûrement été mis en difficulté. L'audience d'une opposition bardée de slogans non pas «contre», mais «pour» aurait été plus élevée et le peuple algérien plus réceptif.

Cela situe le niveau d'immaturité du débat politique en Algérie.

Ni au sommet de l'Etat, ni dans les méandres illisibles des partis (aux affaires ou dans l'opposition), ni même dans la «société civile», on ne trouve des analyses distanciées replaçant l'actualité tunisienne et égyptienne dans leur profondeur stratégique.

On se souvient de l'époque d'un peuple algérien politisé qui exprimait avec chaleur leur soutien aux peuples en lutte : le Viêt-Nam, le Chili... et bien sûr la Palestine. L'encadrement politique du FLN et des organisations de masses ne suffit à expliquer. La post-rationalisation anachronique est toujours facile...

Officiels, parlementaires, journalistes européens, intéressés ou pas, se bousculent ces jours-ci, la Tunisie aux fins d'évaluer d'abord la situation et de proposer ensuite aide et assistance. La Tunisie va être ajoutée à la liste des pays pilotes mûrs pour accéder à une démocratie, liste qui comprenait 12 pays.

Une conférence s'est tenue pour le 10 février aux chevets du tourisme tunisien. Présent à la conférence de presse, le président de la fédération turque des agences de voyages (TURSAB) Bassaran Ulosoy a dit vouloir «tendre la main aux amis tunisiens qui traversent une période difficile». A la tête d'une organisation regroupant 6.500 agences de voyage, il a promis de faire passer le nombre de touristes turcs en Tunisie de 20.000 actuellement à 200.000 dans les deux années à venir.

Où est l'Algérie ? Où sont les pays du Maghreb ?

Pourtant, les événements de Tunisie ne concernent pas seulement ce pays. C'est peut-être encore trop tôt pour ce qui concerne l'Egypte, mais ne serait-ce pas l'occasion de réanimer un cadavre : le Maghreb ?

Les rivalités inter-arabes, souvent déplorées, relèvent de l'infantilisme. Si le peuple tunisien (et le peuple égyptien l'exprime de manière encore plus nette depuis quelques jours) est jaloux de son indépendance et de sa capacité de prendre seul son destin en main, il l'est encore plus à l'égard de ses grands voisins de l'est et de l'ouest dont les richesses naturelles portent parfois à une suffisance déplacée à son égard. Tout au moins lui arrive-t-il de s'en convaincre. Sans simplifier cette histoire très complexe, dont Tunis ne peut se dire totalement innocente, Tripoli à plusieurs reprises a franchi les limites du voisinage.

Il s'ensuit que les autorités algériennes devraient exprimer leur soutien, ferme et unilatéral, avec un respect scrupuleux de cette exigence qui est d'abord prescrite par les règles internationales, mais aussi par le respect que nous devons à notre voisin qui doit être encore plus chatouilleux sur cette question dans le contexte actuel. Evidemment, cette disponibilité ne devrait avoir qu'un seul horizon : la construction maghrébine sur des bases autrement plus solides que les symboles superficiels et les décisions sans lendemain. La Révolution tunisienne constitue une conjoncture unique pour relancer la construction maghrébine sous l'aune de la solidarité. Il n'en est que temps.

Les médias ont épargné le Maroc qui y trouverait son compte, car, contrairement aux prévisions et aux souhaits, dans le jeu «à qui le tour?» c'est surtout la monarchie de Mohamed VI qui, la plus proche de ce que fut le système Ben Ali, est sur sellette.

La Conférence de Carthage doit se tenir très bientôt. En amont de cette réu-

nion, des contacts seraient opportunément pris entre nos deux pays. Il serait bien surprenant que la Tunisie dédaigne la main tendue de ses voisins.

N'oublions pas que la France premier investisseur étranger en Tunisie. Les entreprises françaises représentent la moitié des entreprises étrangères implantées dans ce pays. Si la France et l'Europe veulent jouer un rôle positif, différent et même au rebours du rôle qu'elles ont joué jusqu' alors, et ceci à leur avantage, ils devront plutôt favoriser et contribuer à cette évolution régionale qui peut enclencher un autre processus moribond : celui de l'UPM, via l'intégration de la Méditerranée Occidentale, dite «5+5».

SOUS LES BRAISES ET LA FUMÉE, LA PALESTINE

Evidemment, ce n'est pas pour libérer la Palestine que les foules se sont levées en Tunisie, en Egypte, en Jordanie et un peu partout dans le monde arabe. Mais ignorer les liens de causalité qui se sont tissés à travers le temps entre Israël et l'Occident qui le soutient d'un côté et le monde arabe et musulman de l'autre, avec toutes les humiliations subies depuis plus d'un demi-siècle, voire depuis la fin de la Question d'Orient... c'est passer à côté de l'essentiel quand il s'agit de comprendre le tremblement de terre qui vient de secouer le monde arabe, menaçant les régimes jordaniens, yéménites, l'Autorité palestinienne et tout le Proche Orient.

Ça craque de partout : mercredi 26 janvier, le Liban a un nouveau Premier ministre proche du Hezbollah et de ses alliés et accroît son influence sur l'Etat libanais. L'accusation de meurtre et d'assassinat (celui d'Hariri) contre la Syrie a fait long feu.

L'attaque du sud-Liban en 2006 et celle de Ghaza en décembre 2009 ont démontré les limites de la politique de la canonniers. Israël y a laissé une image peu flatteuse. L'attaque de la flottille de paix sous pavillon turc a provoqué une rupture gravissime avec la Turquie, le seul véritable allié d'Israël après la fin de la dynastie des Pahlavies en 1979.

L'administration Bush a commis erreurs sur erreurs en débarrassant l'Iran de ses ennemis afghans à l'est et irakien au sud-ouest et, ce faisant en déstabilisant l'Arabie Saoudite et le Pakistan, deux traditionnels et fidèles amis de Washington. Le couronnement de cette politique internationale, cautionnée par l'Amérique et l'Europe, aboutit à la faillite du Processus d'Oslo et de Barcelone achevant dans l'oeuf l'UPM lancée par Nicolas Sarkozy.

Certes, fondé à se croire tout puissant au point de se passer d'interlocuteurs, les meilleures négociations de paix sont celles qu'on engage avec soi-même. Cependant, l'évolution de la situation au Proche-Orient rendra peut-être bientôt le concept même de reconnaissance mutuelle totalement dépassé...

L'Egypte est l'un des pivots, garant des intérêts occidentaux au Proche Orient. Sa neutralisation à jusque-là dispensé Israël de quêter la reconnaissance des autres pays arabes, se permettant même de les ignorer. Son effondrement rendrait obsolète toute la carte de géographie politique de cette région. Passons sur le gaz que fournit l'Egypte à son voisin (40% de ses besoins) en attendant que celui-ci ait rendu exploitables les gisements offshore au large des côtes israéliennes.

La chute de Mubarak ramène Israël et ses soutiens aux réalités.

Comment interpréter autrement la panique qui a saisi Israël, l'amenant à interpeller dès le début du mois de février les Européens et les Américains pour qu'ils interviennent en sorte que rien d'irréversible ne se produise.

Comment interpréter autrement les propos anxieux de Shimon Peres : «L'Histoire a perdu patience. Tout arrive à la vitesse du galop. Soit nous prenons le vent de l'Histoire, soit elle se fera sans nous. D'aucuns conseillent de laisser passer la tempête mais personne ne sait quand elle prendra fin», avertit M. Pérès en ouverture de la 11^{ème} conférence internationale sur la sécurité à Herzliya, près de Tel-Aviv, dimanche 06 février.

«Il ajoute (menaçant ?) : «la paix est désormais cruciale pour nos voisins, pas seulement pour nous; un véritable compromis, aussi douloureux soit il, sera

préférable à ce qui adviendra». Israël, devrait savoir, quel que soit le soutien que lui apportent les réseaux sionistes intégrés à l'échelle mondiale, que son existence tient beaucoup à la puissance américaine et (accessoirement) européenne. Il serait avisé de reconsidérer les relations qu'il entretient avec son environnement régional, en particulier avec les Palestiniens dont il ne devrait pas ignorer l'existence – en continuant à bafouer le droit international et les résolutions des Nations Unies. De Davos, Bill Clinton, un ami d'Israël, l'a rappelé à raison.

Le monde change et les rapports de forces aussi.

Dori Gold, ancien ambassadeur d'Israël à l'ONU et proche du chef du gouvernement, exprime ce souci par le reproche dans la presse qu'il adresse au président Obama, de commettre la même «erreur» que son prédécesseur Jimmy Carter en 1979 face à la Révolution iranienne, en refusant de soutenir un régime en place au nom de la démocratie. «Tout un chacun comprend que Mubarak doit partir. Mais nous pouvions nous attendre à ce que Washington n'abandonne pas un homme qui depuis des décennies était son meilleur appui, un véritable barrage contre l'islamisme», écrit le quotidien à grand tirage Yediot Aharonot.

Et il termine par cette question lancinante : «Si les Américains se conduisent de la sorte vis-à-vis du régime égyptien, que devront penser leurs alliés dans la région?»

N'est-ce pas la suite logique de la politique suivie ? Les négociations de paix israélo-palestiniennes sont bloquées depuis septembre. Est-il possible de parler de paix et continuer sa politique de «fait accompli», en multipliant les implantations dans les «territoires occupés» et dans la ville de Jérusalem et priver ainsi de sens et d'objet toute négociation ?

Est-il possible de parler de paix et de laisser la mairie israélienne de Jérusalem approuver lundi 07 février un projet de construction de 16 nouveaux logements pour des colons israéliens dans le quartier palestinien de Cheikh Jarrah à Jérusalem-Est occupée et annexée ?

Tout cela procède d'un cynisme appuyé sur une illusion de puissance. Il serait extrêmement imprudent de recourir à la force et d'envisager par exemple une nouvelle «guerre des six jours» : le mythe du «petit peuple génial et sans défense, martyrisé depuis le Golgotha et chassé de partout, entouré par un océan de barbares» a vécu... Le contexte du Proche Orient et les rapports de forces réels d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec celui de la fin des années soixante ou du début des années 1970. Les menaces de guerre qu'Israël ne manquera pas de brandir n'auront aucun impact sur l'inéluçable aboutissement d'une évolution qui n'est qu'à ses débuts. La puissance n'a jamais servi durablement l'intelligence.

Le peuple égyptien sait très bien que l'établissement des liens diplomatiques avec son voisin et la «politique d'ouverture» pratiquée concomitamment, ont marqué le début de ses ennuis et de son abaissement.

Que l'«Etat hébreu» ne se fasse aucune illusion. Les révolutions populaires de Tunisie et d'Egypte remettront inévitablement en cause les liens avec Israël. Jusque-là la machine médiatique mondiale ne rate pas une occasion pour rappeler qu'Israël est la seule et authentique démocratie du Proche-Orient. A la suite des bouleversements que nous venons de connaître, les regards seront braqués sur cette gigantesque caserne surarmée. Privés cruellement d'ennemis, ce seront peut-être les Israéliens qui commenceront ouvrir les yeux, brisant le moule sécuritaire et antagoniste, le Mur

Note :

[11] Wikipédia.

[12] Les démocrates forment un club très fermé : Les «Amérindiens» états-uniens n'ont été reconnus citoyens, chez eux, qu'en 1924, 304 ans après l'arrivée du Mayflower. Les Aborigènes n'ont été admis comme Australiens qu'en 1967 seulement... 197 ans après le débarquement de James Cook. 132 ans après Sidi Feruch, les Algériens n'avaient jamais été admis au sein de la République et sont demeurés sous le régime de la sujétion.

A propos de la position des «intellectuels officiels» concernant Israël, Pascal Boniface a conclu un papier récent de manière qui n'exige aucun commentaire : «Les masques tombent. Nos trois intellectuels [Adler, BHL et Finkelkraut] dénoncent un éventuel extrémisme en Egypte mais soutiennent celui au pouvoir en Israël. Ils critiquent l'absence de démocratie dans le monde arabe mais s'émeuvent dès qu'elle est en marche. Leur priorité n'est pas la démocratie mais la docilité à l'égard d'Israël, fut-il gouverné avec l'extrême droite.»

derrière lequel on les a isolés du reste du monde et de leurs voisins, pour s'interroger sur quelles fins au juste il sert...

EN GUISE DE CONCLUSION

Il peut surprendre de concevoir, tant la pensée unique pénètre si profondément en Occident les esprits les plus sagaces, que l'exemple ainsi donné par les peuples tunisien et égyptien – plus encore qu'aux autres peuples arabes et musulmans – serait davantage opportun adressé aux peuples européens et nord-américains, les invitant à se défaire de systèmes politiques et économiques aliénants et asservissants.

Plus qu'un malaise dérivé du soutien coupable apporté à ces dictateurs, est-ce peut-être à cette peur de l'avenir que l'on doit les confusions européennes par ailleurs complètement incapables – ayant laissé à Washington le gouvernail occidental – d'avoir la moindre influence sur les soubresauts qui affecte leurs voisins méridionaux.

Appliquées à séparer et même à opposer les peuples, tout en menaçant les équilibres naturels de la planète, et ceci afin qu'on ne découvre pas leurs ressorts intimes, les machines qui oppriment au nord et au sud sont les mêmes et procèdent de la même politique appliquée à toute la planète. Comment ne pas comprendre la crainte de voir une contestation de même nature et sous la même forme, gagner peu à peu le Nord et teindre l'agitation sociale que les déficits, l'endettement et la dégradation de l'économie sociale affectent d'un potentiel très élevé.

C'est ce lien que l'information mondialisée s'applique aujourd'hui à masquer en prétendant que la Tunisie et l'Egypte, chassant leurs dictateurs, sont sur «notre» voie, celle de la liberté et de la démocratie et de ce fait valide «notre» modèle. «Ils portent poitrine nue nos valeurs» s'exalte Max Gallo. On se rassure comme on peut. C'est d'autant plus ironique que l'Occident a tout fait pour que ces peuples n'y parviennent pas [12]. Les Ben Ali et les Mubarak sont leurs œuvres. Mieux : il leur en coûtera de tenter d'y parvenir. Il est à peu près certain que si ces pays devaient prendre effectivement en charge leur destin et si les gouvernements qui succéderont s'avisent d'adopter une politique économique incompatible avec les intérêts des transnationales, leurs exportations auraient du mal à pénétrer en Europe, les flux de clientèles et d'investissements vont s'en détourner et le tourisme de masse (qui pèse tant dans les PIB) va s'orienter peu à peu vers d'autres destinations.

Pris au dépourvu devant des événements qu'ils redoutent, en ce qu'ils sont incapables de les interpréter, par-delà les contradictions entre la démocratie qu'ils professent et les dictatures qu'ils instaurent, confortent ou tolèrent, les analystes ont recourus à un schéma toquevillien que Aron, profitant de l'essoufflement de la pensée marxiste, a ressorti de la naphaline pour toute une génération d'anti-sartristes militants et d'anticommunistes primaires : l'Occident a aidé ces peuples à se développer au point qu'ils en soient arrivés à se révolter pour accéder à la démocratie.

Ainsi, dans ce schéma linéaire indémodable, l'Occident fournit aux Tunisiens et aux Egyptiens les dictateurs à l'ombre desquels il les a méthodiquement exploités et revendique cyniquement a posteriori le privilège d'avoir contribué, par ce même fait, philosophiquement, politiquement et économiquement à leur émancipation.

Comme on le voit, cette escroquerie intellectuelle ne manque pas d'aplomb et tient plus de la vaccination pasteurienne que de l'anthropologie politique.

«Ali Baba est parti, mais pas les 40 voleurs!» Trait populaire qui circule entre Bab el Khadra et Sidi Bouzid.

CSC 4 - CRT 1

Témouchent limite les dégâts

A. Mallem

Il s'avère que les recommandations faites par l'entraîneur Khezzer ont été bien reçues par ses joueurs. Ce dernier avait mis en garde ses protégés contre tout excès de confiance face à une formation du CRT très rajeunie à la suite de la grève des titulaires. Le successeur de Drid à la tête de la barre technique, Ghezli en l'occurrence, a, en effet, aligné des espoirs et des juniors qui se sont battus avec courage, mais qui ont dû s'incliner face à un adversaire plus expérimenté et où les deux recrues Ferhat (2 buts) et Hadjadj (1 but) ont apporté le plus escompté. Il faut préciser que le Chabab de Témouchent a gâché un penalty par Gherrari qui botta le

cuir hors des bois gardés par le keeper Daïf (4'). C'est à la 19' que Ferhat ouvre le score, le ballon étant dévié au passage par le défenseur visiteur Kambouz. A la 38', Ferhat signe son doublé.

C'est en seconde mi-temps que les jeunes Témouchentois s'écroulèrent sous les coups de boutoir des Constantinois qui se mettront à l'abri en inscrivant deux autres buts. D'abord par le défenseur Lemmaïci (51'), en suite par Hadjadj (55'). La seule réalisation du CRT aura pour auteur Kambouz, lequel déjoua le piège du hors-jeu tendu par la défense locale. Par la suite, les Sanafirs n'ont plus eu qu'à gérer une rencontre finalement très bénéfique sur le plan comptable du fait que leurs quatre poursuivants ont été tous accrochés ou battus.

PAC 3 - USMBA 0

Paradou en roue libre

Fouad B.

C'est vraiment l'embellie pour le Paradou AC qui a cartonné face à l'un des prétendants à l'accession, l'USMBA. Une victoire nette et sans bavure des gars de Hydra qui ont parfaitement confirmé leur redressement depuis le retour de Bouhelal à la barre technique. Cueillis à froid dès la 3' par un but de Touati suite à une bête vue de leur gardien Zaïdi, les visiteurs ont été dominés jusqu'à la 55' de jeu, synonyme de tournant du match pour eux. Les visiteurs ont en effet bénéficié d'un penalty justement accordé par l'arbitre Habibati pour un fauchage dans la surface sur Khaled Faouez.

Mais Dif, chargé d'exécuter la sentence, rate l'égalisation devant Benmeddour. L'action qui s'ensuivra sera fatale pour El-Khedra, qui concédera à son tour un penalty pour une main de Mouffok, que ses coéquipiers ont vainement contesté. Braham Chaouch, la nouvelle recrue, spécialiste en la matière, ne rate pas l'occasion pour mettre son équipe à l'abri (57'). KO debout, les camarades de Zaïdi et malgré les entrées en jeu de Naceri et de Radja, ne purent inquiéter les locaux. Ces derniers, libérés, se permirent même de corser la note par leur joker Benachour, bien servi par Ouali à la 79'. La suite n'apporta aucun changement au tableau d'affichage.

CAB 1 ASMO 0

Le Chabab renoue avec la victoire

F. Soualmia

Que dire de cette rencontre si ce n'est que les deux équipes ont dû faire preuve de beaucoup de courage pour évoluer sur une pelouse rendue lourde après les dernières pluies qui se sont abattues sur la région de Batna. La formation locale qui restait sur deux défaites consécutives n'avait pas droit à l'erreur face à une équipe de l'ASMO qui ne s'est pas présentée sur le terrain du 1^{er} novembre la fleur au fusil. Loin de là, car les Oranais après avoir subi une légère domination des locaux qui ratèrent trois occasions de scorer par Benamara, Messadia et Kerboua, ont pu revenir dans le match par Abidi qui donna des sueurs froides au keeper batnéen Babouche avant de plier sur un penalty signé Bouchouk à la 34' après que Messadia fut déséquilibré par un défenseur oranais dans sa surface.



En seconde période, les protégés de Durin retournèrent sur le terrain déterminés à refaire leur retard. C'est Oummamar Hamza qui annonça la couleur en distillant un bon ballon à Bouhafer qui gâcha

NAHD 1 - ABM 1

Un précieux point pour Merouana

A. E. M.

La partie fut disputée avec un engagement physique qui a dépassé parfois les limites de la correction. La première mi-temps a été largement dominée par les locaux qui imposèrent dès l'entame du match leur domination. Ils annoncèrent la couleur dès la 9' par Sedkaoui dont le tir puissant a été repoussé par le gardien Khalfa. Malgré la domination des locaux, les visiteurs menèrent des actions dange-

reuses dont l'une d'elles faillit faire mouche à la 17' sans l'intervention du gardien Nateche qui annihila avec brio une percée de Mezner qui s'est retrouvé seul dans la surface de réparation. Mais à la 23', le NAHD parvient à trouver le chemin des filets grâce à Derradja qui, recevant une longue balle de son coéquipier Gana, battit en pleine course le gardien adverse d'une belle frappe de balle. Les visiteurs ne baissèrent pas les bras et menèrent plusieurs actions dangereuses mais ce sont les locaux qui

LIGUE 2

ESM	2-0	MOC
CAB	1-0	ASMO
USB	1-0	SAM
NAHD	1-1	ABM
JSMS	1-0	RCK
PAC	3-0	USMBA
OM	1-1	MSPB
CSC	4-1	CRT

CLASSEMENT

Equipes	Pts	J
1- CSC	33	16
2- RCK	25	16
- CAB	25	16
4- USMBA	24	16
- MSPB	24	16
- USB	24	16
- ESM	24	16
8- OM	23	16
9- ASMO	22	16
- NAHD	22	16
11- MOC	20	16
12- PAC	19	16
- JSMS	19	16
14- SAM	18	16
- ABM	17	16
16- CRT	8	16

Le CSC fait le vide, l'USMBA et le CRT en déroute

M. A.

Comme attendu cette première journée de la phase retour du championnat de la Ligue 2 professionnelle, celui-ci a tourné à l'avantage du CSC, qui conforte sa position de leader tout en faisant le vide derrière un groupe de poursuivants qui ont connu des fortunes diverses. Donc, dans son jardin de Hamlaoui, le Chabab de Constantine a tiré profit de la visite de la lanterne rouge, le CRT, pour soigner son goal-average et augmenter par là même son avance qui se chiffre à huit points par rapport à ses dauphins, le RCK et le CAB.

La formation de Kouba n'a pu éviter la défaite à Skikda face à la JSMS, qui avait besoin de ces trois points pour se donner de l'air, alors que la formation batnéenne, après un passage à vide, a renoué avec la victoire sur son antre du 1^{er} Novembre face à la formation oranaise de l'ASMO, qui poursuit sa dégringolade au classement pour partager la neuvième place avec le NAHD, à onze points du chef de file, la formation nahdiste ayant été contrainte au nul à Reghaïa par l'ABM, qui reste toujours scotché dans les bas-fonds du tableau. Au pied du podium, nous retrouvons quatre équipes, à commencer par l'USMBA qui a subi les frais du réveil du PAC, a contrario de l'ESM et de l'USB qui ont signé chacune une victoire à domicile aux dépens respectivement du MOC et du SAM, qui accusent une baisse de régime, alors que le MSPB s'est contenté d'un point ramené de Médéa face à l'OM après avoir fait longtemps figure de vainqueur.

ESM 2 - MOC 0

L'Espérance sur sa lancée

A. L.

L'ESM se trouve indiscutablement sur une bonne dynamique, avec deux victoires consécutives aux dépens de l'ASMO et du MOC, des formations pourtant ambitieuses. De ce fait, les Mostaganémois ont effectué une spectaculaire remontée au tableau et pourraient, pourquoi pas, prétendre à une place sur le podium.

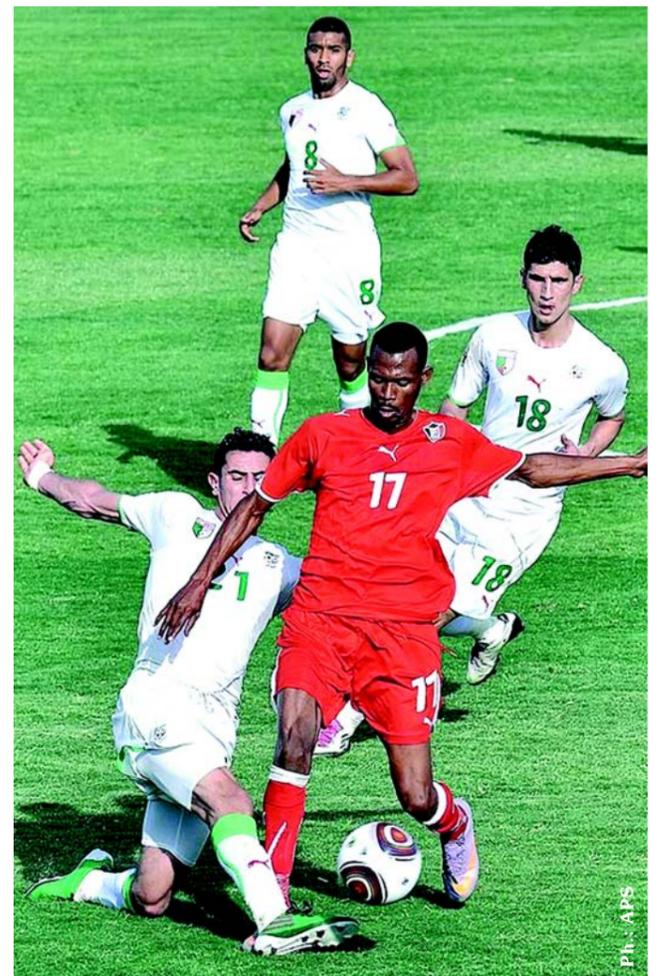
Les Espérantistes ont su gérer de façon rigoureuse face à un adversaire redoutable en attaque, mais très naïf en défense. En effet, les camarades de Messaï ont réussi à ouvrir le score dès la 8' par Ferrahi. Après ce but, les visiteurs ont réagi en menant plusieurs offensives, mais la bonne organisation

défensive des locaux ne leur a pas permis de niveler la marque. Vers la fin de la première période, les gars de Benchadli faillirent aggraver la marque, n'était-ce l'intervention du keeper adverse qui a dégagé le cuir en corner.

Après la pause, les joueurs du MOC affichèrent une grande détermination pour revenir à la marque, mais leurs vis-à-vis de Mostaganem fermèrent toutes les issues et optèrent pour des contres. Ce n'est qu'à la 72' que Beloufa inscrivit le but de l'assurance pour l'ESM, d'un tir puissant qui ne laissa aucune chance au gardien constantinois. A 2-0, la cause des locaux était entendue et c'est donc sur ce score que l'arbitre siffla la fin de la partie.

CHAN 2011- Algérie 0 - Soudan 1

Les Verts au pied du podium



M. Benboua

La sélection algérienne d'Abdellah Mazda s'est inclinée hier au stade El Merriekh (Oum-dorman) devant le pays organisateur, le Soudan, et a terminé cette seconde édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2011 à la quatrième place. Il faut dire que la note aurait pu être plus salée pour les Algériens qui ont montré un visage terne lors de cette petite finale. En procédant à plusieurs remaniements dans l'équipe, Abdelhak Benchikha n'a pas privilégié le résultat et a préféré donner une chance à plusieurs joueurs qui, pour certains, ce fut leur première apparition lors de ce tournoi, mais qui malheureusement n'ont pas donné satisfaction. Cependant, c'était l'occasion pour le coach national de faire reposer les habitués titulaires, très épuisés après cinq matches consécutifs.

Dès le coup d'envoi, les Soudanais ont assiégé le camp algérien ratant plusieurs occasions de scorer, notamment à la 3' et à la 6' par le très dangereux Omer Ahmed. Face à ce pressing haut des locaux, les coéquipiers de Meftah ont multiplié les erreurs au milieu de ter-

rain, perdant plusieurs balles faciles. La domination des hommes de Abdellah Mazda s'est poursuivie tout au long de la première période, alors que les Algériens, qui procédèrent par de longs ballons, n'ont jamais réussi à trouver la faille. C'est donc en toute logique que les locaux plantèrent la première banderille par Eltaïb Mudathir (37') devant une défense algérienne complètement statique. En seconde période, et certainement sermonnés par leur entraîneur, les coéquipiers de Laïfaoui se ruèrent vers le camp adverse et faillirent égaliser lors des quinze premières minutes, mais ni Ghazali (51'), ni Soudani (56') n'ont réussi à faire la différence. A l'heure de jeu, les Soudanais reprirent la maîtrise du jeu et faillirent corser l'addition à plusieurs reprises. L'entrée en jeu de Messaoud, Lemouchia et Djabou ne changera rien au score, ni à la physiologie du match. En définitif, et de l'avis des spécialistes, malgré cette défaite, la première dans ce tournoi, les Algériens, qui auront à préparer les jeux panarabes prévus au Qatar en novembre prochain, ont réalisé un parcours honorable pour leur première participation au CHAN.

Football - Ligue 1

Chaudes retrouvailles
à Rouiba et à Oran



M. Benboua

La quinzième et dernière journée de la phase aller sera amputée de trois rencontres: CABBA-JSMB, ASO-WAT et CRB-ESS. Ceci n'empêchera pas le public d'assister à plusieurs belles affiches, notamment le traditionnel «classico» entre le MCA et la JSK, ainsi que le chaud derby de l'Ouest, MCO-MCS. Les regards seront donc braqués vers l'OPOW de Rouiba, théâtre d'une rencontre captivante entre le Doyen algérois et la JS Kabylie. Le MCA, qui reste sur un match nul concédé face au MCS, aura à cœur de se racheter à domicile pour éviter l'implosion, et ceci outre le fait que l'entraîneur français Alain Michel est sur la sellette. En face, la JS Kabylie version Rachid Belhout, entend re-

voir ses ambitions à la hausse, et ce derby représente pour les gars de la ville des Genêts un virage important. A l'Ouest, le stade Ahmed Zabana d'Oran vibrera au rythme des retrouvailles entre le MC Oran et le MC Saïda. Un chaud derby en perspective entre deux formations qui veulent engranger les trois points de la victoire. Les hommes de Rouabah se déplaceront à El Bahia avec la ferme intention de créer la surprise, eux qui restent sur deux bons résultats enregistrés respectivement à domicile face à l'ASK et à Rouiba face au MCA.

Un succès leur permettrait de s'emparer du fauteuil de leader, devant l'ASO. Le MCO aura, en revanche, l'occasion de rejoindre le trio de tête en cas de victoire, ce qui motivera certainement

les joueurs. D'ailleurs, l'avantage du terrain est un atout non négligeable.

Pour sa part, l'USMA s'efforcera de renouer avec la victoire en accueillant l'USMA, version Hervé Renard, au stade d'El Hadjar à huis clos. Un test révélateur pour ces deux formations qui auront déçu plus d'un lors de la première phase du championnat. Eu égard aux données actuelles, cette rencontre s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics. C'est le même cas de figure pour le match MCEE-USMH. Les Eulmis, qui ont donné des sueurs froides à la JSK, veulent se refaire une santé à domicile, mais devant la redoutable formation harrachie qui a des atouts à faire valoir, la mission des locaux ne s'annonce guère aisée. Enfin, l'USMB donnera la réplique à l'ASK dans son jardin et s'efforcera de glaner les points en jeu. Cependant, les Khroubis, qui ont été sévèrement corrigés par le MCS, ne jurent que par la victoire devant leurs supporters.

Aujourd'hui à 14h30

Rouiba:	MCA	-	JSK
Khroub:	ASK	-	USMB
Zabana:	MCO	-	MCS
El Hadjar:	USMA	-	USMA
El-Eulma:	MCEE	-	USMH

MCA-JSK

Un classico qui se meurt

K. M.

Les matches opposant la JS Kabylie et le MC Alger, qualifiés de classico du championnat d'Algérie, ont tendance à devenir anodins. Bien que les deux équipes ne soient pas d'Alger toutes les deux, le match a toujours été considéré comme un derby du centre.

Or, aujourd'hui, les rencontres entre les deux formations n'attirent plus le grand public, comme ce fut le cas dans les années 1970 et 1980. Il est vrai qu'à l'époque les deux équipes étaient d'une autre stature. Une envergure née des transfuges du Mouloudia qui avaient opté pour les couleurs de la JSK. Aussi, les deux équipes étaient composées de joueurs de renom à l'exemple des Bachta, Betrouni, Bousri et autres Benchikh côté MCA et Dali, Aouis, Belahcene, Abdeslam, Larbès, Fergani et tant d'autres côté JSK.

La confrontation JSK-MCA était un match de référence pour les deux équipes. Mieux encore, le stade du 5-Juillet qui abritait ces rencontres, affichait complet. Il y avait autant de monde à l'intérieur du stade qu'à l'extérieur alors que le match était retransmis en



direct à la télévision. Le dernier derby de haute facture entre les deux équipes remonte à l'année 1983, à l'occasion d'un match à rebondissement disputé au 5-Juillet et qui s'était terminé en faveur du Mouloudia par une victoire de 3-2. Depuis cette année, les deux équipes n'ont plus produit un spectacle de ce niveau.

Aujourd'hui, la gestion du championnat de manière générale, notamment la programmation, a fait que les confrontations entre les deux formations n'attirent plus un grand monde. Le cas édifiant de cette décadence consiste en la programmation du match

d'aujourd'hui. La rencontre était prévue hier pour être décalée, à la dernière minute, de 24 heures. Pis encore, la domiciliation du derby n'incite pas les supporters à faire le déplacement. A cela s'ajoute la qualité des joueurs des deux équipes dont la plupart ignorent le caractère spécial de ce match du fait de leur manque de culture footballistique. Le classico qui est tombé dans la désuétude à cause de la gestion globale du football algérien et du championnat national pénalise aussi bien le football national que les puristes, lesquels se tournent vers les championnats étrangers.

Inter-régions Ouest

Le trio de tête sur des charbons ardents

M. A.

Contrairement au dernier round disputé en deux étapes, cet après-midi on aura droit à une journée complète qui coïncide avec l'entame de la phase retour qui verra le leader et ses deux dauphins effectuer des déplacements à hauts risques. En effet, le GCM qui reste sur une défaite à Sig et qui ne compte qu'une seule longueur d'avance sur ses poursuivants immédiats devra se surpasser pour éviter la défaite à Nâama face au SC Mécheria, calé au milieu du ta-

bleau. Toujours est-il que le Ghali est tenu par l'obligation du résultat pour rassurer ses supporters. Au même moment ses concurrents directs, le CC Sig et la JS Emir Abdelkader, seront eux aussi sur des charbons ardents. Le Croissant sigois aura fort à faire à Sidi Chahmi face au MBSC qui n'a pas encore dit son dernier mot concernant la course au titre, ce qui rend difficile la mission de son hôte du jour dans cette affiche de la journée. Pour sa part, la formation banlieusarde d'Oran sera à Sig pour tenter de con-

trearrer les desseins de la formation locale du JSS qui lutte avec la zone dangereuse.

Le MB Hassasna qui pointe à la quatrième place aura à effectuer un second déplacement consécutif cette fois à Ain Sefra avec comme objectif de ne pas retourner bredouille même si son adversaire du jour vise une seconde victoire d'affilée. A Oran, le SCMO qui semble en perte de vitesse tentera de renouer avec la victoire avec la réception du CRB Bougtob, une équipe à la traîne. L'autre équipe en très mauvaise posture et en mal de points, le HB El-Bordj, l'avant-dernier du classement, reçoit la lanterne rouge l'IR Mécheria dans un match à six points. Enfin à Es-Sénia, le Nasr qui a perdu de sa verve, doit sortir le grand jeu, même sur ses terres pour passer l'écueil du CRB Hennaya.

Aujourd'hui à 14h00

Sidi Chahmi:	MBSC	-	CCS
El Bordj:	HBEB	-	IRM
Sénia:	Nasr	-	CRB Hennaya
Oran:	SCMO	-	CRBB
Ain Sefra:	CRBAS	-	MBH
Nâama:	SCM	-	GCM
Sig:	JSS	-	JSEA

Inter-régions Est

Entre postulants à Touggourt

M. Benboua

Cette seizième journée qui coïncide avec le début de la phase retour, sera certainement l'occasion pour le leader, l'US Chaouia, de conforter sa place en tête du classement, même en dehors de ses bases face à l'IRB Robbah, loin d'être un foudre de guerre en se référant à sa position peu enviable au classement. Dans cette rencontre déséquilibrée, la meilleure attaque du groupe,

celle de l'USC avec 29 buts inscrits, sera face à la plus mauvaise défense, celle de l'IRBR avec 27 buts encaissés. En revanche, son dauphin, le NRB Touggourt, aura fort à faire aujourd'hui devant un redoutable outsider, le WA Ramdane Djamel. Une belle affiche en perspective entre deux sérieux prétendants à l'accession. Pour sa part, le CRB Ain Fakroune s'efforcera de réaliser un bon résultat à domicile devant le NTS Tadamoune pour conso-

lider sa troisième place, alors que l'IRB El Hadjar se rendra au stade Daksi de Constantine pour se mesurer au Mouloudia local. Là aussi, l'indécision planera sur ce match dans la mesure où les deux formations affichent les mêmes ambitions. A Grarem, le NRBG calé dans le ventre mou du tableau défiera une vieille connaissance, le CRB El Milia qui n'est autre que le premier potentiel relégable, tandis que la lanterne rouge, la JSB Tadjanet, tentera de limiter les dégâts face au NRB Chréa, qui reste sur les talons du groupe de tête. Enfin, le HB Chelghoum Laïd laissera certainement des plumes à Tébessa, où le WMMT n'est pas près de lui faire de cadeaux. Enfin, à noter que l'ES Guelma sera exempt.

Aujourd'hui à 14h00

Ain Fakroune:	CRBAF	-	NTS
Tadjanet:	JSBT	-	NRBC
Grarem:	NRBG	-	CRBEM
Touggourt:	NRBT	-	WARD
Tébessa:	WMMT	-	HBCL
El Oued:	IRBR	-	USC
Constantine:	MBC	-	IRBEH

Inter-régions Centre-Ouest

Facile pour le SCD et l'ESMK,
le HAC joue gros à Tiaret

Fouad B.

Cette 16^{ème} journée s'annonce à l'avantage du leader, le SCD et un de ses poursuivants l'ESMK. En revanche ce sera plus compliqué pour l'autre dauphin, le HAC, en appel loin de ses bases. Le troisième dauphin l'IRON sera forcé au repos. C'est dire que les teams de Ain Defla et de Ko-

léa ont toutes les chances de creuser l'écart. Le SCD devant son public n'aura qu'une simple formalité à accomplir dans ce face-à-face des extrêmes avec le HBG, dernier du groupe. Il en sera de même pour l'ESMK qui part largement avec les faveurs des pronostics pour passer le cap de l'ARB Ghriis à la traîne. De son côté, le HAC relancé dans la course au titre aura du pain sur

la planche en se rendant à Tiaret où sa mission face à la JSMT paraît des plus délicates tant la formation locale n'a pas dit son dernier mot pour le sprint final. A Chéraga, les gars de Kaouch devraient sortir vainqueurs de leur confrontation face à l'IRBS.

Pour sa part, le FCB Frenda forcé au huis clos devra puiser dans ses ressources pour sauter l'obstacle du MBHM, auteur d'un bon parcours jusque-là. A Berriane, l'USBHR qui fait de la simple figuration n'est pas à l'abri d'un autre échec avec la venue du WABT. Enfin en match avancé, l'ESB devait rencontrer hier à Oued El Alleug le CRBAO.

Aujourd'hui à 14h00

Berriane:	USBHR	-	WABT
Frenda:	FCBF	-	MBHM
Tiaret:	JSMT	-	HAC
Chéraga:	USMC	-	IRBS
Oued El Alleug:	ESMK	-	ARBG
Ain Defla:	SCD	-	HBG

Inter-régions Centre-Est

Khemis El Khechna mise sur Bordj Ghedir

L'IBL, qui a rejoint l'IBKEK en tête du classement mardi dernier à la faveur du nul ramené de son déplacement chez l'USBBA, évoluera pour la seconde fois consécutive loin de ses bases, à savoir à Bordj Ghedir où il se présentera en conquérant pour tenter de consolider son nouveau statut de co-leader. En conséquence, tout faux pas est interdit pour les gars de

Lakhdaria, dans la mesure où leur rival Khemis El Khechna jouera sur du velours en recevant la modeste équipe du CAK, avant-dernière de la classe. Le RCA, logé au troisième rang, sera sur ses gardes chez lui avec la venue de l'imprévisible formation de Hay El Djabel. Quant à l'OMR, et en dépit de son retard, il est loin d'avoir abdiqué et s'attachera à profiter du huis clos im-

posé à son adversaire du jour. Ce débat s'annonce incertain pour la bonne raison que l'ABB, battue en match retard par Bordj Ghedir, entend rester dans le wagon des outsiders. De son côté, le FC Bir El Arch, une équipe aux aguets et qui n'accuse qu'un léger retard, ira croiser le fer avec l'USD qui n'est pas enclin à faire de cadeau, étant donné qu'il veut améliorer son classement. Difficile s'annonce le déplacement du WAR à Sidi Aïssa où les locaux ont la ferme intention de faire le plein de points. Enfin, l'USBBA, auteur d'un match nul rassurant contre l'IBL, devrait logiquement augmenter son capital en recevant la lanterne rouge, le ROC.

Aujourd'hui à 14h00

Ouled Djallal:	USD	-	FCB
Sidi Aïssa:	IRBSA	-	WAR
Arbaâ:	RCA	-	JSHD
Bordj Bou Arreridj:	USBBA	-	ROC
Bordj Ghedir:	ASBG	-	IBL
K.E.Khechna:	IBKEK	-	CAK
Barika:	ABB	-	OMR

F. B.

APARTEMENTS

TLEMCCEN. Vends appartement F3 Cité des 1060 Logements, 3ème étage, très bien situé (Mainlevée) - Tél: 0660.97.95.95

Location Appartement F5 meublé Mobilair Résidence Bahla - Tél: 0771.89.48.00

AG. NOGARET - Tél: 0560.851.872 - Vente des Apparts avec Promesse de Vente

Vends O4 F2 - F3 et deux niveaux de villa, avec garage, jardin, hall, SDB à Fernand-ville quartier résidentiel, toutes commodités, 15 m du Bd principal pour habitation administration - Tél: 0557.75.73.18

AG. NOGARET - Tél: 0560.851.872 - Location Apparts: F3 St-Eugène - F4 USTO - F5 C.-Ville - F4 Front de Mer.

AG. NOGARET - Tél: 0560.851.872 - Recherche achat Apparts F3, F4 et F5: Cité Lobet - Les Pyramides - Akid Lotfi.

Vends F3 (salon + 2chambres + Cuis. + SDB + sanitaire). Acté. 3ème étage, Ain-El-Turck, Saint Germain, centre-ville (donne sur boulevard). Prix après visite. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 041.44.01.11 - 0778.13.67.02

A vendre Appartement F5 en très bon état. Acté. 16, Rue Docteur Benzerdjeb - Karghentah. 2ème étage - Centre-ville d'Oran - N° T. 0797.42.63.83

Particulier vend F3 à ORAN Hai El Yasmine 2 au 5ème étage, super fini, jamais habité - Acté - Tél: 0793.36.35.11 - Oran

Vends Appartement F3. 84 m². Refait à 100%. 3ème étage. Toutes commodités - Cité Hai Chouhada (Sabah) - Tél: 0774.22.82.85 - Intermédiaire s'abstenir

Vends Appartement F3 à Akid Lotfi. Toutes commodités. 74 m². 4ème étage avec ascenseur. Prix offert 650 U - Tél: 0554.91.85.26

URGENT: A vendre F3 bien situé à Cité Zabana ARZEW - N° 0791.04.72.45

Vends F3 acté. Non rénové. Bon voisinage. Visi-les Vendredi - Samedi après midi - Pas de courtiers S.V.P. - Tél: 0696.42.86.99

Vends très bel appartement F4 à Akid Lotfi, 92 m², double façade, vue sur mer, toutes commodités, 7ème étage avec ascenseur - Prix offert 780 U - Tél: 0550.67.87.49

A vendre Appartement F2 - 1er étage - à Akid Lotfi - ORAN - Tél: 0550.28.44.12

Loue Appartement R.C. Sénia F3 - Vends Appartement Ain El Turk F3. 1er étage - Vends local Av. d'Oujda 160 m² hauteur 4 m - Appeler au 0662.98.38.11 - 041.35.96.97 - 0664.72.00.57

Vends Appartement F3 à Cité Boulangier - Oran - Façade - 2ème étage, refait à neuf - Pour plus d'information veuillez contacter le: 0559.35.51.13

Vends F2 RDC. Acté. Libre. Cour espagnole - Adresse: 58, Rue Saâd El Hachemi Aïcha - Choupt - Prix: 360 U - Tél: 0557.56.06.49

Vends appartement F3 de luxe. Sup. 130 m², refait à neuf. Acté - à 100 m du Marché de Boulangier - curieux et intermédiaire s'abstenir. Visite sur RDV. Convientrait profession libérale, médecin... - Prix après visite S.V.P. - Tél: 0778.50.67.46

MOSTAGANEM - La Salamandre: Loue à sociétés ou étrangers. 6 appartements meublés haut standing, toutes commodités, sécurité, téléphone, internet, climatisation, 2 garages... Convientrait banques, assurances ou habitations - Appeler: 0552.29.44.21

A vendre appartement F4. Sup. 92 m². 2 façades, 7ème étage. 10, Rue Adda Benouada - Plateau. ORAN. Bel Horizon - Tél: 0771.27.79.79

A vendre dans un Imm. de Gd Stand. Appartement studio, kitchenette cuisine, SDB, aménagé, climat. - 2 pièces avec kitchenette. Cuis. Améric., salon, 2 Ch. et garage, climatisé - avec Acte de propriété par Appartement - Tél: 0561.71.61.50 - Bouis-seville Résidentiel - Ain El Turk

Loue 4 P. Rénové en RDC de maison à Gambetta et vend 4 PCSB au 14ème étage au Monte-Carlo avec Acte. Oran - Tél. pour RDV au 0558.14.35.93 - Appelez entre 12 H - 13 H 30 ou à partir de 17 H à 21 H - Intern. s'abstenir

Vds/Echange F4, Ht Stand. Acté 100 m² avec terrasse de luxe, 2ème étg. en face Marchands de fleurs (les Arcades) ensoleillé, pas de vis-à-vis, eau 24h/24h, clim., chauff., convient habitation, ou Fonct. libérale - contre Pt terrain ou jardin de villa ou Pte M.M. Etudie toute proposition - Tél: 0770.96.84.89

Particulier loue un appartement de 100 m² pour société, fonction libérale, bureau... Entrée indépendante au rez-de-chaussée de villa à Gambetta, près du Trait d'union - Tél: 0556.24.74.79/0771.64.34.45

Loue à Mobilair, un appartement meublé, F5 (10ème étage), vue sur mer. Contacter 0661.28.79.24

Vend très bel F3 100 m², ttes commodités, matériaux 1er choix et de haut standing, 1er étage dans immeuble privé et gardé, à côté Consulat de France. Contact: 0550.54.05.04

Sidi Bel-Abbès: A louer 4 studios d'affaires de 2 pièces, chacun. Toutes commodités, conviennent fonction libérale: notaire, avocat...etc, situé au 1er étage du n° 36, rue Gambetta, centre-ville SBA - Tél: 0791.25.69.58 / 0771.54.68.93

Vends F3, C.SB, 2ème étage. Acté. Oran centre-ville Rue Dumanoir - T. B. voisinage - Vends Gd F2 modifié. F3, 4ème étage Cité Lescure centre-ville Oran, vue 2 façades, très ensoleillé... - Tél: 0772.93.27.58

A.V. Appt F5 + loggia, 120 m², super luxe, à Maraval en face école douanière, 4ème et dernier étage - P.D. 1.200 U - App: 0551.27.56.74 - ORAN

Loue Appartement F4, 110 m², H. standing, meublé pour Sté étrangère ou étatique, donne sur Bd Front de Mer - ORAN - Tél: 0560.116.115 - curieux s'abstenir

Particulier loue un appartement F3 au rez-de-chaussée, à Cité Mimosa (à proximité du marché), propre, disponible de suite, très bon voisinage, convient pour habitation ou profession libérale. Prix (2 U) non négociable - Tél: 0772.43.68.17

A louer Appartement F3, 1er étage, refait à neuf, aménagé - Bâtiment CIA Victor Hugo N° 111 - ORAN - Tél: 0773.12.83.83

A vendre bel et spacieux Appart F4 (4ème étage) sis aux Pyramides (Nouveaux) + 03 climatiseurs (24. 12 et 9000 BTU) + citerne d'eau de 2 m³. Excellent voisinage - A nous contacter sur le Tél: 0553.825.908 - Curieux et Intern. s'abstenir

A vendre Appartement F2 avec couloir et hall + cuisine et SDB, 3 façades, ensoleillé, bon voisinage, 4ème étage à Cité HLM Gambetta - Oran - avec Désistement - Tél: 0797.38.11.07 - 0774.28.34.78

Part.: A vendre un super F3 avec garage, refait à neuf, vue panoramique magnifique, 2 Faç. Acté. 8ème étage à Boulangier, avec ascenseur. Libre de suite. Bon voisinage. Prix Off. 650. Demandé 680 - Tél: 0556.65.07.21 - 0771.03.80.85

TLEMCCEN. A louer ou à vendre pour Société immeuble situé centre-ville Rue Benhabib Djamel face mosquée, composé de cinq (05) appartements bien aménagés - Tél: 0661.40.19.27 - 0550.22.38.28 - Curieux s'abstenir

A vendre Appartement F5. Sup. 120 m². 1er étage les Pyramides - ORAN - Tél: 0770.92.47.17

Cherche à louer à ORAN: F2 ou F3. Acté - pour longue durée, maximum 10.000 DA/mois renouvelable, pour usage professionnel avocat - Tél: 0772.66.13.24

Vends F3 C.SB + terrasse, 2ème étage Seddikia Bi Vert, 3 façades en face CEM - Agence Imm. L'ETOILE Maraval. Rendez-vous Mob: 0770.30.52.44 ou 0550.35.97.91 - Acte + Livret foncier

Loue Appt F3, 1er étage à Maraval (ORAN), convient pour profession libérale et habitation + Appts F3 et F2 avec ou sans meubles, gd standing, vue sur mer, garage, à Ain-El-Turck (ORAN), possibilité location courte durée et réservation pour fêté - Tél: 041.26.52.15 - 0773.84.67.39

Vends joli appartement refait à neuf, 93 m², F4 aménagé en F3, vue sur mer - Akid Lotfi. ORAN - Tél: 0550.32.32.73

Vds F4 Pyramides l'USTO 4ème étage - Vds F5, 4ème étage Protin - Vds petite Maison Individ. 60 m², 4 pièces, Gambetta 750 M. - 0558.08.88.31

A vendre appartement F4 - 93 m² + loggia. 2 façades. 3ème étage. Libre de suite. Cité 880 Logements Hai Zitoune Oran - Tél: 0779.100.101

AKID LOTFI. Loue F4 très luxe, refait à neuf, 1er étage, meublé, tout neuf et confort, Cuis. équipée, SDB douche, Jacuzzi - Internet - garage - Tél: 0770.76.36.90

A louer appartement F5 au 3ème étage au centre-ville Place des Victoires avec toutes commodités, double façade, bien ensoleillé - Tél: 0779.10.56.39 - de 10 H à 18 H

Vds Apparts: F4 Cité Monte-Carlo + F3 Lari-bi Ben M'hidi + F4 Cité Jeanne d'Arc Gambetta + F4, F3 à Pt du Jour + F3 Rue de la Paix + F3 Maraval + F3 USTO + F3 Miramar + F1 à Plateau - AG. BENSALD. 04 Rue Med Khemisti - Oran - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

Vends ou échange F3, 8ème étage - Ascenseur - 3 façades, ensoleillé - 8, Rue Fartas Med - Gambetta - Tél: 0559.92.35.47 - 0778.24.01.37

URGENT: Vends Appartement F4, Acté. Refait. 77 m². 3 façades, toutes commodités, ensoleillé. Prix: 460 U. Libre de suite. P.C. Promesse de vente - Tél: 0773.47.68.81 - Eckmühl. ORAN

A vendre appartement F4 - Acté - avec une belle vue et deux façades - Contacter N°: 0770.50.45.75 - 0661.31.48.79 - Arzew - Oran

AKID LOTFI / Vends bel Appt F4, 88 m² - Acté - 11ème étage - vue sur mer - 2 ascenseurs - Tél: 0553.40.05.30 - ORAN

A vendre joli F3 à MAGHINIA Résidence Lalla (centre-ville) 76 m² - Acté - 2ème étage - Prix 450 U - Tél: 0792.33.53.67

Loue appartement F4, 1er étage vue sur Boulevard Akid Lotfi - ORAN - Tél: 0669.29.42.12

F2 à vendre - Acté - 1er étage Cité Perret Oran. Prix demandé 350 Mill. - Agence Immobilière: 0550.51.66.31 / 0554.29.99.91

A vendre Appartement F4 + chambre d'enfant au 3ème étage, situé à Yaghmoracen - Tél: 0798.76.55.47

A vendre Appartement F3, 1er, 90 m², USTO-HLM côté clinique Benmansour, 2 Faç., avec parking, refait à neuf, immeuble de 02 locataires - libre de suite + F4, 4ème, 3 Faç. HLM - Tél: 0551.77.55.86

Vends Appartement en face tribunal Es-Seddikia derrière Police 9e vue sur Plaza, F3, 1er avec Sal. + balcon + Cuis. avec loggia, SDB avec baignoire + citerne, eau chaude H24 + barreaudage. T. B. voisinage. P.D. 910 nég. Etudie proposition échange et lot de terrain Bir El Djir ou Canastel - 0771.59.61.41

Une Maison à vendre. Actée. 02 façades. Sup. 197 m². 05 locaux, près du Marché El Hamri - ORAN - Tél: 0660.23.89.27 - 0776.31.78.87

Vends Maison, Surface 210 m². 2 façades, 3 pièces, 1 salon climatisé, 1 cuisine, 1 salle de bain + terrasse + cour - N° 10. Cité des 50 Logements Hai Naïb - BOUTLELIS - Tél: 0561.96.22.65 - Possibilité de Promesse de vente

A louer 2 locaux propres, séparés dans une villa, valables pour toute activité à Oran-est - Tél: 0553.45.29.39

Oran: Cherche à acheter petite maison, même non finie, à Oran ou environs d'Oran. Etudie toutes propositions. Merci - Tél: 0771.27.93.33

A louer Gde villa à Gambetta (Place Fontanelle) 6 Pces, 2 S. de bain, Gde cuisine + garage, sur 2 niveaux + 1 Gd local à Bir El Djir (380 m²) chauffé et climatisé + eau H24, sur 2 niveaux (150 m H. Canastel) - Tél: 0771.20.74.82

A Vdre M.M. 150 m². Actée. Avec Clim. + Permis de Construire individuel. RCD/2 P. Sal. + Cuis. + SDB + cour + garage. 1er étg.: 3 P.C. SDB + hall + terrasse + Gde buanderie. Finie à 80%. Reste 20% au 1er étg. P.O.: 1.250 U. P.D.: 1.450 U. négoc. Située à Coop. Wilaya d'Oran Belgaïd - Tél: 0790.56.43.44 - Pas d'Intern. S.V.P.

A TLEMCCEN. Vds villas: 380 m² R+1 côté Maison Peugeot - 400 m² Bab Wahrane - 320 m² R+1 S/S Oliviers Kifane 2 F - Promoteur vend Logt type F4, F3 Stand. à 60 m² côté Bd 24 m. C.V. - L. de suite (luxe) - Email: agenti3113@yahoo.fr - Tél: 0771.50.19.61

Vends au RDC d'1 M.M., Habitation N. Const. + garage, F4 avec gd Sal. + SDB + WC + hall + Cuis. avec cour + escalier menant à une terrasse ensoleillée + cour à l'entrée, H24. Acte indiv. 183 m² à Plateau à côté la gare. P.D 12. Etudie Propos. d'échange - Tél: 0771.59.61.41

Vends villa coloniale 400 m² 2 façades, 5 pièces, cuisine, SDB, cour, jardin, garage pour 2 voitures, Protin (Brunie) - ORAN - Tél: 0771.23.77.28 - 0797.14.19.37

A vendre Hammam public R+1. RDC: Hammam 40 jabis, 2 puits + 1 sonde, 1er étage: 4 pièces + 1 grand salon + S.B. + cuisine - possibilité d'extension - à Ain-El-Turck - ORAN - Tél: 0772.11.89.35 - Curieux s'abstenir

Vds villas: 750 m² R+1 Cité Claire-Fontaine, Bd commercial + 280 m² R+1 à Bouseville + Cité Djamel + 400 m² R+3 à St-Hubert - AG. BENSALD - 04, Rue Med Khemisti. ORAN - www.immobiliersensaid.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

TLEMCCEN (AIN DEFLA): Vends villa 225 m² - Actée - 2 façades - Tél: 0774.34.74.45 / 0555.11.27.91

A vendre villa de 230 m² R+1 - 1 façade, composée de garage, 2 locaux commerciaux, 9 pièces, terrasse, ttes commodités (eau, élect., gaz, B/au, citerne, ligne téléphonique...) située à Gdyl - Oran - Tél: 0777.08.64.79

Vends à Soufi Zoubida - Maraval - ORAN R+1 + Piliers du 2ème étage, 163 m². RDC: local 90 m² (deux portails) avec chambre froide + cour. 1er: salon, 2 Pcs, cuisine, SDB, WC + terrasse; fini à 80% - Pas de courtiers ni intermédiaires S.V.P. - Tél.: 0793.92.99.11. Prix après visite.

A louer charmante villa meublée à Fernandville (Oran), 6 chambres, grand salon, cuisine équipée, Open Space, 3 salles d'eau, garage pour 4 véhicules, chauffage central - Tél: 0661.20.40.78

Vends villa centre Bousfer ville Ain El Turk 650 m². Bâti 220 m², 2 grands Apparts, 6 P. Cuis. SDB + 3 P. Cuis. SDB. Const. neuve. Chauff. Cent. Climat. Possib. échange + complément - Tél: 0779.88.30.15

Vends jolie villa 365 m². Actée. R+2. Deux façades / 4 Apparts. Garage. 4 terrasses, 2 jardins, puits, bache d'eau 15.000 L. Bien située à Gdyl - ORAN - Tél: 041.48.16.19 - Mob. 0771.92.91.60

A vendre villa 340 m² avec hammam et douches - située à Sidi Tahar - TLEMCCEN - Tél: 0770.49.97.48

Vends carcasse - Actée - à Sidi Chami, lot 200 m², dalle 180 m², cour 40 m², 3 PC salon, 2 toilettes, SDB, puits - manque finition - Tél: 0663.98.02.65

Vds villa Actée R+1. 310 m². ttes.com. chaudière + B. eau + Clim. + Tél. + garage 4 V. RDC: hall - local + 2 Gds Sal. + séjour + hammam + WC + Gde Cuis. + cour avec jardin. 1er: hall + 5 Ch. avec balcons + SB + WC + Dble terrasse avec buanderie équipée. Dble Faç. Endroit résidentiel Es-Sénia. Prix intéressant. Accepte Prom. Vente ou échange + complément - Tél: 0771.14.95.47

A vendre villa 200 m² R+1. Hai Zabana. Misserghine - ORAN - Tél: 0773.10.89.09 ou 0773.82.44.09

Vends villa 200 m² R+1. Actée. Quartier résidentiel ES-SÉNIA Center - ORAN. Libre de suite - Tél: 0661.20.19.23

Vends villa à Bir El Djir. Actée. R+1. Sup. 200 m². 05 pièces + salon + cuisine + garage + 02 WC + 02 salles de bain + cour - Visite de 13 h 00 à 16 h 00 - Tél: 0772.17.63.30

A vendre Maison R+1, 03 locaux, à Rose-Ville (MERS EL KEBIR) ORAN - 135 m² - Construite en 2007 - Tél: 0553.47.26.48

Vends villa à Ain Turk Paradis-plage. Sup. 400 m². Actée Salon, 07 pièces, cuisine, 03 WC, SDB, grande terrasse, cour, 02 garages, 02 façades. Faite pour location - Tél: 0557.14.19.76

Vends Maison Maître 210 m² en R+2 Const. récente. RDC: 2 locaux commerciaux + couloir. 2 Pces Cuis. WC + SDB. 1er: F2 + gd hall, salon, SDB, cuisine, terrasse. 2ème: salon, 1 pièce, hall, gd couloir, SDB, WC, terrasse. Endroit commercial à côté Rue Maudpas - St-Eugène. ORAN - Tél: 0771.36.25.87

A.V. M. de M. 180.5 m². Actée. 101 Rue des Andalouses El-Ançor. R.de.Ch. douche publique 17 cabines + garage + puits + 2 baches d'eau. 1er: salon, cuisine, 2 chambres. 2ème: chambre et terrasse vue sur mer - Tél: 0770.30.12.91

Vente belle villa 500 m² R+1, façade avec garage à l'Hippodrome - ORAN - Tél: 0555.27.63.78 - Agence, courtier et curieux s'abstenir

Une Maison à vendre. Actée. 02 façades. Sup. 197 m². 05 locaux, près du Marché El Hamri - ORAN - Tél: 0660.23.89.27 - 0776.31.78.87

Vends Maison, Surface 210 m². 2 façades, 3 pièces, 1 salon climatisé, 1 cuisine, 1 salle de bain + terrasse + cour - N° 10. Cité des 50 Logements Hai Naïb - BOUTLELIS - Tél: 0561.96.22.65 - Possibilité de Promesse de vente

A louer 2 locaux propres, séparés dans une villa, valables pour toute activité à Oran-est - Tél: 0553.45.29.39

Oran: Cherche à acheter petite maison, même non finie, à Oran ou environs d'Oran. Etudie toutes propositions. Merci - Tél: 0771.27.93.33

A louer Gde villa à Gambetta (Place Fontanelle) 6 Pces, 2 S. de bain, Gde cuisine + garage, sur 2 niveaux + 1 Gd local à Bir El Djir (380 m²) chauffé et climatisé + eau H24, sur 2 niveaux (150 m H. Canastel) - Tél: 0771.20.74.82

A Vdre M.M. 150 m². Actée. Avec Clim. + Permis de Construire individuel. RCD/2 P. Sal. + Cuis. + SDB + cour + garage. 1er étg.: 3 P.C. SDB + hall + terrasse + Gde buanderie. Finie à 80%. Reste 20% au 1er étg. P.O.: 1.250 U. P.D.: 1.450 U. négoc. Située à Coop. Wilaya d'Oran Belgaïd - Tél: 0790.56.43.44 - Pas d'Intern. S.V.P.

A TLEMCCEN. Vds villas: 380 m² R+1 côté Maison Peugeot - 400 m² Bab Wahrane - 320 m² R+1 S/S Oliviers Kifane 2 F - Promoteur vend Logt type F4, F3 Stand. à 60 m² côté Bd 24 m. C.V. - L. de suite (luxe) - Email: agenti3113@yahoo.fr - Tél: 0771.50.19.61

Vends au RDC d'1 M.M., Habitation N. Const. + garage, F4 avec gd Sal. + SDB + WC + hall + Cuis. avec cour + escalier menant à une terrasse ensoleillée + cour à l'entrée, H24. Acte indiv. 183 m² à Plateau à côté la gare. P.D 12. Etudie Propos. d'échange - Tél: 0771.59.61.41

Vends villa à Bethioua. R+1. Sup. 300 m² - 230 m² bâtis. RDC: 1 salon + grande cuisine + SDB, jardin + 1 local + 1 garage. 1er étage: 4 pièces + 1 salon + cuisine + SDB - Tél: 0557.66.39.95 - entre 13 H et 15 H

A vendre Maison de maître. R.C.: 2 pièces, cuisine, cour, un grand garage, local, salle de bain. 1er étage: 4 pièces, un grand salon, un hall, WC - Cité Zabana - Misserghine. ORAN. Prix après visite - Tél: 0664.20.25.23

A louer 1er étage villa luxueuse - 3 gdes chambres + gde cuisine + SDB avec Jacuzzi + gde terrasse + Gar. 1 voiture + à Bon Accueil Oran + vends villa actée R+2 toutes commodités Coop. Hoggar USTO Oran - Tél: 0558.925.928

LA LOFA. Vds villa R+2. 265 m². RDC 2 locaux 180 m², puits + cour. 1er 3 ch + gd salon + SDB + cuisine. 2ème 2 ch + gd salon + terrasse - Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0550.86.06.94

Vends villa grand standing 7 pièces, sur 3 niveaux, actée, Cité Mordjane - ORAN - 1 salle de bain + 3 toilettes, grande cour, puits + bache d'eau 10 mille litres - Prix après visite de 14 H à 16 H - Tél. Port: 0772.36.33.57

Vendre villa R+2. Reste finition. Superficie 140 m². 2 façades, sise à Bir El Djir - ORAN - Tél: 0560.20.56.25

Loue villa pour Sté étranger, ou Nle, 300 m², 2 Faç. R+2. RDC: showroom, de 170 m² avec sanitaires, dalles de sol espagnoles et 3 rideaux élect. de 3 m chacun sur une Faç. de 13 m. 1er étg. 1 appart. 2ème étg. 1 appart. - les 2 appartés peuvent être aménagés en bureau. Située sur axe routier au lot n° 97 Bernandville commune de Bir El Djir - N° 0550.99.55.80

Vends villa S.: 610 m² façade 21 m à St-Hubert à 10 m gd Bd de l'ANP face au Tennis - très bon emplacement Oran - Tél: 0792.01.44.50

Vends jolie villa, ttes commodités, construction neuve. 250 m² R+2 - jardin + terrasse - quartier résidentiel Bir El Djir - ORAN - Tél: 0550.32.32.73

Vends villa haut standing. Sup. 350 m² - Saint Hubert Coopérative Sidi Houari - Tél. P: 0558.00.23.20 - 0790.51.37.40

A vendre petite Maison de maître R+1. RDC: 1 P + cuisine + SDB - 1er étg.: 2 pièces + terrasse - à Saint Eugène la Rue Peugeot N° 46 - N° T.: 0553.21.42.82

Vds villa Es-Sénia 310 m² R+2. 1er: 1 suite (1 P + SDB + Bur. + salon + dressing) + 3 P + SDB + Cuis. + hall + 2 terrasses. 2ème: 2 P + SDB + terrasse 90 m². RDC (Fini 70%): 1 salon + 1 hall + 1 séjour + 1 Cuis. + SAM + garage + jardin + hammam. Prix après visite - Tél: 0668.84.53.63

A vendre Maison de maître (R+1) superficie 130 m² situé à Village Omar (MAGHINIA). Rez-de-chaussée: 2 chambres + salon + grande cuisine + garage, bache d'eau, salle de bain. 2ème étage: 2 chambres + grande cuisine + grand hall - N° Tél: 0774.23.61.70

AG. HOUHOU. Maraval. 041.35.34.27 - 0555.444.172 - M.M. 80 m² Cité Petit avec locaux P.O. 730 U - M.M. Protin P.D. 15 u en échange contre Appart + compl. - M.M. Maraval 90 m², 16 nég. - Vends avec Prom. V. F5 Maraval - F3 Maraval - F4 Mimosa

Echange - V. villa R+2. 33 m x 11 = 365 m². 1er: 02 Ch., 01 Sal., 01 SDB, 01 WC, 01 cuisine équipée, hall, 02 terrasses. 2ème étage: 04 Ch., 01 salon, 01 hall, 01 Cuis., 01 SDB, 01 WC, RDC: Bain. Douches publiques, garage, cour, puits. Maraval face Lauriers Roses - Tél: 0790.63.54.62 - 0771.65.65.61

A vendre Maison 218 m², double façade, à Victor Hugo + villa à Maraval 312 m² Rue Joseph Berthoin - Cont. Tél.: 0553.07.44.33

Carcasse à vendre 200 m² - Actée - à Douar Boujdema "Chahid Mahmoud" Lotissement 262 Logts - Agence Immobilière: 0550.51.66.31 / 0554.29.99.91

A vendre: EL-MALEH ex-Rio Salado (W. 46). Villa coloniale C.V. R+1, rénovée en 2010, 430 m²: 2 Sals, 5 Chbres, Cuis. équipée style américain, 2 Sanit. Gar. 4 Véh. Jard. avec arbres fruitiers, eau H/24, B/au 16 m3, gaz...etc. Située à 50 km l'est d'Oran, 8 km de Ain Témouchent, 12 km de la plage, et à 10 km de Hammam cure thermale. Endr. calme et ttes.com. P.A. visite. Curieux s'abst. Tél: 0791.92.25.68 & 0770.

■Vends 400 m² / PF - Bir El Djir / 250 m² car-casse 14 Coop. 198 Belgaid / 159 PF Kara / 215 Boujdema / 250 m² Messerghine / 11 Hect. Sidi Bachir / 17 Hect. Andalouss / Im-meuille en ruine Plateau - 0557.17.61.61 - 0554.16.80.42

■Vends terrains promotionnels: 3.700 m² D.F. à Protin + 1.675 m² à Courbet + 1.360 m² les Falaises, Canastet + 650 m² St-Eugène + 600 m² Av. principale El Hamri - AG. BENSALID - 04, Rue Med Khemisti - Oran - www.immobiliersbenaïd.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Vente sur la double voie Oran - Témouchent, deux (02) superbes lots de terrain, convien-dront habitat ou fonction libérale, situés à Bré-déa Daira de Boutléfis, superficie de chacun 258 m² avec une seule façade en face l'auto-rou-te - Actés + Permis - Négociable - Tél: 0795.66.59.66

■Vends lots terrains: 228 m² 1 F. Gambetta + 600 m² 2 F. Boulanger - AG. ES SALEM - 041.42.75.99 - 0770.35.12.91 - 0771.69.87.27

■Vends à Oran, Douar Belgaid, terrain 600 m², toutes commodités, très grande façade, quartier résidentiel, calme assés, excellent voisinage. Ni courtier ni intermédiaire S.V.P. - Tél: 0554.052.139

■Vends plusieurs terrains à Oran-EST à partir de 150 m² - Actés - Ag. Immo. CANASTEL - Tél: 0770.28.60.71 - 0554.58.86.89

■A vendre terrain agricole à Briya C. de Sidi Chahmi ORAN avec Acte de propriété et Li-vret foncier de 4.350 m². Possibilité pour di-férents usages, très bien situé, de 60 m façade sur route en allant vers Boufatès - Tél: 0771.12.13.34 - à partir de 15 H 00

■Vends lot de terrain acté de 200 m², 03 fa-çades, situé à proximité du boulevard reliant nord canastel au stade olympique, intermédia-ires s'abstenir - Contacter le n° 0550.2518.91

■Vente lot de terrain 192 m² se trouvant à côté CNEP Es-Senia ORAN ayant 3 façades - Tél: 0796.21.07.19

■Vends un lot de terrain à Port-Say Marsa Ben M'hidi - 133 m² - Acté et viabilisé - Lots. El Bahja Moulay AEK - Tél: 0550.57.13.00

■Vends terre agricole: 2 parcelles, l'une de 4 Ha, l'autre de 2 Ha, vendues séparément ou en totalité (6 Ha) avec 2 Actes et 2 L. Fonciers - avant SIG (7 Km) et à 6 Km de l'Autoroute Est - Ouest et à 500 m de la R.N. 4 - Très belle affaire. Prix 4 millions 500.000 DA l'hec-tare - Tél: 0667.59.73.05 - 0772.44.22.75

■Vds terrains Indust.: 31.000 m² à Boufatès + 20.000 m² à Sidi El Bachir + 13.000 m² et 10.000 m² à Sidi Chami + 9.600 m² à Senia + 5.000 m² à Hassi Ameur + 1.650 m² à Oued Tiélat - AG. BENSALID, 04 Rue Med Khemisti - Oran - www.immobiliersbenaïd.com - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02

■Vends lot de terrain à Canastel - ORAN - Superficie 220 m², façade - Acté et bien situé - Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0771.18.07.75

■A louer: Terrain industriel nu de 2500 m² (3 façades) clôturé (hauteur de mur: 3,7 m) avec un portail (5 m de long) très bien positionné à la zone de dépôt EL KERMA pas loin de l'aé-roport (3 Km), Hôtel Phoenix 1 Km, en face contrôle service technique Hammouda - Tél: 0665.98.27.14 - Oran

■ORAN - Vends lot terrain - Acté - 150 m² Coop. El Mouhadine (Wilaya) Route Douar Belgaid - Tél: 0775.69.42.46

■Vends terrains: 168 m² Bousfer-plage - 420 m² (2 F.) Trouville - 25.000 m² pour complexe touristique (W. Témouchent) avec P.C. et autorisations 3.500 DA - El m² - AGIMO EL-BAHRIA A/Turck - Agimobahria@gmail.com - Tél: 0774.01.89.57

■Vends lot terrain 2.000 m² Zone Barki. Fa-çade 40 m - ORAN - Tél: 0558.08.88.31

LOCAUX

■A louer Atelier de menuiserie Bois à Hassi Ben Okba - Tél/Fax: 041.52.40.16 - Mobile: 0550.48.66.89

■A louer local de 30 m² + sanitaire pour activités tels que (Bureau d'études, Commerce, Dépôt, Avocat...) sinon s'abstenir - au 105 Cité St Georges les Castors à proximité de la nouvelle mosquée El Hassanaine - Nous contacter au Tél: 0792.15.72.77

■MOSTAGANEM: Particulier cherche à louer lo-cal plus de 140 m² sur axe stratégique, convient pour bureau ou showroom pour entreprise commerciale à la Cité Zeghloul - Contact: 0550.730.251

■A vendre local professionnel (Acté), habitable, environ 100 m², 1er étage, 2 portes, Avenue CNEP, Hai Seddikia, Intermédiaires et curieux s'abstenir - Tél: 0551.30.27.22 - de 16 H 00 à 18 H 00

■Loue local commercial à SIDI BEL ABBES Rue Sekkail Chabib - Graba - Route des quincalleries - Tél: 0550.56.41.85

■AIN EL TURCK. Loue local commercial 120 m² place centrale en face nouveau jet d'eau. Conviert Agence commerciale, Meubles, Electroménager, Restaur., Pâtisserie - Tél: 0778.51.77.22

■Local à louer 40 m² situé à Hai Khemisti (en face Tribunal Seddikia) ORAN. N° 14 A6B - N° Tél: 0554.38.30.50

■ORAN. Cherche à louer local à usage dépôt (400 - 500 m) aménagé pour charger et décharger avec bureaux. Pas situé dans une ZI ou ZA - Faxer au 041.46.95.01 ou envoyer E.mail au: assistcommerciale@yahoo.fr

■GHAZAOUET: Vds hôtel place de taxi à 500 m du port ligne ALMERIA/ GHAZAOUET. Fini à 60%, 44 chambres + cafétéria + restaurant + salle des fêtes + L. foncier - Tél: 0696.16.33.11 / 0558.74.83.10

■AG. NOGARET - Tél: 0560.851.872 - Location local 24 m². Refait à neuf. Hai Seddikia face Tribu-nal - ORAN -

■Cherche à louer un local dans une Zone indus-trielle ou d'activités à Oran ou périphérie. Superficie (500 à 1.000 m²) si possible avec bloc adminis-tratif - Nous contacter au : 041.41.27.82

■A louer local 36 m² (sans sanitaire, sans gaz) - bien aménagé - situé à Bastié Ligne Bus "49" - Oran - Tél: 0772.72.35.54

■Loue local de 20 m² avec sanitaire et loue local de 22 m² à Point du Jour - ORAN - Tél: 0771.29.15.28

■Vends local 1.000 m² couvert 350 m² + bloc ad-minist. 70 m² - loge gardien + magasin + puits + Z/ ASIDI CHAHMI (Cheteibou) - Oran - 0661.20.83.56

■Loue dépôt: 280 m², 220 m² avec sanitaire, plu-sieurs entrées + dépôt 220 m² avec habitation luxe toutes commodités à Canastel + 2 locaux sur le grand boulevard Medouni - Ag. Immo. CANAS-TEL - Tél: 0770.28.60.71 - 0554.58.86.89

■Loue local commercial sur une grande Ave Bd des Castors, superficie 90 m², possibilité extension - conviendrait pour société de bureau, assurance, agence bancaire, une grande pharmacie - Tél: 0796.75.17.81 - ORAN

■Cherche pour un dépôt un local de 500 m² dans une Zone Industrielle ou d'Activités à Oran, El-Karma, Es-Sénia, Cheteibou, Sidi Cha-mi... etc. - Tél: 0552.41.60.33

■Local à louer bien aménagé en boucherie, su-perficie local 58 m², cave 58 m², à Hai El Badr, les Amardiens face à la Tour - 0550.53.93.53

■Grand magasin à louer, d'une superficie de 115 m², nouvelle construction, bien aménagé avec dal-le de sol, situé à l'Avenue Max Marchand, Gam-betta, ORAN - Contactez: 0771.89.26.17 - 0770.98.17.22

■A louer un dépôt situé Zone Industrielle Ned-jima - ORAN - superficie totale 2.566 m² dont 1.500 m² couverte en charpente métallique plus un bloc administratif R+1 de 10 bureaux, un poste électrique Haute Tension - Tél: 0661.20.14.18

■Vends local commercial - Acté - dans immeu-ble récent HLM USTO - (R+1) - Surface 60 m² - Prix offert 1 MD - Curieux s'abstenir - Tél: 0797.39.53.60

■A vendre local 75 m² (magasin + arrière) avec Acte - Rue Mezouar Md Ville-Nouvelle - ORAN - Tél: 0774.29.58.00

■A vendre Douche opérationnelle à Hassiane-Et-toual, Fleurus - ORAN. 200 m². Bien située. Actée + F.C. 19 cabines. 1er étage bâti 70 m² manque dalle - Tél: 0791.72.84.89

■Loue local aménagé Sup. 180 m² au rez-de-chaussée et 180 m² au 1er étage avec bureau et Tel. situé à Bir El Djir-Centre Wilaya d'Oran - Tél: 0770.53.06.12

■SIDI BEL ABBES: Vends hangar - Acté - à Saha-la, 1.560 m² (1.000 m² Couvert en dur), 3 bureaux, puits, quai de chargement camions - Tél: 0770.95.04.86

DIVERS

■Fourniture et pose Armoires Démarrage automatique pour Groupe électrogène de 10 à 1250 KVA - AVR standard pour tous types de Groupe électrogène - Régulateur de vitesse Governor (VOLVO, IVECO, CUMMINS... etc.) - Carte de contrôle ascenseur ARKEL - Con-tactez: 041.40.02.40 - 0661.21.52.15

■Vends Matériel fabrication Carrelage grani-to très bon état marche composé de: Presse de 600 m²/8 H de marque CHIESA avec mou-lés 25 x 25, 30 x 30, 33 x 33 + Unité de 300 m²/8 h de marque LONGINOTTI K 253 25 x 25 (Presse + Gréseuse 4 têtes) - Tél: 0561.82.11.47

■Vends lot des citernes à eaux d'origine (SNVI) 6.500 L. + TOYOTA accidenté + Trac-teur routier 6x4 (MAZ) + lot des Pneus neufs - Tél: 0550.56.30.50

■Achète Palette en plastique européenne - Contacter N° 0550.99.56.17

■TLEMCCEN: Vends Four boulangier BANGAL G5 + 2 Pétrins REX + Fourneuse + Diviseu-se + Refroidisseur - Tél: 0558.16.72.13

■De la fabrication à la pose votre menuiserie PVC Porte, Fenêtre et Couissant simple et double vitrage, profilés d'importation d'origi-ne belge "DECEUNINGK". BMS est à votre service. Contactez-nous au: Tél/Fax: 041.52.40.16 - Mobile: 0550.48.66.89 / 0550.48.66.25

■Vends à ORAN: Appareil d'échographie SIE-MENS sur chariot avec Imprimante - Vends aussi 2 Perceuses à colonne + 02 grandes Meules - Tél: 0552.72.29.13 / 041.35.50.48

■La Fourchette d'Or "Traiteur": Déjeuner d'affaires - Cocktails - Buffets - Tél: 041.460.460 - www.lafourchetteor.com - 09, Rue Zahri Houari - Zraâ (Les Castors) ORAN

■Prend tous Travaux d'électricité Bâtiment et villa. Installation et Réparation - Tél: 0550.85.88.66 - 0790.84.81.00

■SIDI BEL ABBES - Esthétique/mode fait Net-toyage de peau - Epilation (corps et visage) et Maquillage à domicile - Contacter: 0793.24.07.03

■Vends Pressing marque allemande 7 élé-ments - Tél: 0666.55.03.93

■A vendre Pistolet HILTI avec clous, goujons (pour acier et béton), cartouches et accessoi-res - Tél: 0551.30.27.22 - de 16 h à 18 h

■A vendre Tables de dessin, Rotrings, Rou-leaux papier Canson - Tél: 0551.30.27.22 - de 16 h à 18 h

■Cherche Licence Taxi Wilaya d'ORAN 31 - Ver-sement avant 12 mois - Contacter N°: 0790.32.15.50

■Réparation à domicile: Machine à laver (Linge & Vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles. Travail garanti - Tél: 0662.87.45.68

■L'Ecole de Cuisine et de Pâtisserie forme des: Cuisinier - Pâtissier - Fizzaiolo - Chef de rang - Gâteaux orientaux - Possibilité hébergement - Car-teaux - ORAN - 041.42.21.39 - 041.42.34.46 - 0770.76.34.27

■Prends toutes études: Expertise, Génie civil, Mor-cellement, Partage, Evaluation, Dossier bancaire-Tel. pour RDV: 0553.50.27.04 - 041.41.10.83

■Sarl Dental Ouest dispose d'autoclaves der-nière génération pour cabinet dentaire et mé-dical: 22 litres classe B - 15 litres classe B - garantie 3 ans + Facilités de paiement - Tél: 041.41.27.82 - Fax: 041.41.27.94

■Nouvel arrivage ! A l'attention des Revendeurs de matériel dentaire et médical, la Sarl Dental Ouest vous informe de la disponibilité d'autoclaves dernière génération - Demande de pro forma Fax: 041.41.27.94 - Tél: 041.41.27.82

■A vendre Chambre à coucher (King Bed, 02 tables de nuit, coffreuse et armoire 04 portes) prix: 60.000 DA - Salle à manger (table + 06 chaises) prix: 30.000 DA - Tél: 041.328.27.74 - Email: cityline111@yahoo.fr

■SARL WORLD EQUIPMENT vend Matériel de boulangerie (BONGARD-FIORINI), pâtisserie, biscuiterie, blanchisserie et autres - Tél: 021.77.70.07 - Fax: 021.47.03.53

■SARL WORLD EQUIPMENT vend Chaines com-pètes de distribution d'olives (Maâra) - Dénoyau-seuses d'olives et Moulins à céréales à meules en pierre - Tél: 021.77.70.07 - Mobile: 0770.94.25.01

■A vendre 01 platine / typo complète / 02 minerve-s / épaveur géante / 01 piqueuse RAPIDEX / balan-cier Fipi Décop 18 T / Machine Tampographie avec access. / Balancier Dorure / 02 photocopieurs MITA 2060 / CANON 1530 / 3 machines Spirale Métal - Tél: 041.48.16.19 - Mob. 0771.92.91.60

■Vends: Offset KORS F. 52/72 / ROLAND F. 46/ 64 T.B.E. Châssis Insol. Ouv. 95/105 avec tapis / Châssis Insol. Ouv. 70/85 / table motage / Massi-cot Polar Ouv. 90/01 platine débrayable - Tél: 041.48.16.19 - Mob. 0771.92.91.60

■Sté vend lot neuf de 30 Trackers (marque fran-çaise) Stop Vol véhicule pour suivis et localisation instantanée de votre voiture ou camion (24 H / 24 H) toute distance et coupe-circuit de votre véhicu-le (24 H / 24 H) en cas de vol - Montage en 15 minu-tes sur votre véhicule (Vente du lot complet 75 uni-tés) - Tél: 0033.629.361.962

■Vente Matériaux de construction à domicile (Bri-que 12 trous - B trous - sable - graviers - ciment - parpaing - étanchéité... etc.) - Contactez Amine 0771.85.21.77

■Entreprise Travaux Bâtiment cherche des pro-jets en: Démolition - Construction - Maçonnerie - Peinture - Ferronnerie - Etanchéité (étude - réali-sation - expertise)... etc. - Contactez Amine: 0771.85.21.77

■Fabricant de la marque Djano demi-bas renfor-cé 150 D et demi-bas fin 15 D et bas collant cher-che des distributeurs et grossistes au niveau du territoire algérien pour promouvoir nos produits et élargir notre clientèle - Tél: 0770.44.23.48 / 0661.21.67.57 - Fax: 041.34.20.25

■Vends Matériels de pâtisserie: 3 Batteurs et Pétrin, Laminoin, Bouleuse Robot coupe, Etu-ve, Rayonnage plus Présentoir 2 m, Présen-toir à boissons et glace, Présentoir à pain et pizza, plus Fourgon EXPERT 2010 neuf - Tél: 0553.700.774 - ORAN

■Vente Centrale à béton MEKA mobile et fixe (20 m³/h - 180 m³/h). Concasseur AYMAL (90 T/H - 1200 T/H). Equipement de bétonnage et de construction. Plaque. Vibrante / Hélicoptère / Vibreur à béton (Equipement moteur HON-DA) - Mob.: 0778.51.49.82

■A vendre: Matériels Bureautique meubles et ar-moires + Tables de réunion et des chaises - Très luxueux en bon état - Tél: 0661.40.06.83

■A vendre: des Ordinateurs - Tél: 0661.40.06.83

■Cherche Matériel de boulangerie complet TIBI-LETTI B12 - PAVAILLER - Neuf ou bonne occa-sion - 0661.76.84.00 - 0558.03.25.33

■Cherche achat d'une Ensacheuse automatique ou semi-automatique pour Mayonnaise et Ketchup - 0771.12.13.34

■Produisons farine de malt et malt pour industrie biscuiterie, pâtisserie, boulangerie, minoteries, agro alimentaire et autres - Tél: 040.22.90.08. Fax: 040.22.97.46. Port: 0661.21.45.34

■Vends machine à broder à 4 têtes de marque Tagima - en très bon état - contacter 0550.25.18.91

■Vends moteur Diesel Mercedes 580 CV, en ligne avec Turbo. Très bon état ayant été peu utilisé com-me groupe électrogène - contacter 0550.25.18.91

■Vends Machine haute fréquence 10 kW hydroau-lique - état: Neuve (espagnole) + Machine de coupe à chariot pour chaussures (Balancier) - Tél: 043.27.33.41 / 0771.29.23.27

■Vend matériel de transformation de papier : dé-bobineuses - refonceuse - massicots - assembleu-ses - emballeuses - polet - Tél: 05.50.34.49.78 / 07.70.80.02.45

■Location deux Chambres froides 100 m² chacu-ne, négatives, endroit bien sécurisé, pas de cou-pure d'électricité - le prix négociable - Curieux s'ab-tenir - Tél: 0555.61.79.98

■Cherche achat d'une Ensacheuse pour la sucette à congeler comme Flash - Tél: 0555.91.40.80

■Pour toute Réparation de Coffre-fort bloqué - Appelez le 0697.75.31.14

■NOUVEAU. Promoteurs, Entreprises, Part.: pour vos travaux de revêtement Faç. et murs intér. / Vieux bâtis / Reprise de vieilles Faç. / Enduit monocou-che qui dure, esthétique, étanche de haute résis-tance projeté à la machine sur tous supports (brique, ciment, parpaing, pierre, terre...). Couleurs au choix. Prix très intéressés. - Tél.: 0771.25.10.76 - 0797.38.03.26

■Vente de Chiens et Chiots Berger Allemand et Rottweiler - Tél: 0772.25.45.15 - 0553.24.01.91

■Vends Film pour la fabrication de panneaux de signalisation ou plaque d'immatriculation couleur Rouge, Bleu et Noir. Dimension (45,7 x 9,29 cm) de marque TOSHIBA - JAPAN - 0770.369.506

PENSÉE
Voilà déjà 01 année que nous a quittés le pauvre et malheureux **SENAI Boumediene Ould Mostafa Rahmoun** après une maladie subite et un mort la veille du Vendredi et du Mawlid Ennaboui le 25/02/2010 triste et douloureux fut et le sera toujours. Délaissé et complètement ignoré par ses frères et même jeté là ou peut-être un de ces jours seront de même ! Mais il y a toujours les tendres et bons cœurs qui l'ont reçu à bras ouverts et l'ont amené à sa dernière demeure. Repose en paix cher frère. Que Dieu l'accueille en son Vaste Paradis.
Ta sœur qui a toujours pensée à toi vivant et mort.
و الله يشهد على ذلك

PENSÉE
A notre très chère fille et sœur **Melle AÏSSANI Nadjet** qui nous a quittés le 26/02/2007. Cela fait déjà 4 ans qu'elle nous a quittés. Nous, tes parents, tes sœurs et tes frères, nous te prêtons toujours serment d'honorer ta mémoire. Aussi, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée sincèrement d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Tes parents, tes frères, tes sœurs surtout ta préférée **Naziha.**

Location ou Vente local commercial R+2 / Deux façades. Surface totale bâtie 2.289 m². Convientrait pour : Showroom - Administration - Assurance - Banque - Supermarché. Route d'Aéroport, Université d'Oran Senia -
A contacter : 0550 98 49 99 - 0555 00 08 03

CONDOLÉANCES
Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE "Le Quotidien d'Oran" présentent leurs sincères condoléances à leur collègue Mme MECHENEF Amina suite au décès de sa grand-mère et l'assurent de leur profonde compassion. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

DÉCÈS
La famille TALl a l'immense douleur de vous faire du décès de leur cher et regretté **TALI Mohamed** survenu le 21 Février 2011 à l'âge de 76 ans et enterré le même jour. Domicile mortuaire: 20, Rue Bahi Amar - Sénia. ORAN. Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.
إنا لله و إنا اليه راجعون

PENSÉE
A la mémoire de notre cher père et grand-père **EZZAOUCHE AHMED** Né le 17 février 1931, tu as été appelé à Dieu le 26 Février 2002. En ce jour de mémoire et de recueillement, tes fils et tes petits-fils prient tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour ton âme. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.

PENSÉE
Pour ma mère adorée **BELAROU HOUARIA** DCD le Vendredi 26/02/2010 à 22 H 30. Chère mère cela fait un an que tu m'as quittée pour un autre monde. Tu es partie le jour du Mouloud Ennaboui (jour que je n'oublierai jamais). Tu étais douce, sage et tolérante. Tu as été discrète jusqu'à ton dernier souffle. Tu m'as demandé d'éteindre la lumière pour partir discrètement dans l'au-delà pour un monde meilleur et juste. "On n'oublie jamais ceux qu'on aime". Repose en paix très chère mère. Ta fille **Badra et ses enfants.**

Adresse: Face stade Ahmed ZABANA - Oran
Tél: 041.34.81.43 - Téléfax: 041.32.36.63
RC: 010 8424 / B 05Code fiscal : 098 431 010 017 251 000

AVIS D'ADJUDICATION
L'Établissement Public de la Wilaya d'Oran - Parc d'Attractions - lance un avis d'adjudication pour la location, au plus offrant, d'espace destiné à l'implantation de Stand démontable au sein du Parc d'Attractions. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges de cette opération auprès du Secrétariat de direction. Les of-fres des soumissionnaires, accompagnées des pié-ces réglementaires, doivent être déposées à l'adresse suivante:
Direction EPWOPA
Face Stade Ahmed ZABANA - Oran -
L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comporter que la mention suivante:
Direction EPWOPA
Avis d'adjudication pour location d'espace destiné à l'implantation de Stand démontable A NE PAS OUVRIR
La date limite de dépôt des offres est fixée au 06 Mars 2011.

CONDOLÉANCES
Mr **KAHIA-TANI Nazim Omar** Gérant de la **SARL Résidence HELIOS** et au nom des Associés de l'entreprise ainsi que l'ensemble de son équipe, très attristés par le décès de monsieur **REKRAK ABDELKADER**, oncle de monsieur **SAOULI ANIS** collaborateur au sein de l'entreprise. Présenter à toute la famille **REKRAK et SAOULI leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse et pénible circonstance, que Dieu Tout-Puissant accorde au défunt Sa Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons "**
M. KAHIA-TANI Nazim Omar

Après son élection au Comité exécutif de la FIFA Raouraoua veut rester à la tête de la FAF

Kamel Mohamed

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, élu au Comité exécutif de la FIFA, ne compte pas quitter la FAF. Au contraire, il a affirmé ses intentions d'aller au terme de son mandat qui s'achèvera en 2013. «Rien ne m'empêche d'aller jusqu'au terme de mon mandat», a indiqué Raouraoua dans une déclaration laconique, sans apporter d'autres explications ou détails. Elu en 2009 à la présidence de la FAF, après un premier mandat controversé en 2001, Raouraoua ne semble pas enthousiasmé à quitter la FAF, laquelle l'avait propulsé aux instances du football régionale et continental avant de finir au Comité exécutif de la FIFA. Mieux encore, le nombre de voix recueillies lors de son élection au Comité exécutif de la FIFA confirme en fait les ambitions de Raouraoua à briguer éventuellement la présidence de la CAF. En ce sens, son maintien à la FAF ne serait que bénéfique pour son parcours et ses ambitions.

L'assemblée générale ordinaire de la FAF, prévue le 26 mars prochain, sera déterminante quant au maintien de Raouraoua à la tête de la FAF. Les résultats de l'équipe nationale dans les éliminatoires de la CAN-2012 seront aussi décisifs, sachant que la Fédération a toujours été tributaire des résultats de l'équipe nationale.

LE COURROUX DES PRÉSIDENTS DE CLUB

Au-delà de l'euphorie de l'élection de Raouraoua, la réalité du football algérien est loin d'être reluisante. Le projet du professionnalisme du football algérien semble ne pas avancer, en témoigne la dernière sortie des présidents de club qui ont décidé de recourir à l'intervention du président de la République. Affirmant que le professionnalisme est un projet du président Bouteflika, ils ont décidé de lui remettre un courrier afin d'attirer l'attention des plus hautes instances de l'Etat sur la non application des instructions du chef de l'Etat. Pour rappel, le président de la FAF avait promis de saisir le Premier ministre, il y a trois mois, suite à sa réunion avec les présidents de club.

«A ce jour, on n'a rien vu venir», a constaté le président du CR Belouizdad, Mahfoud Kerbadj, qui s'exprimait au nom de ses collègues présidents. Il a expliqué que la convention signée entre le MJS et la compagnie Air Algérie n'est pas appliquée puisque les clubs continuent de payer la totalité des billets de voyage. Il a fait savoir que les clubs sont toujours «harcelés» par les services des impôts et de la sécurité sociale, alors que les subventions des collectivités locales sont bloquées depuis que les clubs ont changé de statut. Du côté de la FAF, on considère aussi que la Fédération a les mains liées dans la mesure où le dossier du professionnalisme demeure



Ph.: AFS

centralisé au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports.

MJS - LE PROFESSIONNALISME EST EN BONNE VOIE

Au ministère de la Jeunesse et des Sports, on considère que la dernière sortie des présidents de club dénote de la panique de ces derniers, lesquels ne voient en le professionnalisme que les subventions de l'Etat. On a fait savoir que l'instauration du professionnalisme dans le football algérien est en bonne voie. «Les textes d'application du décret sur le professionnalisme sont achevés», assure-t-on, tout en relevant que des procédures bureaucratiques et réglementaires «lourdes» empêchent que les choses s'accélèrent. Ainsi, au ministère on a fait savoir que le professionnalisme ne concerne pas un seul secteur, mais il implique d'autres ministères.

LES REMARQUES DE DJIAR

Pour le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hachemi Djiar, «le développement du football algérien impose aux acteurs du football de travailler en Algérie». Le ministre a fait allusion à l'élection de Raouraoua, qu'il a félicité au passage. Mais en affirmant que «c'est ici qu'il faut travailler et qu'il ne faut pas attendre la FIFA pour développer le football algérien», Djiar insinue que le président de la FAF doit être présent beaucoup plus en Algérie. Pour la précision, Raouraoua est vice-pré-

sident de l'Union arabe de football, président de l'Union nord-africaine de football et membre aux Comités exécutifs de la CAF et de la FIFA. «Un honneur pour le football algérien», a déclaré Djiar qui souhaite cependant un peu plus de présence en Algérie.

Plus encore, selon des informations recueillies au niveau du ministère, on encourage le président démissionnaire de l'ES Sétif, Abdelhakim Serrar, à se porter candidat à la présidence de la FAF. Serrar avait déclaré qu'au cas où Raouraoua serait élu au Comité exécutif de la FIFA, il se porterait candidat à la présidence de la FAF. Serrar reste injoignable et évite des déclarations dans ce sens, surtout après que Raouraoua eut affiché son intention de rester. Aujourd'hui, le lourd dossier du professionnalisme impose à l'ensemble des acteurs de se consacrer à ce dossier qui va de l'avenir du football algérien. Entre les ambitions de Raouraoua de rester, le mécontentement des présidents de club quant à l'avancement du dossier du professionnalisme et la mission du ministère qui pilote le professionnalisme, l'intérêt du football national devrait être mis au-dessus de toutes les considérations. Cela explique, en fait, le recours des présidents de club au chef de l'Etat pour mettre fin à une situation où les intérêts des uns et des autres risquent de nuire, dans un avenir très proche et de manière sournoise voire dangereuse, au football national.

MCO - Après l'ouverture du capital Tayeb Mehiaoui fait le point

M. Benboua

Le président du Mouloudia d'Oran, Tayeb Mehiaoui, a animé jeudi en fin d'après-midi au siège du club une conférence de presse dans laquelle il a tenu à faire le point sur l'état d'avancement de l'ouverture du capital social de la SSPA/MCO. C'est en présence des principaux dirigeants et de plusieurs représentants d'organes de presse que le président a réaffirmé son intention à travailler avec les différents acteurs pour le bien du club. «Nous sommes venus pour travailler et construire un grand club professionnel. La porte reste ouverte à tous ceux qui veulent aider le club, anciens et nouveaux. Il faut se serrer les coudes, au lieu de chercher à détruire le club»,

dira Mehiaoui. Et d'ajouter : «Cela fait un peu plus d'un mois que nous avons annoncé l'ouverture du capital par voie médiatique. Malheureusement, 26 personnes seulement ont formulé une demande pour l'achat d'actions. Les contributions varient entre 10.000 et 6.000.000 DA, avec un montant global de 14.500.000 DA, ce qui est dérisoire pour un club de la stature du Mouloudia d'Oran. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de prolonger le délai d'une semaine, pour espérer attirer d'autres industriels. La SSPA/MCO a besoin d'un capital conséquent pour tenir la route». Interrogé sur le désaccord qui a surgi entre lui et l'entraîneur Chérif El Ouazzani lors du match face à l'USMH, Mehiaoui n'a pas voulu s'étaler sur cette affaire, se contentant de dire qu'il

était de son droit de demander des comptes. «Sur le plan technique Chérif El Ouazzani est certes le seul responsable, mais j'ai un droit de regard, sans pour autant m'immiscer dans le technique», a-t-il déclaré. Pour ce qui est de l'évaluation du siège du club, nous avons appris que l'expert a estimé à 100 millions de dinars (10 milliards de centimes) la valeur du local sis au Boulevard Abane Ramdane, en attendant la désignation d'un commissaire aux apports. En fin de réunion, Mehiaoui Tayeb nous a fait savoir que tous les joueurs ont été régularisés et que certains éléments ont même reçu des avances sur leurs salaires, exception faite à un ou deux joueurs. La prime du match nul glané à El Harrach (30.000 DA) a également été remise aux camarades de Kada Kechamli.

Ligue 1

Les dates de la mise à jour connues

La Ligue nationale de football (LNF) a communiqué jeudi le programme des matches comptant pour la mise à jour de la 14^e et la 15^e journée du Championnat d'Algérie professionnel de la Ligue 1. Les rencontres de la 14^e journée auront lieu mardi 1^{er} mars, alors que

celles comptant pour la 15^e journée sont prévues mardi 8 mars prochain, a annoncé la LNF dans un communiqué.

D'autre part, les rencontres de la 16^e journée du Championnat d'Algérie des U20 ont été avancées et auront lieu samedi 5 mars prochain.

Programme

Mardi 1^{er} mars (14^e journée): (14h30)

Béjaïa JSMB CRB
A déterminer USMB MCA
Alger (18h00) USMA ASO
Sétif (18h30) ESS USMAN

Mardi 8 mars (15^e journée): (18h00)

Bordj Bou Arreridj CABBA JSMB
Chlef (Boumezzrag) ASO WAT
Alger (20 Août 1955) (14h30) CRB ESS

Coupe d'Algérie

Domiciliation des rencontres des 1/16 de finale

La Ligue nationale de football (LNF) a procédé jeudi à la programmation des rencontres des 1/16 de finale de la Coupe d'Algérie édition 2010/2011, prévues les 4 et 5 mars prochain.

Vendredi 4 mars à 15h00

Aïn Beïda (OPOW) USM Aïn Beïda-US Biskra
Saïda (OPOW) MC Saïda-USM Bel Abbès
Mostaganem (OPOW) ES Mostaganem-JS Kabylie
Tlemcen (Frères Zerga) CRB Hennaya-ES Berouaghia
Oran (Zabana) ASM Oran-MC Oran
Mascara (OPOW) ARB Ghriess-N.Tadamoum Souf
Batna (OPOW) CA Batna-PAC Hydra
El Eulma (OPOW) MCE Eulma-RC Arba
Mohamadia (1er Novembre) USM Harrach-NARB Reghaïa
Béjaïa (OPOW) MO Béjaïa-US Tébéssa
El Oued (OPOW) IRB Robah-CR Belouizdad
Merouana AB Merouana-US Chaouïa
Sétif (8 Mai 45) ES Sétif-NAH Dey (18h00)
Chlef (Boumezzreg) ASO Chlef-CABB Arreridj (18h00)

Samedi 5 mars à 15h00

Ouargla (OPOW) MC Mekhadma-MC Alger
Béjaïa (OPOW) JSM Béjaïa-USM Blida

Italie

AC Milan-Naples, premier grand tournant de la Serie A

Le choc entre le leader, l'AC Milan, et son dauphin placé 3 points derrière, Naples, lundi à San Siro, écrase la 27^e journée de Serie A et peut permettre à l'Inter, qui se rend demain à la Sampdoria Gênes, de se rapprocher d'un des deux, voire des deux. Ce soir, la Juventus Turin accueille Bologne pour se rattraper de sa déconvenue à Lecce et l'AS Rome essaiera de confirmer contre Parme demain le bienfait de la nomination de Vincenzo Montella, après le succès obtenu en match en retard avec son nouvel entraîneur, victoire qui a enrayer la crise. Le foot italien s'interroge sur son niveau, après les défaites à domicile de Milan, la Roma et l'Inter en Ligue des champions. Mais il lui reste au moins un sommet à vivre. Naples ne prendra pas la tête lundi soir, à moins de battre les +Rossoneri+ par quatre buts d'écart, mais le club du Sud joue très gros à Milan: sa crédibilité de candidat au titre.

Bien sûr, les Napolitains continuent d'éviter soigneusement de parler de +Scudetto+, la position de challenger leur convient

parfaitement, mais ils ont préparé ce match comme une grande finale. Ils ont reposé leur buteur magique Edinson Cavani, qui n'a joué que 40 minutes à Villarreal, où Naples a été éliminé jeudi de l'Europa League, et leur capitaine et défenseur central, Paolo Cannavaro (le frère de Fabio) n'a pas joué.

Côté milanais, on affiche sa sérénité: «Les leaders, c'est nous». Certes, le Brésilien Pato revient vers la grande forme, avec son 10^e but en 16 matches (il a beaucoup été blessé) à Véronne, la semaine dernière. Mais le Milan a déjà perdu deux chocs à San Siro, contre la Juve (2-1) et l'AS Rome (1-0), quand celle-ci était encore candidate. Une défaite risquerait de ramener aussi l'Inter, dans la roue de Naples. Les tenants du +Tricolore+ doivent effacer la défaite à la dernière minute contre le Bayern Munich (1-0), mercredi en 8^e de finale aller de C1. Mais l'Inter va moins bien: moins de buts, toujours des soucis défensifs, et donc moins de points, après les débuts tonitruants de Leonardo sur le banc.

Aujourd'hui (20h45)

Juventus Turin Bologne

Dimanche (15h00)

(12h30)Catane Genoa
Bari Fiorentina
Brescia Lecce
Cagliari Lazio Rome
Cesena Chievo Vérone
Palerme Udinese
AS Rome Parme
(20h45) Sampdoria Gênes Inter Milan

Lundi (20h45)

AC Milan Naples



07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah El Kheïr
10.00 Dessins animés
10.30 Siraa El-mal
11.30 Tiaret Baina El-Thourathe wa El-Asrana
12.00 Dessins animés
12.35 Mouchahid Min Aâlem Documentaire
13.00 Journal télévisé
13.40 Abtal Korat

El Qadam Documentaire
14.00 Football MCA/ JSK
16.00 Tofoulati
16.35 Dessins animés
17.00 Ousbouou El-Riyadi
18.00 Journal télévisé amazigh
18.15 Le journal de l'économie
18.20 Mahmiat Djibel El-Alpes

18.45 Irchadat Tibibiya

Emission de santé
20.00 Journal
20.45 Djaïchouna
21.00 Koul watan aou el chahada
Emission Spéciale Sahara occidentale
21.50 Terreur sur la ligne - Film
23.10 Antou aydane
00.00 Journal



20.35 Pagny en questions



10.45 Réveillez vos méninges
11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.40 Point route
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
14.00 Météo 2
14.05 Envoyé spécial : la suite
15.00 XV/15
15.20 Rugby
17.20 XV/15
17.45 Rugby
19.56 L'agenda du week-end
19.57 Emission de solutions
20.00 Journal
20.34 Météo 2

Présenté par Patrick Sabatier
En direct, 300 anonymes ont la possibilité de poser toutes les questions qu'ils souhaitent à Florent Pagny. L'artiste s'engage à répondre en toute sincérité. Le 8 novembre 2010, le chanteur a sorti l'album "Tout et son contraire", pour lequel il a travaillé notamment avec Daran, Grégoire, Marc Lavoine et Calogero. Ce nouvel opus, dont il interprète notamment "8ème merveille" sur le plateau, comprend la chanson "Si tu n'aimes pas Florent Pagny", écrite avec Calogero.
22.50 On n'est pas couché
01.50 Le bureau des plaintes



20.35 La république des enfants



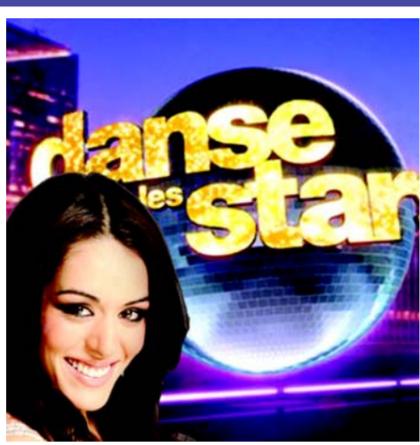
12.25 12/13 : Journal national
12.50 30 millions d'amis
13.25 Les grands du rire
14.30 Côté jardin
15.00 En course sur France 3
15.25 Documentaires de votre région
16.20 Magazines de votre région
17.00 Slam
17.30 Des chiffres et des lettres
18.00 Questions pour un champion
18.55 19/20 : Edition nationale
19.00 19/20 : Journal régional
20.00 Tout le sport
20.10 C'est pas sorcier

Avec Jacques Bonnaffé, Caroline Proust
Durant les sombres années de la Seconde Guerre mondiale, Célestin et Madeleine ont caché et éduqué des enfants juifs, espagnols mais aussi des fils et filles de résistants. Alors que l'année 1945 est bien entamée, il apparaît clair que leurs parents ont disparu. Ce couple d'instituteurs pratique avec eux des méthodes d'éducation qui aident les enfants à être responsables de leur vie.
22.15 Disparitions, le retour aux sources
23.15 Soir 3
23.35 Tout le sport
23.45 Nous nous sommes tant aimés
01.15 Une nuit en... Alsace-Lorraine



09.04 Horseland, bienvenue au ranch
09.35 C'est notre affaire
10.15 Silence, ça pousse !
11.05 La maison France 5
11.55 Les escapades de Petitrenaud
12.30 C à vous
13.30 7 minutes pour une vie
14.05 Touentou, fille du feu
15.00 Balapan, les ailes de l'Altai
16.10 Dans l'oeil du croco
17.05 Sur la piste des pandas
17.55 Cinémas-magazine

19.00 Arte journal
19.15 Arte reportage
19.55 360°, GEO
20.40 Cléopâtre, portrait d'une tueuse Arsinoé IV, soeur cadette de Cléopâtre, s'oppose dès le début à l'alliance avec César, tout comme son frère Ptolémée XIII. Capturée quelque temps plus tard, elle compte parmi les prisonniers que César fait défiler dans la capitale de l'empire pour célébrer sa victoire en 46 avant J.-C. La princesse doit être exécutée, mais son jeune âge émeut la foule. César l'épargne et l'exile à Ephèse. Réfugiée dans le temple d'Artémis, elle se croit en sécurité, à tort. Une équipe d'archéologues autrichiens a pu établir que la squelette de femme exhumé en 2007, à Ephèse, dans un tombeau octogonal, était bien celui de la soeur de Cléopâtre.
21.30 Tara
23.05 Cher voleur
00.35 Metropolis
01.20 Philosophie
01.50 Tracks



TF1 20.45

DANSE AVEC LES STARS

- Episode 3
Présenté par Sandrine Quétier, Vincent Cerutti

Ce soir, ils ne sont plus que six à pouvoir prétendre, l'empereur, Rossy de Palma et son partenaire, Christophe, ayant été éliminés samedi dernier. Au cours de ce troisième rendez-vous, les stars se produiront comme d'habitude en direct, interprétant avec un danseur professionnel une chorégraphie soigneusement répétée durant toute la semaine écoulée. Adriana Karembeu est ainsi accompagnée du beau Julien, tandis que Marthe Mercadier, la doyenne du groupe, fait équipe avec le charmant Grégoire. Les six candidats toujours en lice vont rivaliser de sérieux pour se qualifier ce soir.



M6 20.45

NCIS : LOS ANGELES

- L'ennemi sans visage
Avec Chris O'Donnell, Daniela Ruah, Eric Christian Olsen, LL Cool J

Un agent fédéral est assassiné. Les caméras de surveillance montrent qu'il devait rencontrer Jillian Leigh, dont le mari, un chirurgien plastique, a été retrouvé mort. Callen et l'équipe mettent tout en oeuvre pour retrouver la jeune femme en fuite. Ils découvrent que son mari a pratiqué des opérations sur des terroristes. Kensi et Deeks cherchent à s'infiltrer : ils parviennent à localiser Jillian Leigh dans la maison d'un ancien collègue, mais elle nie toute implication dans les affaires de son mari. Cependant, Callen et Sam savent qu'elle est désormais la seule à pouvoir identifier les terroristes.



CANAL+ 20.50

SHUTTER ISLAND

Avec Leonardo DiCaprio, Ben Kingsley, Mark Ruffalo, Emily Mortimer

En 1954, une femme placée en centre de détention psychiatrique à Shutter Island disparaît. Elle s'appelle Rachel Solando et est une meurtrière extrêmement dangereuse. Deux officiers du corps fédéral des marshals, Teddy Daniels et Chuck Aule, quittent alors Seattle pour enquêter sur place. Ils découvrent l'île humide et brumeuse où se trouve cet hôpital-prison d'un genre très particulier. Très vite, Teddy Daniels comprend que le personnel de l'établissement cache quelque chose. Seul indice dont il dispose : un bout de papier sur lequel est griffonnée une suite de chiffres entrecoupée de lettres...



23.20 New York, section criminelle



09.45 Télévitine
10.15 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
12.45 Météo
12.47 Trafic info
13.00 Journal
13.15 Reportages
14.35 Phénomènes
16.10 Vampire Diaries
17.50 Tous ensemble
18.45 50mn Inside
19.50 Là où je t'emmènerai
19.55 Météo
20.00 Journal
20.40 Météo
20.45 Danse avec les stars

- Ballet noir
Avec Jeff Goldblum, Saffron Burrows
Chaque année, l'Institut Schuman forme de jeune danseuses, qui rêvent de notoriété. Elles se heurtent souvent à une réalité bien différente, où la compétition pousse certaines d'entre elles à commettre l'irréparable. C'est ainsi que la jeune et talentueuse Ilona Landau est retrouvée assassinée.
01.45 Alerte Cobra



23.10 Numb3rs



07.55 Absolutement stars
08.55 M6 boutique
10.25 Cinésix
10.35 Recherche appartement ou maison
13.10 C'est ma vie
17.35 Accès privé
18.45 Un trésor dans votre maison
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.45 NCIS : Los Angeles

- Le Condor
Avec Rob Morrow, David Krumholtz
Parmi les personnes que le FBI recherche activement, le tueur à gages se faisant appeler "Condor" est l'un des plus dangereux. C'est fortuitement que Don tombe sur un code secret qui permet de comprendre quelle sera la prochaine cible de ce tueur. Le FBI décide immédiatement de protéger la vie de l'exilé colombien que le "Condor" doit abattre.
00.40 Dollhouse



23.00 Jour de foot



10.35 Detroit 1-8-7
11.20 Le journal des jeux vidéo
11.35 La vie secrète des jeunes
11.40 Après les César 2011
12.30 Zapping
12.45 L'effet papillon
13.25 Spécial investigation
14.20 From Paris with Love
16.00 Football
18.00 Intérieur sport
18.30 Jamel Comedy Club session 2
19.00 Salut les Terriens !
20.20 Groland.com
20.50 Shutter Island

Analyses et résultats de la 25e journée de Ligue 1. Dans l'attente de deux chocs de dimanche - Paris-SG / Toulouse (17h) et Lille / Lyon (21h sur Canal+) -, ce 25e épisode de "Jour de foot" s'attarde sur les huit rencontres de la soirée de Ligue 1. Le Stade Rennais de Victor Montano espérait réaliser la bonne opération du jour en accueillant les Sang et Or lensois, à l'instar des Marseillais de Souleymane Diawara, qui se déplaçaient quant à eux à Nancy.
00.05 La horde
01.35 Dans l'antre de Moloch



16.30 Questions pour un champion
17.05 Arte reportage
17.45 Le dessous des cartes
18.00 TV5MONDE, le journal
18.30 Artisans du changement
19.30 Coup de pouce pour la planète
20.00 Tendence A
20.30 Journal (France 2)
21.00 Envoyé spécial
22.55 TV5MONDE, le journal
23.05 Journal (TSR)
23.40 Chabada
00.40 TV5MONDE, le journal Afrique

10.12 Ludo
12.50 Touche pas à mon poste
14.05 Paris sportifs
14.30 FBI : portés disparus
16.50 Doctor Who
18.50 L'odyssée de la vie
20.10 Samantha Oups !
20.30 Comprendre la route
20.35 Doctor Who
22.50 FBI : portés disparus
00.20 Stonehenge Apocalypse
01.40 Moriarty/ Deportivo au printemps de Bourges

08.30 Hunter X Hunter
09.25 Street Fighter 2 V
10.20 Naruto
11.15 Jeux actu
11.35 How I Met Your Mother
14.05 La vie devant nous
16.00 Au Field de la nuit
17.15 Reporters
18.55 Les frangines
20.34 Météo
20.40 Eureka
23.05 Dark Angel
01.50 Journal
02.05 Lumière noire

Ere post-Ben Ali Les plaies «mentales» de Tunisiens explosent



Par Sonia Bakaric de l'AFP

Hospitalisé dans une clinique de Tunis pour dépression, Ahmed, ancien employé de la famille de Leïla Trabelsi, l'épouse de l'ex-président Ben Ali, dit avoir «craqué» par peur de représailles et sous la pression de proches du Rais déchu de Carthage. Ahmed, la cinquantaine, raconte d'une voix à peine audible à l'AFP avoir reçu plusieurs appels téléphoniques de «proches de Leïla», la femme la plus détestée de Tunisie, après la fuite du président déchu et de ses proches en Arabie saoudite. Ces «proches de Leïla» lui demandaient de faire le nécessaire «pour protéger» une de leurs maisons à Sidi Bou Saïd, une banlieue chic au sud de Tunis. Puis, se souvient-il, «des prisonniers se sont évadés dans un quartier populaire» près de Tunis.

«J'étais chez moi avec mes filles quand des prisonniers ont encerclé ma maison. J'ai entendu des tirs. J'ai eu tellement peur que j'ai pris mon fusil de chasse, sans munitions, pour leur faire peur». Ahmed, dit ensuite, avoir passé «quatre nuit blanches de peur qu'ils reviennent» avant de «craquer» et d'être hospitalisé. En pleine dépression, il a dit avoir encore reçu de nombreux appels de «proches de Ben Ali» alors qu'il était alité, mais il a «refusé de répondre».

«Je dois être fort pour guérir». Un ami à son chevet lui dit: «Tu te souviens quand je te disais il faut faire attention, ces gens vont nous rendre fous, et voilà le résultat».

Plus de deux décennies de terreur orchestrées par le régime policier de Ben Ali qui a enchaîné filatures, menaces, emprisonnements, délations et tortures, ont laissé des traces durables sur les Tunisiens, dont une grande partie se dit «broyée psychologiquement».

La chute de Ben Ali a favorisé l'émergence d'une multitude de cas de dépressions nerveuses, de troubles psychologiques et de symptômes anxieux», ex-

plique à l'AFP un psychiatre tunisien, le Dr Habis Nouredine. «Nous assistons, dit-il, à l'apparition d'un stress post-traumatique social, il s'agit non seulement de troubles anxieux très importants, mais également des compensations dépressives dans cette période de latence».

«Suivant l'ampleur des symptômes qui peuvent aller d'une simple anxiété à des épisodes délirants ou des phobies, les traitements anti-dépresseurs sont relayés par une psychothérapie», précise-t-il. «C'était calme la première semaine de ce point de vue après la révolution tunisienne, mais il y a maintenant de plus en plus de cas d'hospitalisation pour des problèmes psychiatriques», dit-il. Ces personnes, selon le médecin, sont hospitalisées dans des cliniques ordinaires faute d'établissements psychiatriques à Tunis. Selon un autre psychiatre, il y a également «des soins à domicile pour des gens qui ont soutenu Ben Ali et qui se terrent chez eux». La chute de Ben Ali «est un grand facteur de stress, d'autant que cet incident était imprévisible, du moins par son ampleur et son timing. Cela exige (...) des stratégies efficaces de gestion du stress», explique un autre psychiatre de Tunis, le Dr Fethi Touzri.

«C'est aussi, selon lui, un moment de grande sollicitation émotionnelle du fait de la sédimentation de 23 ans d'un régime qui n'a pas été amène avec tout le monde. La représentation sociale du régime et de sa chute sont de ce fait de grands bouleversements mentaux».

Il semble que «les populations qui ont beaucoup souffert ou qui ont subi des abus et des atteintes à leurs droits fondamentaux seront les plus affectées, mais ce qui est déterminant, c'est d'une part la +quantité+ de souffrances mais surtout comment ces souffrances ont été infligées et comment elles ont été perçues».

Dans les rues de Tunis, qui ont balayé l'ancien régime à coup de manifestations, il n'est pas rare de voir des Tunisiens perdus dans leurs monologues.

USA Près de onze millions d'immigrés illégaux

Près de onze millions d'immigrés sans-papiers vivaient aux Etats-Unis en janvier 2010, selon les derniers chiffres publiés jeudi par le ministère à la Sécurité intérieure.

Ce chiffre est le même que celui enregistré un an plus tôt. Il est inférieur à celui de janvier 2007, une année record, quand 11,8 millions d'immigrés sans-papiers vivaient sur le territoire américain. Entre 2000 et 2010, le nombre de sans-papiers a augmenté de 27%, indique le document du ministère.

La majorité des clandestins viennent du Mexique et d'Amérique du Sud. D'autres chiffres diffusés récemment par le centre d'analyse Pew Hispanic Center montrent qu'en 2009, 48 millions d'Hispaniques vivaient aux Etats-Unis, ce qui représente 15% de la population américaine.

Toyota rappelle deux millions de voitures



Le constructeur automobile japonais Toyota a annoncé jeudi qu'il rappelait encore quelque 2,17 millions de voitures aux Etats-Unis pour corriger des problèmes de tapis de sol pouvant bloquer la pédale d'accélération. Le constructeur a annoncé dans un communiqué deux nouveaux rappels, concernant au total quelque 789.000 véhicules de type 4x4, modèle 2004 à 2007. En outre il «amende» des rappels remontant à novembre 2009, le conduisant à appeler les propriétaires de quelque 1,38 million de véhicules, de marques Toyota et Lexus, à revenir chez leur concessionnaire pour améliorer la fixation des tapis de sol.

Dans tous les cas, il s'agit d'éviter que le tapis de sol puisse se trouver mal positionné, «ce qui peut interférer avec le fonctionnement de la pédale d'accélération», a expliqué le constructeur. «Si cela se produit, la pédale d'accélération peut se trouver provisoirement coincée en position partiellement enfoncée, au lieu de revenir à la normale».

Ces rappels interviennent deux semaines après que l'enquête officielle de la sécurité routière américaine a confirmé que les problèmes d'accélération involontaires des véhicules du constructeur japonais étaient dus à des problèmes mécaniques, et non aux systèmes électroniques.

Grèce Des sans-papiers en grève de la faim

Le comité de soutien des 286 travailleurs immigrés sans-papiers menant depuis un mois une grève de la faim en Grèce pour obtenir leur régularisation a mis en garde jeudi contre la détérioration de leur état de santé.

Six des grévistes, ceux du groupe de Salonique qui réunit 50 personnes, étaient hospitalisés jeudi, et nombre d'autres «sont très très affaiblis», a affirmé à l'AFP un de leurs représentants, Abdul Hadzi. Depuis le début de la grève de la faim le 25 janvier, une dizaine des protestataires ont été hospitalisés pour des malaises mais ils ont repris leur action, à Athènes où ils campent dans une demeure prête, et à Salonique, dans un local syndical, selon M. Hadzi.

Un seul du groupe de départ, comptant 287 hommes pour la plupart originaires du Maghreb, a abandonné pour des problèmes cardiaques, selon leur médecin, Thanassis Karabellis.

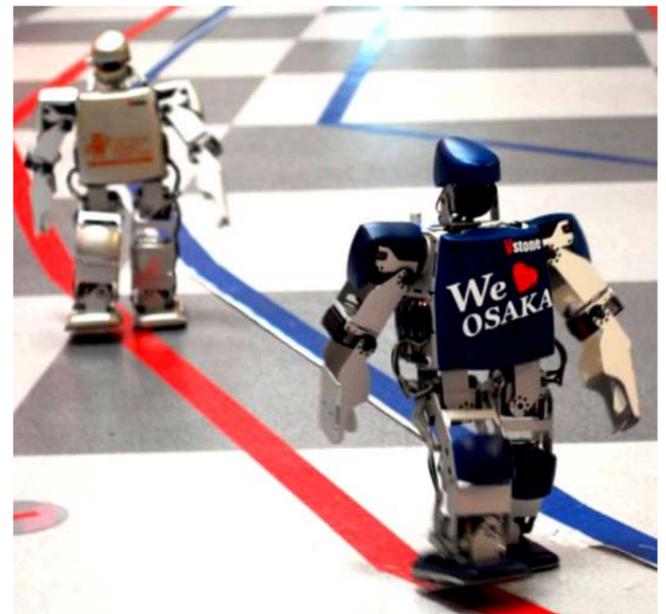
M. Hadzi a réitéré la détermination des grévistes à obtenir satisfaction. «Le gouvernement ne propose rien, il n'y a que des fuites dans la presse selon lesquelles on nous offrirait un «permis de tolérance», de six mois avec des droits

limités, ce que nous rejetons», a-t-il ajouté. Au côté d'une centaine d'organisations grecques et européennes, d'universitaires et d'artistes, dont l'écrivain franco-grec Vassilis Alexakis, les deux grands syndicats grecs, GSEE et Adedy leur ont apporté un soutien, invitant un gréviste à s'exprimer lors d'une manifestation mardi contre la rigueur à Athènes.

«Nous avons réussi à ouvrir le débat sur les sans-papiers en Grèce», s'est félicité Iannis Albanis, du comité de soutien.

Certains des grévistes font partie des quelque 150.000 migrants ayant perdu leurs droits pour cause de chômage, la loi grecque liant le permis de séjour au paiement de cotisations sociales, d'autres ont été déboutés d'une régularisation intervenue en 2005 ou sont arrivés après. Au total, le nombre d'immigrés en situation irrégulière en Grèce est estimé entre 350.000 et 480.000. Le parquet d'Athènes a pour sa part ordonné des poursuites contre le recteur de la faculté de droit d'Athènes, huit sympathisants et l'ensemble des grévistes, leur reprochant l'occupation au premier jour de la grève de la faculté, d'où la police les a délogés.

Japon Des petits robots bipèdes en piste pour un marathon



Cinq petits robots bipèdes ont pris le départ du premier «marathon des robots» jeudi au Japon, une épreuve ludique qui les verra parcourir plus de 42 kilomètres en quatre jours.

Ces mini-humanoïdes aux airs de jouets ont salué les quelque spectateurs présents au départ à Osaka avant de s'élancer sur un circuit de 100 mètres au milieu d'un gymnase. Ils devront en faire 423 fois le tour avant de franchir la ligne d'arrivée, soit pratiquement la distance d'un marathon (42,195 km).

Les concurrents, dont le plus grand mesure 44 cm de haut, peu-

vent toutefois bénéficier d'une aide humaine pour remplacer leur batterie ou un micro-moteur et les relever lorsqu'ils s'écroulent sur la piste. Davantage à visée promotionnelle que technologique, cet événement est organisé par une petite entreprise de robotique, Vstone, située dans la région d'Osaka, en partenariat avec les autorités locales. Les amateurs de spectacles sportifs prolongés peuvent admirer en direct sur l'internet les exploits des petits androïdes, les voir se dépasser dans la ligne droite du circuit ou trépaner derrière leur adversaire dans les virages.

Yémen

49 migrants somaliens périssent noyés



Quarante-neuf migrants somaliens ont péri dans le naufrage de leur embarcation dans le Golfe d'Aden, a indiqué le ministère de l'Intérieur, alors que l'ONU affirmait jeudi que trente corps avaient été repêchés.

Selon un communiqué du ministère yéménite, l'accident s'est produit mardi au large de la province de Chabwa et l'un des rescapés qui a pu gagner la côte à la nage a alerté les autorités.

Un responsable du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Aden, qui a requis l'anonymat, a indiqué à l'AFP que 30 corps

avaient été repêchés et que les recherches d'éventuels survivants se poursuivaient. Selon ce responsable, le rescapé a affirmé que 55 personnes se trouvaient à bord du bateau des Somaliens qui tentaient de gagner clandestinement le Yémen.

Le naufrage, qui s'est produit à quatre milles nautiques de la côte, était probablement dû à «de forts vents qui soufflaient et ont fait chavirer l'embarcation», d'après le ministère.

Chaque année, des dizaines de milliers d'Ethiopiens et de Somaliens fuient leur pays en proie aux violences ou aux difficultés économiques pour tenter de se rendre en bateau au Yé-

men, où ils espèrent trouver une vie meilleure. Beaucoup d'entre eux meurent à bord d'embarcations en mauvais état et souvent bondées.

Début janvier, les garde-côtes yéménites avaient retrouvé les corps de 28 migrants africains qui tentaient de gagner clandestinement le Yémen.

Selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, le nombre de personnes fuyant l'instabilité dans la Corne de l'Afrique en direction du Yémen a augmenté de 50% en 2009, atteignant le nombre record de 74.000, en empruntant la voie migratoire «la plus intensément utilisée et la plus meurtrière au monde».

Air Méditerranée se prépare pour la saison estivale

La compagnie aérienne française charter Air Méditerranée a annoncé jeudi sur son site Internet la réouverture des vols à destination des deux aéroports d'Oran et d'Alger à partir de l'aéroport de Montpellier. Pour cette saison estivale, la compagnie charter a mis la barre très haut en proposant un billet aller-retour à partir de 198 euros TTC, de quoi convaincre les plus récalcitrants à passer leurs vacances au bled. Les liaisons seront réalisées en Airbus A321 de 200 sièges. La ligne Montpellier-Oran sera opérée en vols réguliers à raison d'une fois par semaine, chaque vendredi, du 17 juin au 9 septembre 2011. Les vols décolleront de France à 17h00 pour atterrir en Algérie à 17h45. Dans le sens inverse, le décollage est prévu à 13h05 pour une arrivée à 16h00. Une fois par mois, les horaires de retour changeront : décollage d'Oran à 11h20 et atterrissage à Montpellier à 14h15. La desserte d'Alger sera desservie le 4 juillet, 1^{er} août et 29 août 2011, pour «répondre spécialement aux besoins de la clientèle affinitaire se déplaçant pendant la période des vacances scolaires».

En 2010, la compagnie aérienne française avait desservi ces deux lignes : un vol hebdomadaire vers Alger et deux vers Oran. La commercialisation des vols est d'ores et déjà possible via les agences agréées en France Atlas Tours, le site web www.air-mediterranee.fr ou par téléphone au 03 20 57 51 44. Il est à noter que cette compagnie charter, dont le siège est basé à Toulouse, est aujourd'hui la première compagnie charter moyen-courrier en Hexagone.

Sofiane M.

Un Saoudien accusé d'avoir voulu s'en prendre à Bush

Un Saoudien a été arrêté aux Etats-Unis pour avoir acheté des produits chimiques et des équipements permettant de fabriquer une bombe, et pour avoir identifié plusieurs cibles dont la maison de l'ancien président George W. Bush, a annoncé jeudi le ministère de la Justice. Le jeune homme de 20 ans identifié par le communiqué du ministère comme étant Khalid Ali-M Aldawsari, de nationalité saoudienne et résidant légalement au Texas, a été arrêté mercredi soir et est accusé de tentative d'utilisation d'une arme de destruction massive. Selon la police fédérale, Aldawsari s'est adressé à lui-même un courriel titré «Bonnes cibles», faisant la liste de deux types de cibles: des barrages hydroélectriques et des centrales nucléaires. Dans un autre courriel titré «La maison du tyran», il notait l'adresse de la maison de l'ancien président George W. Bush située à Dallas. Aldawsari visait aussi un nightclub qu'il voulait atteindre en utilisant des poupées dissimulant des explosifs et placées dans un sac à dos, selon les documents de justice.

Selon l'accusation, Aldawsari, qui a été admis sur le territoire américain en 2008 avec un visa étudiant, adressait des messages extrémistes sur un blog, promettant la guerre sainte. «Toi qui as créé l'humanité (...) accorde-moi le martyre en Ton nom et facilite-moi le jihad sur Ta voie», a-t-il notamment écrit.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Six terroristes marocains présumés arrêtés en Italie

La police italienne a annoncé vendredi l'arrestation de six terroristes marocains présumés à Brescia, dans le nord de l'Italie, soupçonnés d'avoir voulu «punir le pape» et d'incitation à la haine religieuse et raciste. Les six personnes, dont cinq ont été assignées à résidence tandis que la dernière est en pri-

son, sont soupçonnées d'appartenir à un mouvement islamiste fondamentaliste «Adl Wal Ihsane» et d'avoir créé un groupe dont l'objectif était «l'incitation à la discrimination et à la haine raciale et religieuse, à la violence et au jihad contre les chrétiens et les juifs», selon un communiqué de la police de Brescia. Selon les

enquêteurs, cités par l'agence Ansa, le groupe envisageait également de «punir le pape» Benoît XVI pour avoir favorisé la conversion d'un journaliste égyptien à la religion catholique. La référence au pape se trouvait dans un carnet caché dans la doublure du blouson de l'une des personnes arrêtées.

«Journée de la colère» en Irak, sept morts



Des manifestants furieux ont lancé des pierres sur les forces anti-émeutes vendredi à Bagdad, au moment où des milliers d'Irakiens sont descendus dans la rue à travers le pays pour une «Journée de colère» contre le gouvernement marquée par des heurts ayant fait sept morts. Quelque 5.000 manifestants s'étaient rassemblés sur la place Tahrir à Bagdad en présence d'un important déploiement militaire et policier. Certains ont jeté des pierres, des chaussures et bouteilles en plastique vides sur les forces anti-émeutes bloquant le pont al-Joumhouriya, selon un journaliste de l'AFP.

D'autres sont parvenus à renverser deux des blocs de béton érigés par les forces de sécurité afin de bloquer l'entrée de ce pont menant à la zone verte, le secteur ultrasécurisé abritant le siège du gouvernement et l'ambassade des Etats-Unis.

Les Irakiens ont été forcés de se rendre à pied jusqu'à la place Tahrir, dans le centre de Bagdad, le commandement militaire de Bagdad ayant interdit toute circulation automobile. Des restrictions ont également été imposées sur les manifestations ailleurs dans le pays. Un député, Sabah al-Saadi, qui essayait de rencontrer des mani-

festants a été accueilli par des huées. «Pourquoi les députés ont un salaire de millions de dinars (des milliers de dollars)? et nous n'avons rien!», lui a lancé un manifestant. S'inspirant des révoltes en Tunisie et en Egypte, un mouvement dénommé «la Révolution de la colère irakienne» a appelé via Facebook à manifester pour exiger «le changement, la liberté et une démocratie véritable». La majorité des organisateurs insistent sur leurs seules revendications de «réformes». «Il ne s'agit pas de faire tomber le gouvernement», soulignent-ils dans un communiqué.

Un manifestant tué au Yémen

Un manifestant a été tué vendredi par la police lors de manifestations contre le régime du président Ali Abdallah Saleh dans la ville portuaire d'Aden, dans le sud du Yémen, selon des sources hospitalières. Selon ces sources, Mohammed Ahmed Saleh, 17 ans, est mort à l'hôpital de la République, un établissement gouvernemental à Aden. Cette ville du sud a été le théâtre de deux importantes marches et d'échauffourées avec la police qui ont fait 20 blessés, selon un nouveau bilan de sources médicales.

De nombreux Yéménites - plusieurs centaines de milliers selon les organisateurs - ont participé vendredi à des prières et des marches demandant la chute du régime, dont certaines ont dégénéré à Aden, selon des témoins et des sources militaires. Deux défilés à Aden ont donné lieu à des affrontements avec la police qui tentait d'empêcher les manifestants de se rassembler sur une place proche du siège de la sécurité et de plusieurs consulats étrangers dans le quartier de Khor Maksar. Dans la capitale Sanaa, une foule nombreuse s'est pressée pour la prière hebdomadaire sur une place située devant l'université où campent depuis plusieurs jours des manifestants. Elle a été estimée à 100.000 personnes par les organisateurs.

Niger: trois otages d'Aqmi libérés

Une Française, un Togolais et un Malgache, qui avaient été enlevés avec quatre autres Français en septembre 2010 dans le nord du Niger par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), ont été libérés dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on appris de source sécuritaire à Niamey. La femme française, le Togolais et le Malgache «ont été libérés dans la nuit de jeudi à vendredi en territoire nigérien», a indiqué à l'AFP cette source. «Ils ont été acheminés sur Niamey par les autorités nigériennes», a-t-elle ajouté, sans donner de précision sur les conditions de leur libération ni sur le sort des autres otages. Le 16 septembre 2010, sept personnes, dont un cadre d'Areva et son épouse, tous deux Français, ainsi que cinq employés (trois Français, un Togolais et un Malgache) de son sous-traitant Satom, filiale du groupe Vinci, avaient été enlevées à Arlit dans le nord du Niger, un site d'extraction d'uranium.

EDITORIAL

Par K. Selim

AU BON VOULOIR DU POUVOIR

de l'appréciation des décideurs, sans aucune référence à la loi.

Il se révèle ainsi que l'état d'urgence servait de burnous enveloppant l'ensemble d'une réalité qui demeure soigneusement fermée. Désormais, ceux qui ont des dossiers d'agrément en instance savent que répondre strictement aux exigences de la loi sur les partis politiques n'ouvre pas droit à l'existence légale.

Le pouvoir décidera quand il le voudra bien et en fonction de critères qui ne relèvent pas de la loi. Le droit reconnu par la Constitution et la loi de créer un parti politique n'est plus dépendant de critères objectifs mais de l'appréciation subjective des détenteurs du pouvoir. Cela peut être une inimitié personnelle à l'égard d'un de ceux qui veulent créer un parti ou parce que la tête de tel autre provoque de l'urticaire chez l'un ou l'autre des détenteurs du pouvoir. Il s'agit strictement d'une approche hors du cadre du droit.

On est donc bien - le terme est neutre - dans l'arbitraire. Les décisions ne sont pas prises en fonction des lois et des conditions qu'elles exigent mais en vertu

d'une mystérieuse appréciation d'arcanes.

D'un point de vue juridique, la formule «lorsque le moment apparaîtra opportun» est une aberration. La loi ne prévoit pas un «moment opportun» pour l'agrément des partis. Si elle est tributaire d'un «moment opportun», cela signifie que cette loi est suspendue durant les longs moments où elle cesserait d'être «opportune». La posture juridique du pouvoir est intenable. Elle l'est d'autant plus qu'elle n'a plus officiellement la couverture de l'état d'urgence qui le dispensait de s'expliquer.

A l'évidence, l'absence d'argument - autre que celui qui consiste à dire que «je donnerai l'agrément quand je le voudrai et non comme la loi le veut» - montre que la levée de l'état d'urgence n'est même pas le signe d'une ouverture homéopathique. Le gel de la vie publique décidé à la suite d'une appréciation subjective du pouvoir, qui consiste à opposer les demandes économiques et sociales des Algériens aux demandes politiques, reste de mise.

Quand l'exercice du droit légal de créer des partis dépend, même après la levée officielle de l'état d'urgence, de l'humeur ou de la seule volonté du pouvoir, cela signifie que la ouverture n'est pas à l'ordre du jour. Toutes les libertés sont ainsi rendues aléatoires par le fait que la loi n'est pas l'arbitre souverain.